

Université Abderrahmane MIRA de Bejaia

Faculté des sciences économiques, Sciences de Gestion et Sciences
Commerciales

Département des Sciences Economiques

Mémoire

En vue de l'obtention du diplôme de Master en Sciences Economiques

Option : Aménagement du Territoire et Développement

Thème :

**La contribution de la PME au développement du tourisme dans la
wilaya de Bejaia**

Présenté par :

CHELABI Kassa

Dirigé par :

Dr. ARHAB Baya

Devant le jury:

Président : M^{me}. SADI Nour el Houda

Examineur : Mr. GOUDJIL Slimane

Promotion : 2014/2015

Remerciements

Tout travail de recherche n'est jamais l'œuvre d'une seule personne, à cet effet, je tiens exprimer ma sincère reconnaissance à mes vifs remerciements à tous ceux qui ont contribué de près ou de loin à l'élaboration de ce travail.

Nous tenons à exprimer notre profonde gratitude à notre promotrice Dr ARHAB Baya pour ses précieux conseil, son soutien, ses encouragements sa disponibilité pour le précieux savoir qu'elle nous a inculqué et tout simplement, pour le formidable travail qu'elle fait.

Je remercie aussi Pr KHELLADI qui m'a proposé le thème, et pour les conseils et les remarques précieuses qu'il m'avait souligné.

En suite mesdames et messieurs, les membres de jury qui ont eu l'amabilité d'accepter et d'évaluer ce travail.

J'exprime ma gratitude à toutes les personnes des différentes administrations qui m'ont accepté de répondre à mes questions avec gentillesse surtout les propriétaires des hôtels qui ont coopéré avec nous.

Enfin j'adresse mes plus sincères remerciements a tous mes proches et amis surtout DJAZIL, OMAR et DIANA qui m'ont toujours soutenu et encouragé au cours de la réalisation de ce mémoire.

Merci

Dédicaces

*Pour l'expression d'un profond respect et de reconnaissance, je dédie
ce travail à :*

*Mes chers et tendres parents qui m'ont entouré de leur amour, leur
soutien et qui m'ont offert tant de courage et de conseils.*

Mes frères frère qui sont en France

A mes grands parents

A tous mes amis de près ou de loin

A ma chère et bien aimée djidji

Table des Matières

Introduction générale	p.01
------------------------------------	------

Chapitre I : : Origine et poids du tourisme dans l'économie algérienne

Introduction.....	p.05
1. Généralité sur le phénomène du tourisme	p.06
1.1. Définition de la notion du tourisme.....	p.06
1.2. Définition du touriste.....	p.07
1.3. Les flux touristique.....	p.07
1.4. La notion de l'offre, la demande touristique et de produit touristique.....	p.07
1.5. Les différents types de tourisme.....	p.09
1.5.1. Selon le lieu.....	p.09
1.5.2. Selon l'activité.....	p.11
1.5.3. Selon la clientèle.....	p.12
2. Les étapes d'évolution du tourisme en Algérie	p.13
2.1. Le tourisme durant la période coloniale.....	p.13
2.2. L'élaboration et l'évolution de la politique touristique post coloniale.....	p.14
2.3. Aperçu sur la période de 1962-1966.....	p.14
2.4. La période 1967-1978	p.15
2.5. L'impact des réformes de la décennie 1980 sur l'évolution du tourisme.....	p.18
2.6. Le tourisme dans la phase de transition vers l'économie de marché.....	p.20
2.7. Nouvelle politique touristique, horizon 2025.....	p.23
3. Le Rôle socioéconomique du tourisme.....	p.25
3.1. Balance de paiement.....	p.25
3.2. L'emploi dans le secteur touristique.....	p.26
3.3. La part du secteur du tourisme dans le PIB.....	p.27
3.4. L'investissement touristique.....	p.28
Conclusion	p.29

Chapitre II : La PME, origine et poids dans l'économie Algérienne

Introduction	p.30
--------------------	------

1. Définition, atouts et faiblesses de la Petite et Moyenne Entreprise.....	p.30
1.1. Approche qualitative de la PME.....	p.30
1.2. Approche qualitative de la PME.....	p.31
1.3. Les forces et faiblesses de la PME.....	p.35
2. Genèse et développement des PME en Algérie.....	p.36
2.1. La PME à la veille de l'indépendance	p.36
2.2.La PME durant les années 82-88.....	p.37
2.3.La PME à partir de 1989.....	p.38
3. Rôle des PME dans l'économie algérienne.....	p.41
3.1. La création d'emploi.....	p.42
3.2. L'évolution de la part des PME privées dans le PIB et la valeur ajoutée.....	p.43
3.3. La balance commerciale.....	p.44
3.4. L'investissement dans le secteur des PME.....	p.45
3.5. Situation de la PME et l'emploi a Bejaia.....	p.46
Conclusion	p.48

Chapitre III : Présentation de la région de Bejaia

Introduction	p.49
1. Aperçu géographique de la wilaya de Bejaia.....	p.49
1.1. Situation géographique.....	p.49
1.2. La population	p.50
1.3. Les potentialités touristiques naturelles.....	p.51
1.4. Lacs et plans d'eau	p.54
2. Aperçu historique willaya de Bejaia.....	p.56
2.1. Bejaia à travers l'histoire.....	p.56
2.2. Les monuments architecturaux traditionnels.....	p.58
2.3. Les musées.....	p.58
2.4. Le patrimoine culturel.....	p.59
2.4.1. L'artisanat.....	p.60
2.4.2. Les fêtes et les festivals.....	p.60
2.4.3. L'art culinaire.....	p.61
3. Infrastructures et activité économique de la wilaya de Bejaia.....	p.62
3.1. Les infrastructures des Transports, Postes et Télécommunications.....	p.62
3.2. Les principales activités économiques.....	p.66
3.2.1. L'agriculture.....	p.66
3.2.2. La pêche.....	p.66
3.2.3. L'industrie.....	p.67

3.2.4. L'énergie.....	p.69
3.2.5. Le secteur du tourisme.....	p.70
Conclusion	p.70

Chapitre IV : La contribution de la PME au développement touristique a Bejaia

Introduction	p.72
1. L'offre touristique de la wilaya de Bejaia.....	p.72
1.1. Les infrastructures touristiques.....	p.72
1.2. L'investissement dans le tourisme	p.77
2. La contribution de la PME au développement touristique	p.78
2.1.La part des produits locaux utilisés dans les hôtels de la wilaya.....	p.79
2.1.1. Le denier alimentaire	p.79
2.1.2. Les produits d'entretien.....	p.80
2.1.3. L'équipement	p.80
2.1.4. La Literie	p.81
2.1.5. Autres produits.....	p.82
2.2.Type de contributions au développement touristique.....	p.82
2.2.1. La contribution indirecte.....	p.82
2.2.2. La contribution directe	p.83
3. Le développement du tourisme à Bejaia : Entraves et perspectives.....	p.85
3.1. Les entraves au développement touristique	p.85
3.2. Perspectives pour le développement du tourisme.....	p.87
Conclusion.....	p.88
Conclusion générale	p.89

Liste des abréviations :

OMT: Organisation Mondiale Du Tourisme

TIES : Société Internationale de L'Écotourisme

ONAT: L'office national algérien du tourisme

(COGEHORE) : Comité de Gestion des Hôtels et des Restaurants

SDAT : Schéma Directeur d'Aménagement Touristique

BTPH : Bâtiment, Travaux Publics et Hydrauliques

HCR : Hôtels, Cafés et Restaurants

PIB: Produit Intérieur Brut

PME: Petite Et Moyenne Entreprise

TPE : Très Petites Entreprises

GE : Grande Entreprise

CNI: Commission Nationale des Investissements

A.G.I : Autorisations Globales d'Importations

OSCIP : l'Orientation, le Suivi et la Coordination de l'Investissement Privé

SARL : Société à Responsabilité Limitée

CNI : Conseil National de l'Investissement

ONS : l'Office National des Statistiques

CGCI : Caisse de Garantie des Crédits d'Investissements

FGAR : Fonds de garantie des crédits à la PME

RN: Route Nationale

CW: Chemin Wilaya

ANDI : Agence National de Développement de l'Investissement

L/S : Litre Par Seconde

JC : Jésus Chris

OBS : Observation

CC : Chemins Communaux

SAU : Superficie Agricole Utile

SAT : Superficie Agricole Totale

FMI : Fonds Monétaire International

SNAT : Schémas National De L'aménagement Du Territoire

CALPIREF : Commission d'Aide à la localisation, la Promotion de l'Investissement et la Régulation du Foncier

Introduction générale

Introduction générale :

Le mot tourisme est apparu au XIX siècle, mais l'activité qu'il recouvre plonge ses racines dans l'histoire. Ainsi, certaines formes de tourisme existaient déjà dans les civilisations antiques. Les voyages d'étude des Romains en Grèce, leurs voyages d'agrément vers l'Egypte, leurs villégiatures climatiques estivales comme leurs fréquentations des sources thermales pour des motifs plus ludiques que sanitaires (Sénèque voyait dans Baies, station thermale située près de Naples, « le repaire du vice ») en sont autant de manifestations¹. Le tourisme s'est véritablement développé après la Seconde Guerre mondiale. La réduction de la durée hebdomadaire du travail et l'augmentation de la durée des congés payés ont augmenté le temps libre. En outre, l'élévation du niveau de vie a permis d'intégrer les dépenses de loisirs dans la consommation des ménages.

Le tourisme est un secteur en nette progression depuis un demi-siècle, avec plus de 1 milliard de touristes en 2013. Aujourd'hui, l'importance de ce secteur sur le plan économique n'est plus à démontrer, de fait, qu'il a généré un chiffre d'affaires de plus de 1 159 milliards de dollars (9 % du PIB mondial), et emploie plus de 260 millions de personnes, soit (1 emploi sur 11)². Le tourisme international, bien au-delà du simple développement d'hôtels et d'agences de voyages qui sont des effets que l'on qualifiera de « normaux », peut être à l'origine de développement d'industries de biens d'équipement et de services. À ce titre, il constitue des débouchés importants pour différentes filières telles que l'agro-industrie, les transports ou les communications³. Le secteur touristique par ses besoins influe donc sur la création de nouvelles infrastructures vitales tant pour le secteur que pour les populations locales. On peut prendre comme exemple les réseaux de canalisations et l'eau potable ; ou encore les infrastructures routières et le développement de l'électricité. En effet, étant donné l'objectif de l'Etat qui est de répondre à une demande touristique internationale, l'Etat sous-développé se doit de se mettre en conformité avec les normes et usages internationaux.

Par ailleurs, parmi les autres piliers d'une économie qui évolue et qui s'inscrit dans le contexte du développement, apparaît la petite et moyenne entreprise (PME) en tant qu'agent

¹ Pierre Py : « Le tourisme un phénomène économique », Edition 1996, P 05.

² www.unwto.org/Fr

³ François Vellas : « Economie et Politique du Tourisme International », Economica, 2007, page 78.

économique producteur de richesses, outil de lutte contre chômage et facteur d'innovation et de compétitivité sur le marché mondial. Les PME sont considérées comme élément essentiel et tangible de la dynamique de développement. La PME apporte la preuve de son efficacité aux États-Unis, en Italie, en Allemagne, au Canada, en Chine et dans des dizaines d'autres pays. Dans les pays développés, les grosses firmes multinationales coopèrent avec les petites et moyennes entreprises qui leurs sous-traitent la plupart des services annexes. De ce fait, les petites et moyennes entreprises arrivent à s'insérer intensivement dans le tissu économique et participent à la formation de la richesse nationale.

Au sein des économies en développement, une forte part des prestations touristiques est réalisée par de petites et moyennes entreprises (PME).⁴ La plupart de ces entreprises ont une base locale, à travers l'emploi et l'achat de produits locaux, leur interdépendance avec l'économie locale étant ainsi particulièrement forte. En reconnaissant leur rôle dans le développement du tourisme, les directives pour le développement de la Commission pour le Développement Durable des Nations Unies a souligné la nécessité pour les gouvernements de « *les soutenir aussi bien financièrement que techniquement et de réduire leur fardeau administratif* ». ⁵

L'intérêt de l'Algérie pour la PME privée est tardif. Ce n'est que vers la fin des années 80, en conséquence du choc pétrolier de 1986 que l'initiative privée a été libérée. En effet, un regain d'intérêt pour la PME en Algérie s'est manifesté à travers la création d'un ministère dédié à la PME/PMI ainsi qu'à la mise en place d'un ensemble de directions et d'organismes dont l'une des missions principales, reste leur soutien, leur encadrement et leur accompagnement. Les petites et moyennes entreprises algériennes occupent une position de premier plan dans le processus de développement économique du pays, ce qui explique une croissance importante de nombre de PME durant ces deux dernières décennies, le nombre de PME est passé de 22 382 PME en 1992, à 747 934 entreprises en 2013, ce qui représente 21 PME pour mille habitants.⁶

⁴ Centre indien de recherche Equations, *Expansion du tourisme international et libéralisation des services* ; Alternatives Sud, volume 13, 2006.

⁵ http://www.memoireonline.com/08/08/1446/m_tourisme-et-developpement-renouveau-theorique7.html, « tourisme et développement : comment le tourisme s'est-il imposé au sein du renouveau théorique ».

⁶ Ministère du développement industriel et de la promotion de l'investissement : bulletin statistique des PME édition 2014 www.mipmepi.gov.dz

L'Algérie, pays encore peu touristique, peut surprendre de potentiels touristes par la richesse de son patrimoine et ses paysages pittoresques. En effet, elle dispose d'une offre naturelle très diversifiée entre déserts, plages et montagnes et d'une offre culturelle d'une grande variété : archéologie, histoire, folklore, architectures, langues, gastronomie. L'Algérie dispose également d'un tissu des petites et moyennes entreprises dans les différents secteurs d'activité (Industrie, Services, Agriculture, BTPH, Mines et carrières), qui contribuent faiblement dans le développement de l'économie du pays.

Bejaia représente l'une des régions du pays les plus riches de part de sa culture, ses paysages, son histoire et ses savoir-faire ancestraux. Elle dispose d'importantes potentialités touristiques qui font d'elle une destination idéale, mais qui restent actuellement peu valorisées. Parallèlement Bejaia dispose d'un tissu important de PME (18 970 PME en 2014) ce qui lui permet de se classer en quatrième rang au niveau national. Ses PME peuvent être un outil pour développer le secteur du tourisme avec la qualité des produits et services offerts par ces entreprises, pour assurer le succès d'une croissance durable des flux touristiques. L'objectif de ce mémoire est d'évaluer la contribution de la PME au développement du tourisme dans la wilaya de Bejaia. De ce fait, notre problématique se base sur une question principale:

Quel est le rôle joué par les PME dans le développement du tourisme à Bejaia ?

A partir de cette question fondamentale découle d'autres questions secondaires:

- Quel est la place du tourisme dans le développement économique au niveau national ?
- Quels sont les atouts touristiques de la région de Bejaia ?
- Est-ce que les petites et moyennes entreprises existantes ont un impact sur développement du tourisme à Bejaia ?
- Quel est le type de PME qui contribue au développement du tourisme a Bejaia ?

Deux hypothèses de réponse suivantes ont guidé ces travaux de recherche. La première c'est que la PME est une entité principale pour le développement du tourisme dans la wilaya de Bejaia. La seconde hypothèse est que la majorité des produits et équipements utilisés dans les hôtels de Bejaia, sont produits par les entreprises de la wilaya de Bejaia.

Pour aborder ces questions, nous avons adopté une méthodologie qui comporte trois éléments :

Nous avons procédé à une recherche bibliographique afin de collecter des informations traitées précédemment de notre sujet. Nous avons également approché par interviews et entretiens les responsables de la direction du tourisme et de l'artisanat de la wilaya de Bejaia, ainsi que les responsables de la direction de l'industrie et PME et de la promotion de l'investissement de Bejaia pour s'informer de l'état des investissements touristiques dans la wilaya. Enfin, nous avons conduit une enquête auprès de quelques hôtels de la wilaya de Bejaia.

Pour mener à bien notre travail, il nous a semblé judicieux de structurer notre mémoire en quatre chapitres. Le premier chapitre sera consacré à l'origine et le poids du tourisme dans l'économie algérienne. Dans le deuxième chapitre, nous avons abordé l'origine et le poids de la PME dans l'économie algérienne. Le troisième chapitre est consacré à la présentation de la wilaya de Bejaia. Enfin dans le quatrième, nous avons évalué la contribution de la PME au développement touristique dans la wilaya de Bejaia.

Chapitre I

Chapitre I :

Origine et poids du tourisme dans l'économie algérienne

Introduction

Le tourisme est une activité ancienne. Il constitue désormais un secteur économique fondamental dans de nombreux pays développés comme dans les pays en développement. Il est en effet, une activité économique à part entière du fait de ses effets dynamisant sur les grands équilibres économiques et ses effets d'entraînement sur les autres secteurs.

L'Algérie, terre multiple, africaine, méditerranéenne et orientale offre une trilogie de paysages : la mer, la montagne et le désert. Le littoral s'étale sur 1200 kilomètres de côtes avec d'immenses plages de sable fin et dorés ou des criques escarpées, une mer plus chaude qu'en Italie ou en Espagne, propice aux baignades et aux sports nautiques. Ce littoral, encore vierge, peut attirer le citadin et convenir au tourisme de séjour. L'arrière-pays montagneux est plus favorable au tourisme de randonnée et de découverte et au tourisme intérieur de weekend.

L'État algérien a pris conscience que ce secteur est un outil de développement particulièrement prometteur et a essayé, et essaie toujours, de le promouvoir à travers un ensemble d'actions et de projets. À travers ce premier chapitre, nous essayerons d'éclairer la notion du tourisme et certains concepts liés à cette activité en procédant par une analyse économique du secteur. Pour cela, nous commencerons par un essai de définition de la notion du tourisme. En deuxième lieu, nous présenterons les principales actions et projets mis en œuvre par l'État pour développer ce secteur depuis l'indépendance. Enfin, dans la troisième section, nous aborderons l'impact socio-économique du tourisme en Algérie.

1. Généralités sur le phénomène du tourisme

Dans la présente section, nous définissons le tourisme et nous distinguons ses différents types.

1.1. Définition de la notion du tourisme

La notion du tourisme est très complexe, son analyse fait appel à plusieurs disciplines scientifiques et philosophiques. Pour notre analyse, nous retenons les définitions de l'organisation mondiale du tourisme et celle de la commission des statistiques des Nations Unies.

L'organisation mondiale du tourisme (OMT) définit le tourisme comme « un déplacement hors de son lieu de résidence habituelle pour plus de 24 heures, mais moins de 4 mois, dans un but de loisirs, un but professionnel (tourisme d'affaires) ou un but sanitaire (tourisme de santé) ». ⁷ Le changement de lieu, la durée et les motifs du séjour, les trois caractéristiques du tourisme, déterminent ses formes, la classification des touristes et la répartition des nuitées. Sur cette base, on distingue le tourisme intérieur, le tourisme extérieur (avec franchissement de frontières) et les motifs. La mesure de l'impact, généralement économique, se fait à partir des nuitées.

Pour sa part, la commission des statistiques des Nations Unies précise en 1993, la définition et caractérise le tourisme comme « Un ensemble d'activités déployées par les personnes au cours de leurs voyages et de leur séjour dans des lieux situés en dehors de leur environnement habituel pour une période consécutive qui ne dépasse pas une année, à des fins de loisirs, pour affaires ou pour d'autres motifs. » ⁸

On distingue le tourisme intérieur, qui regroupe le tourisme interne (résidents visitant leur pays) et le tourisme récepteur (non-résidents visitant un autre pays que le leur), le tourisme national qui regroupe le tourisme interne et le tourisme émetteur (résidents d'un pays visitant d'autres pays) et le tourisme international qui comprend le tourisme récepteur et le tourisme émetteur.

⁷www.unwto.org/Fr.

⁸ Groupe de travail réuni par la Division de statistique des Nations Unies avec la participation du Bureau de statistique des Communautés européennes, de l'Organisation de coopération et de développement économiques et de l'Organisation mondiale du tourisme : «*Compte satellite du tourisme, recommandation consternent le cadre conceptuel*», p9. 2000.

1.2. Définition du touriste

L'OMT définit le touriste comme « soit un visiteur, soit un voyageur. Les visiteurs regroupent les touristes - comptabilisés à partir des nuitées - et les visiteurs d'un jour – les excursionnistes - décomptés par questionnaires, statistiques des entreprises et autres recherches individuelles. Un voyageur est une personne qui se déplace entre deux ou plusieurs pays ou entre deux ou plusieurs localités dans son pays de résidence habituelle ». En résumé, on distingue trois types de visiteurs : un visiteur de moins de 24 heures est considérée comme un «Excursionniste» ; un visiteur de plus de 24 heures et moins de 4 mois est un «touriste» et un visiteur d'aux moins 4 jours et aux plus 4 mois est un «vacancier».

Quant à la commission des statistiques des Nations Unies, elle définit le touriste comme « toute personne qui se rend dans un autre pays que celui où elle a son lieu de résidence habituelle, pour toute autre raison que celle d'y exercer une profession rémunérée dans le pays même».⁹

1.3. Flux touristique

Les flux touristiques sont une notion qui permet d'évaluer les mouvements des touristes sur une zone géographique donnée, de l'échelon local, par exemple au niveau d'un site, jusqu'à l'échelle mondiale. Ainsi, le déplacement du touriste est à la base du phénomène. Les flux touristiques sont des migrations temporaires des touristes dans une zone géographique donnée. Celle-ci peut être mesurée de plusieurs manières. Par le nombre d'entrées et sorties d'un pays ou d'une région aux limites territoriales ; par le nombre de nuitées dans une région ou une localité ; et par le nombre de visiteurs à la journée dans un parc régional ou un parc touristique.

1.4. Les notions de l'offre, la demande touristique et de produit touristique

L'offre touristique est un ensemble de biens et services touristiques qui peuvent être présentés sur le marché à un prix donné. C'est l'ensemble de composites, de biens matériels (sable, mer, villes, villages, montagnes, produits d'artisanat,...) et de prestations immatérielles (climat, culture, valeurs morales, religieuses...) pouvant satisfaire la demande potentielle des consommateurs. L'offre touristique peut être classée en ressources touristiques de base qui incluent :

⁹ Girard Cgubilato ; Economie touristique; ed Delta spes Suisse 1983, cité par: Tessa Ahmed ; « Economie touristique et aménagement du territoire » ; ed O.P.U, Alger 1993, p30.

- Les ressources naturelles, constituées des données de la nature à une communauté (climat, soleil, la mer, la neige).
- Les ressources créées par l'homme et qui englobent l'ensemble des monuments, les arts, la danse, la cité, les musées, les espaces de détente, les festivals et des spectacles.
- Le transport : compte les différents types de transport (transport routier, transport ferroviaire, transport maritime et le transport aérien).
- L'hébergement qui incluent, l'hôtellerie de gastronomie, les résidences secondaires, les locations meublées, les gîtes ruraux, les villages de vacances, les camps des colonies de vacances, les campings et les auberges de jeunes.
- Les équipements distractifs, en parallèle à l'hébergement et la nourriture, le touriste demandent l'animation et l'ambiance des lieux de sa résidence. Cette activité est assurée par trois groupes d'équipements : les équipements sportifs (stades, piscines, jeux terrestres et sportifs); les équipements culturels (le théâtre, le cinéma et le musée) et les équipements de divertissements tels que les casinos, les bars et discothèques.

La notion économique de la demande recouvre dans le secteur du tourisme deux appellations différentes qui sont la demande potentielle et la consommation. La demande est présentée par les personnes qui se déplacent périodiquement hors de leurs domiciles, d'une manière temporaire pour des voyages excluant les séjours professionnels ou exclusivement touristiques. La formation de cette demande potentielle est liée à l'état des facteurs technologiques, économiques, sociaux et culturels qui d'ailleurs, peuvent se combiner. Quant à la consommation, c'est l'ensemble de biens et services consommés par le touriste pendant son déplacement ainsi que des services rendus par des organismes d'accueil de promotion et d'administration.

Quant au produit touristique, ¹⁰ il résulte d'une combinaison complexe de dimensions spatiales (géographie, économiques, culturelles, ...), d'échelles temporelles d'ampleur variable (loisirs, excursions, courts séjours, vacances), de processus productifs divers (hôtellerie, restauration, transports, ...) et de schémas relationnels complexes (personnels ou collectifs, marchands ou non-marchand, normés ou spontanés).

¹⁰ Walid Ben Cheikh Ahmed : « Les techniques du tourisme: les services les produits et les attraits touristiques ». Cours Institut des Hautes Etudes Touristiques de Sidi Dhrif Tunisie, 2008.

Le produit touristique doit plutôt être envisagé comme un ensemble de composantes peu homogènes, intégrées dans des schémas tenant plus de l'interaction que d'une simple juxtaposition.

Le produit touristique est un ensemble de services fournis au client. Nous citerons à titre d'exemple les Séjours, qui est l'un des produits les plus en vente au monde. Le touriste se déplace généralement pour un séjour dans une structure d'hébergement afin de passer des vacances. L'autre type de produit est le circuit, qui est un séjour où le client suit un itinéraire préétabli en changeant de lieu d'hébergement selon le parcours. Un circuit c'est généralement plus que quatre jours sinon ça devient un mini circuit (évidemment plus que deux jours).

1.5. Les différents types de tourisme

La typologie touristique est de plus en plus complexe. À l'origine, elle se limita au tourisme saisonnier, balnéaire, religieux, urbain et rural. La complexité croissante du fonctionnement de la société conduisait à une diversification extraordinaire de l'offre touristique. La variété des espaces disponibles, la mobilité accentuée, la multiplicité des moyens de communication et de transport, la prolifération des formes de loisirs, l'éventail très large de catégories d'usagers, aboutissent à de très nombreuses formules de vacances.

1.5.1. Selon le lieu

Le motif de cette catégorie et le choix du visiteur sur le lieu où il va passer son séjour.

a) Tourisme de montagne et tourisme vert

Le tourisme de montagne est celui qui se pratique dans les massifs montagneux. Ses origines remontent au 19^{ème} siècle avec l'avènement de la montagne comme lieu de détente. De nos jours, le tourisme de montagne est le plus souvent associé au tourisme sportif, à cause des sports d'hiver et d'activités sportives comme le rafting, le trekking ou la randonnée en été. Ce type de tourisme est à double tranchant. D'un côté grâce au tourisme les habitants de ces régions peuvent vivre des recettes touristiques et endiguer la migration vers la vallée et d'un autre côté, il nécessite de contrôler les flux touristiques afin de préserver l'environnement.

L'écotourisme ou le tourisme vert est selon la Société Internationale de l'Écotourisme (TIES), « un voyage responsable dans des environnements naturels où les ressources et le bien-être des populations sont préservés ». L'écotourisme favorise la protection des zones naturelles en procurant des avantages économiques aux communautés d'accueil et aux organismes qui veillent à la protection des zones naturelles, et en faisant prendre conscience

aux habitants du pays comme aux touristes de la nécessité de préserver le capital naturel et culturel.

b) Le tourisme urbain

Sur le plan scientifique, le tourisme urbain a suscité l'intérêt de plusieurs chercheurs eut égard de l'évolution exponentielle des flux touristiques en destination des espaces urbains. Dans ce sens, les premiers écrits sur ce sujet portaient essentiellement sur les villes européennes au vu de l'héritage patrimonial et historique que recèlent les agglomérations du vieux continent. Toutefois, la crise des villes industrielles américaines a fait en sorte que le débat se déplace de l'autre côté de l'atlantique où le tourisme était perçu comme un facteur de régénération des villes en question. Les touristes sont attirés par la ville au regard de la concentration géographique des attractions et des facilités offertes sur le territoire urbain.

c) Le tourisme balnéaire

Le tourisme balnéaire est le fait de séjourner en bord de mer, où les touristes disposent, en plus des loisirs de la mer, d'autres activités liées à l'animation en milieu marin. « Il constitue la forme de tourisme la plus répandue dans le monde. La côte, la plage, la mer et le soleil sont des attraits indéniables pour les touristes. Dans la nomenclature, la dénomination tourisme littoral » est souvent utilisée, afin de ne pas inclure seulement les stations balnéaires, mais aussi les villes un peu plus dans les terres». ¹¹

d) Le tourisme saharien

« Le tourisme saharien est le fait de séjourner en milieu désertique bâti sur l'exploitation des différentes potentialités naturelles historiques et culturelles accompagné d'activités de loisirs, de détente et de découverte spécifique à ce milieu»¹². Le tourisme saharien est un tourisme de « recherche du sens », fondé en particulier sur les valeurs du nomadisme que le voyageur occidental tente de retrouver le temps d'une randonnée chamelière ou d'une visite d'un campement.

e) Le tourisme fluvial

Le tourisme fluvial désigne en général toutes les activités touristiques pratiquées sur les rivières, fleuves ou canaux. Il inclut navigation de plaisance, croisière et promenade à bord

¹¹ Définition du ministère du tourisme en France.

¹² Définition du ministère du tourisme en Algérie.

des bateaux à moteur ainsi que des activités plus sportives comme le ski nautique, la pêche, la plongée... etc.

1.5.2. Selon l'activité

Ce type de tourisme se base sur les principales activités d'une région qui vont attirer des visiteurs à un lieu donné.

a) Le tourisme culturel

Le tourisme culturel est une forme de tourisme centré sur la culture, l'environnement culturel (incluant les paysages de la destination), les valeurs et les styles de vie, le patrimoine local, les arts plastiques et ceux du spectacle, les industries, les traditions et les ressources de loisirs de la communauté d'accueil. Il peut comprendre la participation à des événements culturels, des visites de musées et monuments et la rencontre avec des locaux. Il ne doit pas seulement être considéré comme une activité économique identifiable, mais plutôt comme englobant toutes les expériences vécues par les visiteurs d'une destination au-delà de leur univers de vie habituelle. Cette visite doit durer au moins une nuitée et moins d'un an. Le tourisme culturel peut prendre diverses formes, à l'exemple du tourisme religieux et le tourisme culinaire.

Le tourisme religieux appelé aussi tourisme de la foi, est une forme de tourisme, où les gens voyagent individuellement ou en groupe de pèlerinage vers un lieu de dévotion, vers un endroit tenu sacré selon la religion. La plus grande forme dans le monde du tourisme religieux de masse a lieu au pèlerinage annuel du Hadj à La Mecque, Arabie Saoudite, tandis que les touristes religieux sont plus en mesure de visiter les villes saintes et des lieux saints dans le monde entier.

b) Le tourisme culinaire

Quant au tourisme culinaire, il consiste, selon la sociologue américaine Lucy Long (1998), « à découvrir et explorer la culture et l'histoire (d'un lieu) à travers son alimentation et les activités qui lui sont liées, par la création d'expériences mémorables¹³. Le tourisme culinaire comprend les activités culinaires, agros touristiques et agroalimentaires spécialement conçues pour les touristes, qui mettent en valeur les aliments et les boissons et qui fournissent l'occasion de découvrir les plats propres à une région et de reconnaître le talent et l'ingéniosité des artisans».

¹³ <http://media.unwto.org/fr/press-release/2012-09-13/le-tourisme-gastronomique-un-important-pilier-pour-la-croissance-du-tourism>

c) Le tourisme de santé

Le tourisme de santé englobe tout déplacement en vue de subir un traitement naturel à base d'eau de sources thermales de haute valeur thérapeutique ou d'eau de mer. Ce type de tourisme couvre une clientèle qui nécessite un traitement dans un environnement équipé d'installations de soins, de détente et de loisirs. Le tourisme médical revêt deux formes, le premier est le tourisme de la forme organisée, lorsqu'une agence de tourisme médical organise l'ensemble des prestations de services rendus au patient qui souhaite bénéficier de soins médicaux combinés à des services touristiques. La seconde est non organisée lorsque le patient organise lui-même son voyage et s'adresse directement aux prestataires de services médicaux locaux (médecins, cliniques, etc.).

d) Le tourisme de sport

Il est apparu dans les années 80, En Europe et aux Etats-Unis, pour caractériser un ensemble de pratiques qui relèvent à la fois du tourisme et du sport pris dans une acception large, il peut constituer un support pour le développement des échanges, particulièrement chez les jeunes fervents de l'activité sportive. Les événements internationaux constituent à travers le monde des vecteurs de promotion et de connaissance de pays ou de régions.

e) Le tourisme d'affaires

La raison principale du tourisme d'affaires peut être la profession, la réunion, le congrès, les conférences, la foire, etc. Selon une définition du ministère du tourisme en Algérie « le tourisme d'affaires et de conférences est tout séjour temporaire des personnes hors de leurs domiciles, effectué essentiellement au cours de la semaine et motivé par des raisons professionnelles.». Nous avons aussi dans cette catégorie: les séminaires, colloques, les conventions, ces manifestations rassemblent un nombre important de personnes et supposent donc une mobilisation de moyens.

1.5.3. Selon la clientèle

Sur la base de la clientèle, on distingue deux types de tourisme, le premier est le tourisme de masse ¹⁴qui est apparu dans les années 1960, grâce à la généralisation des congés payés, dans les pays industrialisés. Ce qui permet aux « masses » populaires de voyager et de profiter de vacances à coûts amoindris. Le second type est le tourisme sélectif à faible

¹⁴ Blog CCF M22 de documentation/français, « Le Tourisme de masse : Destructeur et peu avantageux», <http://btsavoyage.blogspot.com/2013/05/le-tourisme-de-masse-detruire-pour.html>

effets d'entraînement économique et peu d'articulations territorialement. Il est observé dans des zones pauvres en équipements et infrastructures nécessaires. D'où le faible impact des activités touristiques sur la société et l'économie locale.

2. Les étapes d'évolution du tourisme en Algérie

Le tourisme en Algérie est passé par plusieurs étapes depuis sa naissance sous l'occupation française jusqu'à aujourd'hui.

2.1. Le tourisme durant la période coloniale

La naissance du tourisme en Algérie date de 1897, lors de la formation d'un comité hivernal touristique qui avait fait venir de nombreux touristes étrangers -notamment les Européens- en vantant le climat tempéré du pays, son Sahara et ses grands circuits. Suite à l'incapacité de l'État colonial de répondre à toutes les demandes croissantes des touristes, les autorités françaises ont établi d'autres organismes, c'est ainsi qu'elles ont créé des syndicats touristiques à Oran, en 1914 et à Constantine en 1916. Avec un comité touristique chargé de la résolution des problèmes des touristes. Ces syndicats travaillaient en collaboration dans le but d'organiser tous les convois touristiques dirigés vers l'Algérie notamment les convois qui sont dirigées vers Oran, Alger, Constantine et le Sahara. Les autorités françaises continuent la création d'autres organismes pour porter à 20 le nombre de syndicats en sous d'une fédération hôtelière d'Alger, en 1919. Les efforts de l'État français pour le développement du secteur touristique continuent par la mise en œuvre d'un dispositif pour les crédits hôteliers, en 1928 et un office algérien pour le travail économique et touristique, en 1931.

Le nombre de touristes était 150 000 en 1950, et n'a pas cessé d'augmenter, jusqu'à la veille de l'indépendance — sauf à la période de la révolution- en utilisant une infrastructure d'hébergement réalisée par les colons en vue de satisfaire leur clientèle.

Les autorités françaises s'intéressaient au tourisme autant que secteur lucratif par la mise en œuvre d'un programme afin de densifier les capacités d'accueil et ses équipements. Dans le plan de Constantine 1958, il avait été programmé 17 200 chambres touristiques ; 2 924 chambres à Alger, 1 130 chambres dans les stations thermale et climatique, le reste

se répartissait sur les régions urbaines et sahariennes. Ce programme n'a pas été achevé dans sa totalité à cause de la guerre.¹⁵

2.2. L'élaboration et l'évolution de la politique touristique post coloniale

Cette section propose d'étudier les différentes politiques touristiques en Algérie depuis 1962 à nos jours. Cette étude rétrospective s'appuiera sur les différents plans de développement, les chartes successives et les multiples restructurations ayant marqué ce secteur au cours de ces cinq décennies. A travers ces repères chronologiques, nous allons montrer le rôle et la place assignés au tourisme dans le processus de développement du pays, faire une évaluation des différentes politiques touristiques à travers l'observation de la réalisation de leurs objectifs sur le terrain et étudier l'organisation du secteur touristique au prisme des différentes restructurations qu'il a subies.

2.2.1. Aperçu sur la période de 1962-1966

Au lendemain de l'indépendance, la structure touristique héritée de la France nous montre que les investissements ont été concentrés principalement dans la réalisation d'unités de type balnéaire pour 50 %, et urbaines pour 40 % (tableau 1). Cette répartition répondait plutôt aux besoins de la clientèle européenne, en particulier française.

Tableau 1 : Les structures touristiques en Algérie 1962

Type de structure touristique	Urbain	Saharien	Balnéaire	Climatique	Total
Nombre de lits	2377	486	2969	90	5922
%	40	08	50	02	100

Source : Office national du tourisme 2003

En 1962, l'Algérie héritait d'un équipement hôtelier non négligeable mais il a été concentré dans les grandes villes, un peu désuet et disparate. Les cadres hôteliers faisaient défaut. Le tourisme n'a pas retenu alors l'intérêt des dirigeants occupés à la mise en place des nouvelles structures et aux luttes intestines.¹⁶ De 1962 à 1966, les préoccupations en matière de développement touristique ont été axées sur la valorisation des ressources touristiques. C'est ainsi qu'il a eu le lancement des programmes des zones d'expansion touristiques (ZET). Ces programmes prévoyant trois grandes ZET, dans la région Ouest d'Alger (Moretti, sidi Fredj, Tipaza), dans la région d'Oran (les Andalouses) et dans la région Est (les Hammadites,

¹⁵Harrat Fatiha : « L'étude sociologique et empirique de la pratique du tourisme dans le cadre de la culture artisanale et moderne », thèse magistère, Alger 2001-2002, p 100.

¹⁶Nicole Widmann : « le tourisme en Algérie », In: Méditerranée, Deuxième série 1976.p25.

Séraïdi, El-kala). Le programme a aussi compris la mise en valeur d'une vingtaine de stations thermales.¹⁷

Cette période est aussi marquée par la création de l'office national algérien du tourisme (ONAT) en 1962 et du comité de gestion des hôtels et des restaurants (COGEHORE) en 1963 et du Ministère du tourisme en 1964. À partir de l'année 1966, l'Etat a élaboré des différents textes officiels et plans de développement nationaux, dans lesquels s'intègre la politique du tourisme.

Pour une meilleure connaissance du pays, de ses richesses naturelles (climat, montagnes, plages, faune, flore, etc.) et socioculturelles (manifestations artistiques, festivals de musiques, expositions, etc.), « une charte du tourisme » est élaborée en 1966, prévoyant des investissements pour une mise en place d'une infrastructure d'accueil de type balnéaire et Saharien, destinée à la clientèle étrangère.

L'Etat a également donné place aux investissements privés (la loi du 26 juillet 1963 et l'ordonnance du 15 septembre 1966) pour accroître au maximum les capacités productives nationales. Seulement, la participation du secteur privé s'est montrée très faible à l'exception de la réalisation de deux projets à Annaba et Oran. De même, les investissements de la part des étrangers, ont été pratiquement nuls.

2.2.2. La période 1967-1978

Cette période est caractérisée par la réalisation de trois plans de développement, au cours desquels la conception de la place du tourisme dans le développement a évolué. Les changements d'orientation en faveur d'un tourisme interne, sont intervenus dès le deuxième plan quadriennal et ont adapté les missions des complexes touristiques au tourisme social, quand ces derniers n'étaient pas carrément convertis en lieu de résidence.

Le plan triennal (1967-1969) est une première réponse aux préoccupations énoncées dans la charte du tourisme dans la mesure où l'Etat élabore des textes relatifs aux zones d'expansion touristiques, ainsi que le développement d'infrastructure d'accueil à travers tout le territoire national. Un investissement de 285 millions DA est programmé pour réaliser une capacité de 13 081 lits destinés au tourisme balnéaire, saharien, thermal et urbain.

¹⁷ Heddar Belkacem : « Rôle socio-économique du tourisme, cas de l'Algérie », 1988. p 49.

Tableau 2 : Bilan du programme triennal 1967-1969

Opération Prévue	Nombre de lits programmés	%	Lits achevés en 1969	%	Déficit	
					lits	%
Station balnéaire	6 766	51,7	2 406	35,5	4 360	64,5
Station urbaine	1 650	12,6	254	15,4	1 396	84,6
Station saharienne	1818	13,9	286	15,7	1 532	84,3
Station thermale	2 847	21,8	0	0	2 847	78,2
Total	13 081	100	2 946	22,5	10 135	77,5

Source : Ministère du tourisme, 1977

Au terme de ce plan, les opérations prévues pour le type balnéaire ont eu la priorité dans la réalisation, avec un taux de 35,5 % soit 2 406 lits achevés sur un total de 6 766 lits programmés, et ce en raison de la situation favorable des plages algériennes. Mais, à la fin de cette période, non seulement les objectifs n'ont pas été réalisés, le déficit a atteint 10 135 lits soit 77,5 %. L'écart entre les prévisions et la réalisation des opérations est dû essentiellement aux déficiences des capacités de réalisation et à une responsabilité administrative mal définie.

L'objectif exprimé dans le premier plan quadriennal (1970-1973) était d'augmenter les capacités d'hébergement, pour atteindre 70 000 à 90 000 lits à la fin de la décennie. À cet effet, 35 000 lits ont été programmés au cours de la période. 1970-1973¹⁸ et ce, dans le dessein de répondre aux exigences du tourisme national et international et surtout terminer le premier programme du plan triennal. Pour réaliser ces projets, l'État a accordé une enveloppe exceptionnelle de 700 millions de DA, soit 2,5 % du montant total des investissements publics durant cette période. À la fin de ce plan, seulement 9 000 lits ont été réalisés, soit un manque à réaliser de près de 26 000 lits.¹⁹

Durant cette période, le secteur a connu une restructuration au niveau organisationnel par la création de plusieurs organismes en 1970 tel que la société nationale de l'hôtellerie et du tourisme, ainsi que l'entreprise des travaux touristiques créent et une association à but non-lucratif qui a également été intégrée au secteur touristique au cours de cette période (TCA).

¹⁸Sehab Habiba: « Le conflit entre le tourisme et l'industrie dans la Daïra de Skikda ». Thèse de Magistère, Université de Annaba. P30.

¹⁹Idem, p19.

Le deuxième plan quadriennal (1974-1977) amorçait les premières initiatives vers un tourisme interne justifiées par l'amélioration du niveau de vie des Algériens en relation avec les conjonctures favorables des hydrocarbures. Cette orientation était annoncée dans la charte nationale de 1966 et confirmée un peu plus tard dans celle de 1976. Au cours de cette période, il s'agissait de poursuivre les aménagements touristiques non réalisés durant la période antérieure et engager la réalisation d'équipements supplémentaires pour un nouveau programme de 25 000 lits dans le but d'atteindre une capacité de 60 000 lits avant 1980.

La réalisation physique de 41 % des objectifs ont été atteints, soit une relative amélioration par rapport aux taux de réalisation enregistrée au cours du plan triennal 1967-1969, et du premier plan quadriennal 1970-1973 qui étaient respectivement de 20 % et de 33%, mais qui restent faibles au regard du niveau des objectifs.

En matière d'infrastructure, la période 1970-1977 a vu la réalisation de centres touristiques (Moretti, Zéralda, les Andalouses, sidi Fredj) de haut de gamme, destinés à la promotion du tourisme international. D'une manière générale, à la fin de la période, l'infrastructure hôtelière restait largement insuffisante et inégalement répartie entre les régions, quand bien même celles-ci avaient des vocations touristiques. Une wilaya à vocation touristique comme Skikda ne disposait que d'un seul hôtel, alors que Médéa en était carrément dépourvue, reflet du peu d'intérêt accordé à l'activité touristique durant cette période.

Les hôtels étaient répartis en cinq catégories. De 1 à 5 étoiles. Dans la catégorie une étoile, 47 hôtels, soit 36 % du total de nombre d'hôtels de pays ; dans la catégorie deux étoiles, 34 hôtels soit 26 % ; dans la catégorie trois-étoiles, 29 hôtels soit 22 % ; dans la catégorie quatre étoiles, 16 hôtels soit 12 % et dans la catégorie cinq étoiles 5 hôtels soit 4 % du total de nombre d'hôtels de pays. Cette structure illustre l'absence d'un potentiel hôtelier capable de répondre à un niveau et à une exigence d'une demande d'un tourisme externe durant la période 1970-1977.

Les statistiques relatives des flux des voyageurs reflètent la politique touristique du pays. Le nombre de voyageurs non-résidents, indicateurs de mesure du tourisme international, n'a jamais dépassé 300 000 durant la période 1970-1977, avec une moyenne de 240 000 touristes par an.

Tableau 3 : Entrée des voyageurs de 1970-1977 :

Année	Non-résidents	Résidents nationaux	Résidents étrangers	Total général
1970	235 835	377 432	141 109	734 394
1971	226 025	390 685	141 743	758 453
1972	237 242	427 276	154 909	839 427
1973	250 210	575 167	153 106	978 483
1974	249 006	659 148	183 418	1 091 572
1975	296 516	740 569	219 529	1 256 614
1976	184 795	704 686	208 159	1 097 635
1977	241 718	917 848	238 703	1 398 264

Source : Annuaire statistique 1977-1978.

Les flux des voyageurs non-résidents de nationalité française prédominent par une proportion variée entre 30 % et 45 % selon les années (tableau 3).

En 1974 le mouvement touristique demeure faible, 249 006 entrées de voyageurs non-résidents, flux bien inférieur à celui de la Tunisie (716 003) et du Maroc (1 052 018).²⁰

La fréquentation des complexes touristiques restait dominée à cette période par les résidents (58 %). A titre illustratif le complexe de Mortti (Sidi-Fredj Alger) était occupé en 1978 exclusivement par les résidents, il a été enregistré 127 501 nuitées, dont 50 503 pour les résidents nationaux et 76 998 pour les algériens résidents à étrangers.

2.2.3. L'impact des réformes de la décennie 1980 sur l'évolution du tourisme

Le bilan touristique a montré la faiblesse du secteur en matière d'infrastructure d'accueil. À la lumière de ce résultat, de nouveaux objectifs et une nouvelle stratégie de développement touristique ont été définis, reposant sur différentes recommandations. D'un côté par l'achèvement des programmes mentionnés dans les précédents plans ; le recensement et la protection des potentialités touristiques nationales afin de pouvoir établir une carte des implantations touristiques et l'établissement d'un Schéma Directeur d'Aménagement Touristique (SDAT). De l'autre côté par l'encouragement de l'épargne nationale privée ; le développement et la promotion du tourisme international ; la revalorisation de la profession hôtelière et touristique et le renforcement de la législation et de la réglementation visant à protéger les ressources touristiques naturelles historiques du pays.

²⁰ Nicole Widmann, op cit, p 23.

La décennie 1980 a également vu la naissance de deux plans quinquennaux. Les principales actions du premier plan (1980-1984) est de programmer de l'hôtellerie urbaine ; l'expansion de l'hôtellerie saharienne ; l'expansion des stations thermales ; et l'aménagement des stations des ZET servant de modèles d'actions futures pour les autres opérateurs (collectivités locales, secteur privé).

En matière de financement, Le montant alloué au secteur touristique dans ce plan est de 3.4 milliards de DA, ce chiffre représente à peine 0.009 % du budget global des investissements. Le but de ce plan était d'arriver à une capacité d'accueil de 50 880 lits en 1985 à travers la programmation 89 projets.

Au cours du deuxième plan quinquennal (1985-1989), l'attention principale a été accordée au tourisme interne par une mise en œuvre de programme particulier pour l'accueil des touristes locaux. Le deuxième plan quinquennal comptant plusieurs objectifs tel que la poursuite de la politique d'aménagement touristique, le développement du thermalisme et du climatique, la décentralisation des investissements et la diversification des opérateurs tels que les collectivités locales, le secteur privé, et d'autres organismes publics, et permettre aussi au secteur privé à résorber le déficit enregistré au niveau interne sans négliger l'apport du tourisme étranger.

Cette période s'est distinguée par la mise en œuvre des premières réformes, à travers la restructuration des entreprises et leur décentralisation, en permettant la création de plusieurs organismes régionaux. Mais ces mesures de restructuration se sont avérées inefficaces et ont reproduit les mêmes difficultés, l'absence de rigueur dans la gestion, les coûts salariaux trop élevés et la faible productivité liée en partie à un système de rémunération non adapté.

Tableau 4 : les capacités nationales d'hébergement en 1989

Type du Tourisme \ Secteur	Secteur public	Secteur privé	Total	part(%)
Balnéaire	12 182	1 145	13 327	27 .60
Saharien	3 731	2 250	6331	13 .10
Thermal	3 588	1 528	5116	10.60
Climatique	954	76	1030	02.13 %
Urbain	5 337	17161	22498	46.57
Total	25 842	22460	48302	100 %
Pourcentage	53.5 %	46 .5 %	100 %	

Source : Algérie, guide économique et social, ANEP, 1989, p 384

La participation du secteur privé aux infrastructures touristiques n'a été remarquable que dans le secteur urbain avec un taux de 46.57 %. Cette capacité d'accueil restait insuffisante par rapport aux objectifs tracés, et au regard des pays voisins comme la Tunisie qui compte 69 044 lits durant la même période.

Le flux touristique reste relativement stable par rapport à la période précédente, fluctuant entre 250 000 et 660 000 selon les années, avec une moyenne annuelle de 370 000 touristes (au sens : entrée de voyageurs non-résidents) :

Tableau 5 : Entrée des voyageurs de 1980 à 1989

Année	Non-résidents	Résidents nationaux	Résidents étrangers	Total
1980	290 950	1 733 216	291 090	2 315 256
1981	321 478	2 300 173	288 675	2 910 326
1982	278 301	1 600 302	256 144	2 134 747
1983	285 072	1 745 773	289 616	2 320 461
1984	409 365	2 142 641	324 811	2 876 817
1985	407 353	2 814 977	306 623	3 528 953
1986	347 745	1 939 923	248 034	2 535 702
1987	250 571	1 078 823	36 157	1 365 551
1988	446 883	-	-	966 906
1989	661 079	-	-	1 206 865

Source : ONS annuaire statistique

Le tourisme international reste marqué par la prédominance (à l'instar du Maroc et de la Tunisie) des touristes français avec 39 % en moyenne des entrées des voyageurs non-résidents. Au cours de la même période, le nombre d'arrivées dans un pays comme le Maroc n'a cessé de croître. En 1987 et 1989, celles-ci sont passées de 3,2 millions à 3,6 millions, reflétant ainsi pour l'Algérie le caractère secondaire du tourisme dans cette phase des premières réformes.

2.3. Le tourisme durant la phase de transition vers l'économie de marché

Au début des années 90, de nouveaux textes législatifs et réglementaires, notamment la loi sur la monnaie, le crédit et le code des investissements ont été mis en place pour impliquer le capital privé national et étranger dans les investissements. Cependant la dégradation de la situation sécuritaire a annihilé l'impact de ces premières mesures et les indicateurs d'activités

du tourisme ont été fortement altérés. Ainsi l'année 1991 a enregistré une baisse du flux touristique de 70 % liée aux effets de la guerre du Golfe et de la situation sécuritaire interne.

Tableau 6 : Répartition des flux touristiques de 1990 à 1999

Année	Etrangers	Algériens résidents	Total
1990	685.815	451.103	1.136.918
1991	722.682	470.528	1.193.210
1992	624.096	495.452	1.119.548
1993	571.993	555.552	1.127.545
1994	336.226	468.487	804.713
1995	97.648	421.916	519.576
1996	93.648	511.477	604.968
1997	94.832	539.920	634.752
1998	107.213	571.234	678.448
1999	147.611	607.675	755.286

Source : Ministère du Tourisme

A partir de 1997, avec la relative accalmie sur le plan sécuritaire, on relève une amorce dans l'amélioration de l'image du pays à l'étranger et quelques prémices d'un intérêt naissant des touristes envers l'Algérie. Selon les données du Ministère du tourisme, le nombre de touristes au sens « entrée de voyageurs » serait passé de 634 752 durant l'année 1997 à 739795 à fin novembre 1999, avec une amélioration du flux des étrangers. Le nombre de ces derniers s'est élevé à 94 832 en 1997, 107 213 en 1998, 147 611 en 1999. La différence est constituée par les entrées des Algériens résidents à l'étranger qui est passé de 571 234 en 1998 à 607 675 en 1999, (tableau 6).

Depuis 1980, les infrastructures d'hébergement n'ont pas connu un développement appréciable tant pour le secteur public, que pour le secteur privé, et ce, malgré les mesures réglementaires mises en œuvre pour favoriser l'investissement dans le tourisme.

Selon le Ministère du tourisme et de l'artisanat la capacité d'accueil du secteur est de 67 087 lits (public et privé) dont, 5 000 seulement environ répondent aux normes internationales (tableau 7). En effet, près de 3 hôtels sur 4 ne sont pas classés, et seulement 1% est classé dans la catégorie 5 étoiles.

Tableau 7 : Répartition des capacités hôtelières selon le type de la catégorie

Catégories	Nombre d'hôtels	%	Nombre de lits	%
1 étoile	49	6	2541	4
2 étoiles	66	9	5519	8
3 étoiles	78	10	21310	32
4 étoiles	20	3	3222	5
5 étoiles	11	1	4604	7
Non classés	552	71	29891	44
Total	776	100	67087	100

Source : Ministère du Tourisme et de l'Artisanat

Ces capacités, restent concentrées quantitativement dans le tourisme urbain, et ce aussi bien en terme d'hôtels (497) qu'en terme de lits (31 506). Le développement du tourisme saharien, dont la contribution à la balance des paiements est attendue à court terme, reste confronté à l'insuffisance des infrastructures hôtelières, particulièrement dans la région la plus attractive, la wilaya de Tamanrasset qui ne dispose que de 6 hôtels et une capacité d'accueil de 650 lits.

Depuis l'année 2000, les chiffres concernant les arrivées d'étrangers sont en nette progression passant de 866 000 en 2000 à 1 433 000 en 2005 et 1 912 000 en 2009. Après avoir atteint le deux millions de touristes en 2010 et 2011, on remarque une évolution continue de nombre de touristes avec une hausse de près de 10%. En 2013 le nombre des touristes est de 2 733 000. Cette évolution positive est due à l'amélioration de niveau de la sécurité en Algérie.

Tableau 8 : Evolution des arrivées touristiques vers l'Algérie (Milles = million)

Année	2000	2005	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Nmbr des arrivées	866	1,433	1,772	1,912	2,070	2,395	2,634	2,733

Source : Organisation Mondiale du Tourisme

À titre de comparaison avec des pays voisins, la Tunisie a recensé 7,3 millions de visiteurs étrangers en 2013, le Maroc avec 10 millions, l'Afrique du Sud a reçu 9.5 millions et l'Égypte 9 millions de touristes en 2013 malgré l'absence de la sécurité dans ce pays.

L'Algérie dispose de 1 184 hôtels en 2011, avec une capacité totale de 92 737 lits. L'hôtel urbain occupe la plus grande partie en matière de nombre, 784 ou de capacité de 52 445 lits ; l'hôtel Balnéaire est en deuxième position avec 284 hôtels d'une capacité totale de

31 322 lits ; les hôtels du type saharien, thermal et climatique avec (57), (45) et (14) hôtels respectivement, et une capacité d'accueil de (3 770), (4 111) et (1 089) lits respectivement.

2.4. Nouvelle politique touristique, horizon 2025 :

Lancé en 2008, le SDAT qui est une composante du SNAT (schéma National d'Aménagement du Territoire) 2025, prévu par la loi 02-01 du 12 décembre 2001 relative à l'aménagement du territoire et du développement durable, vise à accroître le nombre de touristes pour atteindre 2.5 millions en 2015 et 20 millions en 2025. À travers ce schéma, on considère plus le tourisme comme un secteur d'activité, mais il constitue toute une industrie qui assemble promotion du tourisme et environnement.

« Pour l'Algérie, le tourisme n'est plus un choix, c'est un impératif national, en ce sens qu'il constitue un moteur de développement, de valorisation du patrimoine culturel et historique national et un accélérateur de la croissance »²¹.

La politique de développement du tourisme vise à jeter les fondements nécessaires à l'émergence de la destination Algérie en tant que destination touristique originale et compétitive, capable de positionner durablement l'Algérie au niveau des marchés internationaux des voyages d'une part et de satisfaire les besoins des nationaux en vacances, loisirs et détente d'autre part. Cet objectif de positionnement du tourisme découle d'une démarche méthodologique reposant sur un état exhaustif des lieux tant quantitatifs que qualitatifs, mettant en relief aussi bien les importantes et diverses potentialités naturelles, historiques, culturelles et les handicaps en matière d'infrastructures d'hébergement, de qualité de service et des prestations, de qualification des ressources humaines, d'absence de communication et d'outils modernes de promotion touristique.

Ce plan comporte cinq piliers : promouvoir l'Algérie comme destination touristique de premier choix, développer des pôles touristiques d'excellence, introduire des contrôles de qualité, encourager le partenariat public privé et attirer des investissements surtout les investissements directs étrangers pour créer de la valeur ajoutée et de l'emploi.

Le premier objectif et l'enjeu fondamental de cette politique restent la ressource alternative aux hydrocarbures qu'il peut constituer dans les années à venir et faire de l'Algérie une destination touristique internationale tout en laissant place au tourisme interne en organisant l'offre touristique en direction du marché national afin de faire participer ce secteur à la création d'emplois et l'amélioration des grands équilibres.

²¹ Ministère de l'Aménagement du Territoire de l'Environnement et du Tourisme : Schéma Directeur d'Aménagement Touristique "SDAT 2025" Livre 1 Le diagnostic : audit du tourisme algérien, 2008, p 7.

Le deuxième objectif est de rendre le tourisme comme un secteur connu par sa transversalité, de ce fait, il crée des effets d'entraînement sur les autres secteurs comme l'agriculture, bâtiment, travaux publics et hydrauliques (BTPH), l'industrie, l'artisanat, et les services. Ajoutons le fait qu'il intègre différents facteurs comme le transport, l'urbanisme, l'environnement et la formation. À noter que ce schéma doit prendre en considération les stratégies d'autres secteurs sachant que le tout est possible grâce au SNAT c'est-à-dire que le SNAT met en dynamique toutes les stratégies des différents secteurs.

Le troisième objectif est de combiner entre la promotion du tourisme et l'environnement par la prise en considération de la notion de durabilité, ainsi, on doit à travers ce schéma assembler le social, l'économique, le culturel et l'environnemental. De ce fait, la notion de l'écotourisme semble primordiale.

Le quatrième objectif consiste à rendre le territoire est le support de développement, c'est le lieu où se manifestent l'histoire et la diversité culturelle et parler d'un tourisme durable mené à dire que les stratégies de développement touristiques doivent respecter et prendre en considération les diversités culturelles, valoriser et protéger le patrimoine afin de réaliser un développement local durable.

Enfin, le cinquième objectif concerne l'amélioration de l'offre touristique algérienne avec de nouveaux produits pour répondre à la demande touristique exprimée par les touristes internationaux. À travers ce marché important l'image de l'Algérie va connaître une amélioration comme il est programmé dans ce schéma.

Le schéma directeur d'aménagement touristique constitue le cadre stratégique de référence pour la politique touristique de l'Algérie, qui donne pour l'ensemble du pays, ainsi que pour chacune des parties du territoire national, les orientations d'aménagement touristique dans le cadre d'un développement durable. À ce titre, les régions disposant d'atouts nécessaires à l'accueil de projets touristiques d'excellence ont été identifiées et regroupées en pôles touristiques d'excellence. Au sein de ces pôles, un certain nombre de sites ont été sélectionnés pour être réservés exclusivement au développement touristique. Un décret exécutif les définit comme zones d'expansion touristique (ZET) correspondant à un portefeuille foncier d'environ 48 500 hectares.

3. Le Rôle socioéconomique du tourisme :

Le secteur du tourisme occupe une place importante dans l'économie de plusieurs pays, vu les recettes qu'il génère, les emplois qu'il crée et son rôle dans la dynamisation des autres secteurs. Dans cette dernière section, nous mettrons en exergue les retombées socioéconomiques de l'activité touristique (les recettes en devises, la création d'emplois, la contribution au PIB et enfin l'investissement touristique) en Algérie.

3.1. Balance de paiement

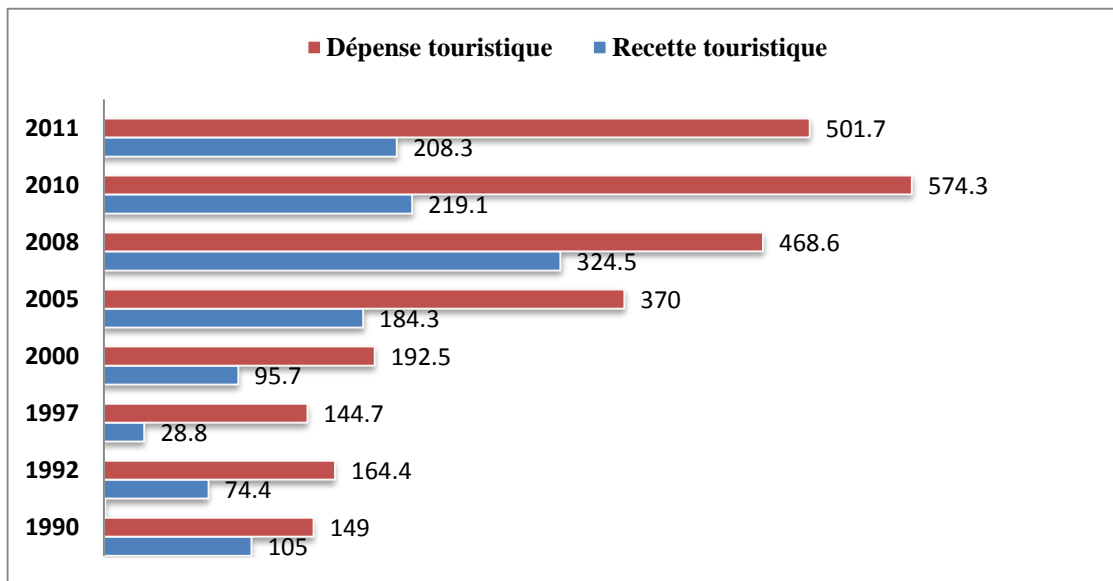
Les recettes touristiques de l'Algérie représentent 105 millions de dollars en 1990, est suite aux différents mouvements qui sont subi l'Algérie dans la deuxième moitié de 1990, le montant des recettes touristique a commencé de baisser pour atteindre 83,9 millions de dollars en 1991, soit une baisse de 20,09 % par rapport à l'année 1990. La dégradation de niveau de la sécurité est continue et la baisse du montant des recettes touristiques, continu aussi pour réaliser un montant de recettes en devise de 28,8 millions de dollars en 1997. À partir de 1998 les recettes touristiques algériennes ont connu une augmentation pour atteindre un montant de 74,3 millions de dollars.

L'amélioration des conditions sécuritaires à partir de 2000 s'est traduite par un accroissement de l'activité touristique. Les données montrent qu'en 2003 le secteur du tourisme a enregistré un chiffre d'affaires de 123 millions de dollars, et en 2008 le tourisme algérien a réalisé le meilleur montant de recette dans l'histoire du pays avec 324,5 millions de dollars, soit une augmentation de 46 % par rapport à l'année 2000. La crise économique de 2008 a causé une baisse de 17,90 % dans le chiffre d'affaires réalisé par le secteur du tourisme en 2009 par rapport à l'année 2008.

Le montant des recettes touristiques durant l'année 2012, est situé à 217 millions de dollars, le montant des recettes touristique a connu une augmentation de 22,5 % en 2013 pour atteindre 280 millions de dollars. À titre de comparaison avec les pays voisins, les recettes touristiques du Maroc en 2013 représentent 8,78 milliards de dollars, soit 15,68 du total des recettes touristiques de l'Afrique. Quant aux recettes touristiques de la Tunisie représentent près de 5,09 % du total des recettes de l'Afrique avec 2,85 milliards de dollars.

En dépit de l'accroissement des entrées touristiques ces dernières années, le montant en devises dépensé par les nationaux à l'étranger reste supérieur à celui des devises générées par les flux d'entrées des non-résidents.

Figure 1 : L'évolution de la balance touristique-poste voyage (millions de dollars)



Source : Etabli par nous-mêmes d'après les données de l'ONS

3.2. L'emploi dans le secteur touristique

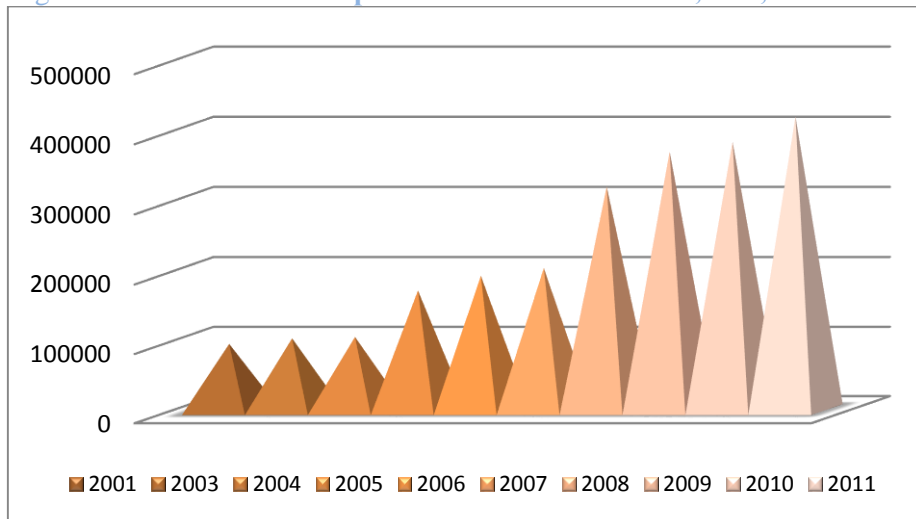
Les statistiques de l'office national des statistiques montrent qu'en 2008 le secteur de tourisme attribue près de 300 000 emplois au secteur hôtels, cafés et restaurants (HCR), dont près de 45 000 dans la branche hôtellerie, soit 15% du taux d'emploi directe et indirecte. Selon le ministère du tourisme et de l'artisanat, le nombre d'emplois enregistré dans la branche hôtels, café et restaurants en 2011 et de 420000 emplois, soit une hausse de 8,6 % par rapport à l'année 2010.²²

Le conseil mondial du voyage et du tourisme table sur une faible hausse du pourcentage de la main-d'œuvre employée dans le secteur au cours de la période 2008-2018, en prévoyant qu'elle passera de 506 000 en 2008 à 666 000 en 2018.²³

²² Ministère du tourisme et de l'artisanat

²³ ONS, 2008.

Figure 2 : Evolution de l'emploi dans la branche Hôtels, café, restaurants.



Source : Etabli par nous-même d'après les données de ministère du tourisme et du l'artisanat

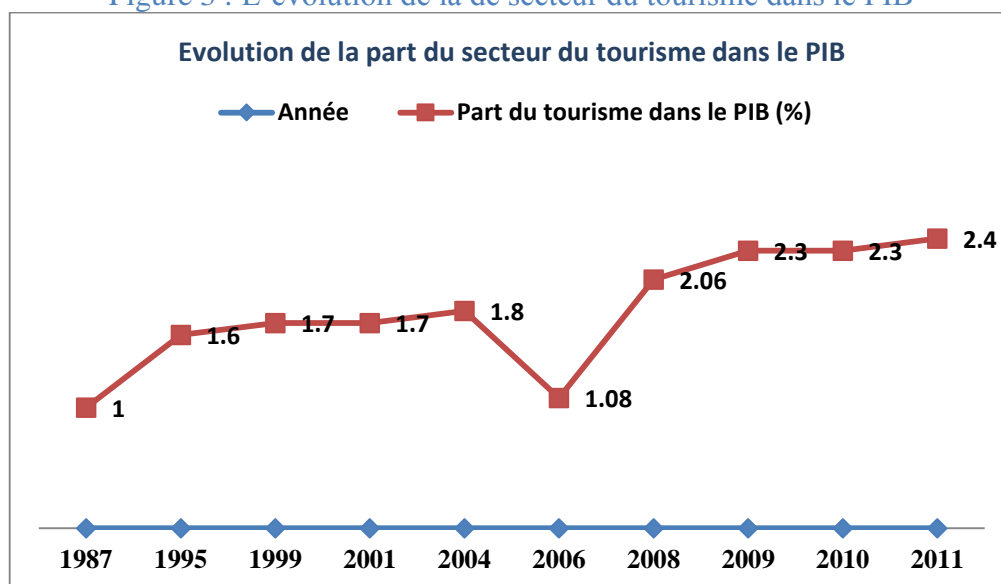
3.3. La part du secteur du tourisme dans le PIB

La part du secteur du tourisme dans l'effort national de création de richesse, mesurée par la valeur ajoutée a enregistré une progression constante entre 1995 et 2006. La part du tourisme dans le Produit Intérieur Brut (PIB) est d'une moyenne de 1,6 % durant la période (1995-2006).

La part du tourisme dans le PIB est restée stable depuis plusieurs années. A partir de l'année 2008, la part du tourisme dans le PIB a enregistré une croissance importante pour franchir le seuil de 2%, cette augmentation a continué en 2009 pour arriver à 2,3%, et en 2011 la part du tourisme dans le PIB a connu une légère croissance pour atteindre 2.4%.

La part du tourisme se situe visiblement à des niveaux très bas, pour ne pas dire invisibles. Les faibles pourcentages observés pour la période considérée, de la part du tourisme dans le PIB, s'explique en partie par la hausse de la part des hydrocarbures dans le même PIB laquelle est passée à près de 45% consécutivement aux augmentations du prix du baril.

Figure 3 : L'évolution de la de secteur du tourisme dans le PIB



Source : Etabli par nous-mêmes d'après les données de Ministère du tourisme et du l'artisanat

En outre, l'absence d'un Compte Satellite du Tourisme (CST) rend toute analyse complexe. Car, l'élaboration d'un CST serait d'un apport considérable pour un calcul exhaustif de la contribution du secteur du tourisme dans l'économie nationale. Actuellement plusieurs activités directes (ex : agences du tourisme et des voyages) ou connexes (ex : transport), ne sont pas comptabilisées pour la détermination de la part du tourisme dans le PIB.

3.4. L'investissement touristique

L'investissement touristique est un investissement matériel, la création d'un nouveau capital réel (acquisition des terrains, construction ou achat d'édifices, réalisation d'équipements ou achat de matériel amortissable). Il vise à accompagner ou à développer la fréquentation touristique.

Tableau 9: Répartition des projets d'investissement 2005-2010 (millions DA)

	Nombre de projets	Capacité en lits	Emplois prévus	Coûts Prévisionnels
2005	270	25372	8009	59 118,08
2006	353	35 107	13 715	60 856,94
2007	287	26 752	9 664	88 920,15
2008	275	28 237	10 845	71721,30
2009	321	34 931	13 424	123 435,78
2010	329	35 861	12 517	-

Source : Ministère du Tourisme et de l'Artisanat.

À partir de l'année 2007, l'administration chargée du tourisme change de vision et accorde une grande importance au développement du tourisme. Elle tente de mobiliser tous les acteurs des différents secteurs inhérents au tourisme et des professionnels du domaine. Une enveloppe financière volumineuse de 8, 892, 015, 000 milles dinars est accordée au secteur pour la réalisation de 287 projets. En effet, en 2007, quarante (40) sociétés internationales (Emiratis, Saoudiennes, Qataris et Koweïtiennes) ont manifesté leur intérêt à investir dans la réalisation de plusieurs villages touristiques à travers les pôles d'excellence. Cet investissement est de l'ordre de 32 milliards de dinars, avec un chiffre d'affaires prévisionnel de 6 milliards de dinars.²⁴

En 2010, nous dénombrons 329 projets en cours ; 121 projets à l'arrêt ; 124 projets non lancés et 23 projets achevés. Sur le total de 121 des projets à l'arrêt, 50% ont des contraintes liés au financement selon le Ministère du Tourisme. Les projets achevés totalisent une capacité d'hébergement de 1610 lits créant ainsi 914 postes d'emploi.

Conclusion

L'Algérie peut envisager son avenir en évaluant ses potentialités et ses atouts touristiques, et en transformant ses faiblesses en richesses. Ainsi de par ses importantes potentialités touristiques si abondantes et diversifiées mais encore largement en friche, l'Algérie est en mesure de faire valoir ses atouts pour non seulement rattraper laborieusement son retard mais aussi avant tout pour une meilleure revalorisation dans l'intérêt même d'une population confrontée à une quotidienneté des plus stressantes la privant de besoins touristiques si réconfortantes à même de la réconcilier durablement avec son pays, ses attraits son riche patrimoine matériel et immatériel.

Plusieurs efforts ont été mis en place afin d'améliorer l'image du secteur touristique en Algérie. Mais cela reste très insuffisant vu que l'Algérie ne s'est pas positionnée comme une véritable destination touristique sur le bassin méditerranéen. L'Etat ainsi que les opérateurs publics et privés doivent collaborer pour faciliter l'investissement touristique.

²⁴M. Aidli Lakehal : « Le Rôle Des Dépenses Publiques Dans Les Performances Touristiques En Algérie », communications : Université Abderrahmane Mira de Bejaia 2013, p 16.

Chapitre II

Chapitre II:

La PME, origine et poids dans l'économie algérienne

Introduction

Le tourisme peut contribuer au développement des autres secteurs d'activité et exercer un effet d'entraînement sur le reste de l'économie, à condition de l'existence d'un potentiel d'entreprises capables de faire pousser ce secteur vers le développement en continuité.

Les petites et moyennes entreprises jouent un rôle fondamental dans le processus du développement économique et social d'un pays. Par la flexibilité de leurs structures, leur capacité à s'adapter aux pressions multiformes de l'environnement économique, leurs aptitudes à assurer une intégration économique et le développement des régions. Les PME sont au centre des politiques industrielles et des préoccupations politiques des états soucieux de préserver et de développer l'emploi.

En Algérie, comme dans d'autres pays, les PME constituent la grande partie du tissu économique, bien que l'importance accordée à celle-ci est récente. Ainsi, les résultats ne sont apparus qu'à partir des années 2000, après une série de mesures d'accompagnement des entreprises pour les amener à acquérir une capacité suffisante pour contribuer au développement de l'économie algérienne.

1. Définition, atouts et faiblesses de la Petite et Moyenne Entreprise :

Il n'existe pas de définition unique de la PME. Les critères retenus se diffèrent selon les textes législatifs ou réglementaires instituant des dispositifs d'aides de la direction des PME. De même, cette définition diffère d'un pays à l'autre à cause de la non-conformité de la taille de l'économie à l'échelle internationale. Nous pouvons alors retenir quelques définitions dont chacune se réfère à un aspect :

1.1. Approche qualitative de la PME

L'approche qualitative rejoint plus la réalité socioéconomique par son caractère descriptif. Elle met l'accent sur les éléments distinctifs et caractéristiques d'une entreprise de petite échelle ; elle vise à mettre en évidence sa dimension humaine. « La PME est une unité de production ou de distribution, une unité de direction et de gestion, sous l'autorité

d'un dirigeant entièrement responsable de l'entreprise, dont il est souvent propriétaire et qui est directement lié à la vie de l'entreprise».²⁵

Les tenants de cette approche préfèrent définir ce type d'entreprise en se basant plutôt sur des aspects qualitatifs afin d'affiner davantage les critères de définition et de ratisser le plus large possible le champ d'application des PME. La Confédération Générale des PME retient que: « les PME sont des entreprises pour lesquelles le chef assume personnellement et directement les responsabilités financières, techniques, sociales et morales de l'entreprise quel que soit son statut juridique». De son côté, le rapport de J.E. Bolton (1971)²⁶ conceptualise la petite entreprise comme une unité socio-économique, et considère la PME comme l'entreprise qui « détient une part relativement petite de son marché ; une entreprise qui est gérée de manière personnelle par son propriétaire ; et une entreprise indépendante de la société, c'est-à-dire non intégrée dans une structure plus grande et ses propriétaires prennent leurs décisions sans contrôle extérieur ».

Selon l'approche multicritère de la PME qui est également été développé dans l'analyse réalisée en 1968 pour M. Witrin est consacrée aux PME. A côté de l'élément humain, l'analyse met aussi en exergue diverses, autres caractéristiques plus descriptives pour l'élaboration d'une définition qualificative « un personnel de direction relativement peu spécialisé ; des contacts personnels étroits entre les organes supérieurs de la direction et les ouvriers, les clients fournisseurs ou les propriétaires ; un manque de position de force pour négocier les achats et les ventes »;²⁷ et l'impossibilité de se procurer des capitaux en recourant au marché monétaire et des difficultés d'obtenir des crédits, même à court terme.

1.2. Approche quantitative de la PME

Les définitions dans cette approche visent à cerner le critère de la taille. Ainsi, pour obéir à des impératifs d'efficacité, la PME est définie au moyen de paramètres quantitatifs tels que le chiffre d'affaire, le total du bilan, l'effectif... qui sont utilisés dans les analyses statistiques ainsi que dans la plupart des législations qui touchent les PME. Les définitions de cette approche restent dominantes puisque la plupart des pays se sont attachés à distinguer

²⁵Robert Wtterwulghe : « La PME. Une entreprise humaine », 1998.p15.

²⁶ J.E.BOLTON: «Report of the committee of inquiry on small firms », Londres 1971. http://bayhdolecentral.com/3_DIV_SCAN/2791_001_OCR_DIV.pdf

²⁷ M. Woitrin : « Enquête sur la situation des PME industrielles dans le pays de la C.E.E, étude, série, concurrence », Bruxelles, 1966, p 4.

les entreprises selon le critère de la taille, mesurées le plus souvent en termes d'effectif ou le chiffre d'affaires.

La *Small Business* administration distingue les entreprises en établissant des critères quantitatifs, en termes de nombre d'employés ou de volume de vente. Ces critères et leurs limites diffèrent néanmoins pour chacun des différents programmes d'assistance aux PME, en fonction des objectifs et d'activités poursuivis par ceux-ci. De plus pour un même programme, ces limites varient encore selon l'appartenance sectorielle. L'Union européenne a, dès avril 1996, adopté une recommandation établissant une première définition commune des PME qui repose sur deux critères quantitatifs et un critère qualitatif : l'effectif, le chiffre d'affaires, le bilan annuel et le capital investi. Ainsi, la micro-entreprise est celle qui emploie moins de 10 employés, la petite entreprise est celle qui correspond aux critères de l'indépendance, emploie moins de 50 salariés, et réalise un chiffre d'affaire de moins de 70 millions d'euros, dont le bilan annuel ne dépasse pas 27 millions d'euros. Et la moyenne entreprise est celle qui correspond aux critères d'indépendance, emploie moins de 250 salariés, et réalise un chiffre d'affaire annuel de moins de 40 millions d'euros ou dont le bilan annuel ne dépasse pas 27 millions d'euros.

Actualisée en 2003 pour tenir compte du développement économique intervenu depuis 1996, la nouvelle définition entrée en vigueur le 1er janvier 2005 stipule que « les PME sont constituées par des entreprises qui occupent moins de 250 personnes et dont le chiffre d'affaire n'excède pas 50 millions d'euros, et le total du bilan annuel n'excède pas 43 millions d'euros ».

Tableau 10: Définition des PME selon la recommandation 2003/361/CE de la Commission européenne.

Entreprises	Effectif	Chiffre d'affaires annuel (€)	Total de bilan annuel (€)
Micro-entreprise	De 1 à 9	< 2 millions	< 2 millions
Petite entreprise	De 10 à 49	< 10 millions	< 10 millions
Moyenne entreprise	De 50 à 249	< 50 millions	< 43 millions
Grande entreprise	Plus de 250	> 50 millions	> 43 millions

Source : Journal officiel de l'Union européenne

Dans la catégorie des PME, une micro-entreprise est celle qui emploie moins de 10 personnes et/ou dont le chiffre d'affaires et bilan annuel n'excèdent pas 2 millions d'euros; une petite entreprise est une entreprise qui occupe moins de 50 personnes et dont le chiffre d'affaire annuel ou le total du bilan annuel n'excède pas 10 millions d'euros.

Par ailleurs, dans la plupart des pays de l'UE, il y a une distinction entre la définition juridique et définition statistique. La définition juridique, fondée sur la recommandation 2003/361/CE de l'UE, prend en compte l'effectif, le chiffre d'affaires annuel, le total de bilan et le degré d'autonomie (25% ou plus du capital). Dans certains cas, les seuils monétaires ont été adoptés comme le cas de l'Italie.

Il n'existe pas de seul universel de taille, mais la majorité des pays adoptent d'autres limites telles que le Japon 300 salariés, États-Unis 500 salariés.

Les petites et moyennes entreprises sont des entreprises dont la taille définie à partir de nombre d'employés, du bilan et du chiffre d'affaires, ne dépassent pas certaines limites ; les définitions de ces limites, diffèrent selon les pays.

En Algérie, est à défaut de l'existence d'une définition officielle de la PME avant 2001. L'Office National des Statistiques (ONS) définissait la PME comme étant une entreprise de production de biens et de services employant de 1 à 250 personnes. Au regard de cette définition, seul le critère effectif comptait. Ce n'est qu'en décembre 2001 dans la loi 01-18, que l'Algérie a défini les différents types de PME comme suit :

« La moyenne entreprise est définie comme une entreprise employant de 50 à 250 personnes, dont le chiffre d'affaires est compris entre 200 millions et 2 milliards de dinars ou dont le total du bilan est compris entre 100 et 500 millions de dinars algérien.

La petite entreprise est définie comme une entreprise employant de 10 à 49 personnes et dont le chiffre d'affaires annuel n'excède pas 200 millions de dinars ou dont le total du bilan n'excède pas 100 millions de dinars.

La très petite entreprise ou microentreprise, y est définie comme une entreprise employant de 1 à 9 employés et réalisant un chiffre d'affaires annuel inférieur à 20 millions de dinars et dont le total du bilan n'excède pas 10 millions de dinars.»²⁸

²⁸ Loi du 01-18 du 12 décembre 2001, portant la loi d'orientation sur la promotion de la PME, article 5 et 6.

Tableau 11: Critères de classification des PME.

Enterprise	Effectifs	Chiffre d'affaire (D.A)	Total du bilan (D.A)
Très petite Enterprise	1 – 9	< 20 millions	< 10 millions
Petite Enterprise	10- 49	< 200 millions	< 100 millions
Moyenne Enterprise	50-250	200 millions – 2 milliards	(100 – 500) millions

Source: Loi d'orientation sur la promotion de la petite et moyenne entreprise/petite et moyenne industrie; décembre 2001.

Les économistes distinguent dans la population de PME, la catégorie des très petites (TP) qu'ils s'appellent « des souris » et la catégorie de celles qui sont exceptionnellement dynamiques qu'ils appellent « des gazelles », enfin la catégorie des très grandes entreprises qu'ils appellent « les éléphants ».

Les souris, ce sont les très petites entreprises (TPE) de moins de 10 salariés. Elles ont pour vocation de rester structurellement petites ; leur potentiel est réalisé pleinement à cette taille et elles n'ont aucune raison d'en sortir. Dans tous les pays, les «souris» représentent l'écrasante majorité des PME (plus de 92%). Leur existence est donc nécessaire pour exploiter les niches que les grandes entreprises ne sont pas en mesure d'atteindre et pour suivre les variations de la demande.

Les gazelles, sont les moyennes entreprises (100 à 250 employés), parmi les quelques-unes qui affichent des performances exceptionnelles telles que l'idée de régularité présente dans le critère de Birch qui retient comme gazelles les entreprises à la croissance d'au moins 20 % pendant 4 années consécutives²⁹. Ce sont elles qui portent le poids de la compétitivité parce qu'elles sont dans la tranche de taille qui leur permet d'échapper aux inconvénients des éléphants et à ceux des souris³⁰. Aussi, elles réalisent des performances exceptionnelles: vivacité, innovation, réactivité, exportation et croissance.

Les éléphants, ce sont les grandes entreprises dont le nombre d'emplois va de 500 à plusieurs centaines de milliers et qui présentent un certain niveau d'intégration verticale. Elles développent des stratégies à l'échelle planétaire et réalisent des investissements lourds dont l'amortissement s'étale sur plusieurs années ; ce qui les rend allergiques à un rythme accéléré dans le changement et l'innovation.

²⁹ Claude Picart ; Document de travail, Les gazelles en France, 2006 ; p 08.

³⁰ Kheladi Mokhtar ; développement locale. 2012, p 105.

1.3. Les forces et faiblesses de la PME

La PME bénéficie de certains avantages par rapport à la grande firme et ce grâce à sa petite taille qui lui permet de :

- La PME présente généralement une structure simple et flexible qui lui permet d'être réactive à toute modification de l'environnement. Cette organisation entraîne de faibles coûts de structure ce qui peut lui donner un avantage concurrentiel par rapport à la grande entreprise (GE). Cependant, dans une phase d'expansion qui pourrait entraîner des modifications de sa structure, la PME devra faire en sorte que ses coûts soient absorbés par les ventes futures.
- Les niveaux hiérarchiques étant souvent très réduits, les processus de décisions sont plus rapides pour régler les problèmes liés à l'activité. L'information circule également de manière plus efficace même si elle revêt un caractère informel.
- La modestie de la taille des PME leur permet une gestion de personnel plus efficace et plus économe ; plus efficace parce qu'elle se traduit souvent par une grande souplesse d'utilisation de la main d'œuvre et par une meilleure implication de celle-ci, plus économique parce que la main d'œuvre y est en générale moins qualifiée et peu syndicalisée, ce qui tend à réduire le coût. De plus, Dans les PME, les salariés peuvent être plus motivés que dans une GE. En effet, ils peuvent se sentir plus impliqués dans la pérennité de la PME car cette dernière n'offre pas toutes les possibilités d'une grande entreprise en cas de licenciement (reclassement, indemnités de licenciement par exemple).
- En revanche, la petite taille peut être perçue comme un handicap pour les PME. En effet, la PME est vulnérable de par son domaine d'activité. Si la PME est mono-produit, une chute de la demande entraînera une baisse des revenus que la PME ne pourra pas compenser par un autre produit.
- La PME qui dépend d'un seul client, par exemple dans la grande distribution, ou d'un seul fournisseur s'expose à un risque économique très important.
- La PME peut également rencontrer des problèmes de financement liés à son développement. En effet, les banques sont souvent réticentes à accorder des crédits quand les PME ne sont pas adossées à de grands groupes.
- En cas d'évolution, la PME peut rencontrer des rigidités au changement. Dans une PME, les salariés ont des évolutions de carrière (verticales et horizontales) moins importantes que dans les GE. Un changement pourrait les conduire à assumer des nouvelles fonctions pour lesquelles ils ne sont pas formés et ainsi modifier le climat social.

2. Genèse et développement des PME en Algérie

La majorité des PME en Algérie sont nées à partir de la fin des années 1980. La PME avant cette période n'a jouée qu'un rôle secondaire. Majoritairement, on peut distinguer trois périodes de l'évolution de la PME depuis l'indépendance.

2.1. La PME à la veille de l'indépendance

À la veille de l'indépendance, la plupart des PME qui existaient, étaient aux mains des colons. Juste après l'indépendance, ces entreprises ont été confiées à des Comités de gestion après le départ de leurs propriétaires étrangers ; elles furent intégrées à partir de 1967 dans des sociétés nationales. Ainsi, le premier Code des Investissements a été promulgué le 26 Juillet 1963. Il se déroulait une année après l'indépendance, dont son objectif est de rassurer les investissements privés étrangers, ainsi de freiner les capitaux fuyant du pays. En dépit les garanties et les avantages qui comptait accorder aux investisseurs nationaux et étrangers, il n'a pas eu d'effets notables sur le développement du secteur des PME. De 1963 à 1965, seulement 2 projets d'investissement de PMI ont été initiés, l'un portant sur une unité de chaussures et l'autre sur des produits chimiques. Quant au capital étranger, il ne s'est pas manifesté outre mesure.

Un nouveau Code des Investissements fut promulgué le 15/09/1966, et visait à définir un statut à l'investissement privé national dans le cadre du développement économique. Il avait pour objectif de faire jouer au secteur privé son rôle dans la stimulation de la croissance économique, tout en prévoyant une place prédominante pour le secteur public. Ce code a obligé les entrepreneurs privés d'obtenir l'agrément de leurs projets auprès de la Commission Nationale des Investissements (CNI). La complexité des procédures d'obtention d'agrément ont fait dissoudre la CNI en 1981. Malgré le spectre qui pèse sur les privés, un certain nombre de commerçants ont décidé de mobiliser leurs capitaux dans l'investissement productif. Le nombre des PME créées est de 263 entreprises offrant 10 200 postes d'emploi en 1966. En 1968 le nombre passe à 1 086, et à 1 434 en 1973, toutes activités confondues y compris le BTP.

Cependant, la PME a marqué réellement son démarrage à partir du premier plan quadriennal [1970-1973] ; qui avait prévu un programme spécial de développement des industries locales, suivi du deuxième plan quadriennal [1974- 1978]. Durant toute cette période, le développement de la PME a été initié exclusivement par le secteur public dont les objectifs constituent à assurer un équilibre régional. C'est ainsi qu'un total de 594 PME

ont été réalisées durant cette période. Cette période est caractérisée par l'adoption d'une économie planifiée à prédominance publique et d'une industrialisation basée sur des industries de biens d'équipements et des produits intermédiaires, ce qui explique, à vrai dire, que la PME a été réservée comme « appoint » au secteur public. Elle se trouvait en aval de l'entreprise publique, et dépendante d'elle à cause du rôle que jouait le monopole de l'État.³¹

Dans la dernière moitié des années 70, beaucoup d'investisseurs ont entrepris des centaines d'études technico-économiques et de faisabilité à grands frais pour voir ensuite leurs dossiers rejetés par les commissions d'agrément des investissements sous prétexte que l'activité souhaitée relève du monopole d'état. Quant au capital étranger, tout projet était systématiquement écarté.

2.2. La PME durant les années 82-88

Durant la période 1982-1988, de grandes réformes ont été amorcées toujours sous le système de l'économie administrée, devant le contre-choc pétrolier (le baril de pétrole atteindre un minimum de 10 dollars en 1986), qu'a subit l'Algérie, et au regard de l'investissement et de la création d'entreprise, cette période a connu la destruction du système productif, dans le cadre d'une promulgation d'un nouveau cadre législatif et réglementaire relatif à l'investissement privé (loi du 21/08/1982) qui a dicté un ensemble de mesures favorables aux PME telles que: le droit de transfert nécessaire pour l'acquisition des équipements et dans certains cas des matières premières et l'accès, même limité, aux autorisations globales d'importations (A.G.I) ainsi qu'au système des importations sans paiement. En 1983, et via le décret exécutif n°83-98 du 29/01/1983, un office pour l'orientation, le suivi et la coordination de l'Investissement privé (OSCIP) a été placé sous la tutelle du Ministère de la Planification et de l'Aménagement du Territoire. Il a été créé, notamment dans le but de délivrer les arguments fondamentaux aux investissements privés tels que énoncés par le nouveau code des investissements, d'assurer une meilleure intégration de l'investissement privé par le processus de planification, et ainsi d'orienter l'investissement privé national vers des activités et régions susceptibles de répondre aux besoins du développement et d'assurer sa complémentarité avec le secteur public.³²

³¹ Farida Merzouk : « PME et compétitivité en Algérie », Article, Université de Bouira – Algérie, 2009. P 02.

³² Samia Gharbi : « LES PME/PMI en Algérie : état des lieux », documents de travail : Université de la littorale côte d'opale, Laboratoire de Recherche sur l'Industrie et l'Innovation, Mars 2011, p 06.

Cependant, durant toute cette période, "tous les codes d'investissements avaient, en quelques sortes, pour dénominateur commun la limitation de l'investissement privé. Il a fallu attendre la crise pétrolière de 1986 (chute des recettes pétrolières de 54 %), et ses effets néfastes sur l'économie et la société algérienne pour que les réformes soient envisagées à partir de 1988.

C'est à l'extérieur de cette année, que l'Algérie s'est penchée nettement vers l'économie de marché. Cette phase de transition a été notamment marquée par entament des négociations avec les institutions internationales telles que le FMI et la Banque Mondiale, dans le but d'atténuer la crise de sa dette extérieure d'une part, et d'appliquer un régime de politique monétaire, financière, économique et commerciale d'autre part. De plus il imposé la privatisation de nombreuses entreprises publiques, et motiver le développement des petites et moyennes entreprises dans certaines activités de l'économie. Ainsi, l'assouplissement de la législation a été graduellement entamé à partir de 1988 avec les directives de la loi n° 88-251 relative à l'orientation des investissements privés nationaux ; qui définit l'investissement privé dans le cadre des plans, en prenant en compte les propriétés sectorielles et les objectifs sociaux, et libère le plafond de l'investissement privé et ouvre à ce dernier d'autres créneaux.

À vrai dire, cette période est caractérisée également par certains obstacles aux PME. . Parmi ces obstacles, nous signalons le financement par les banques qui ne doit pas dépasser 30 % du montant total de l'investissement. En outre, les montants investis sont limités à 30 millions de DA pour la société à responsabilité limitée (SARL) ou par actions et 10 millions de DA pour l'entreprise individuelle ou au nom collectif. Enfin, il est interdit de posséder plusieurs affaires. A la fin de cette période le nombre d'entreprise privée est de 14 477 PME.

2.3. La PME à partir de 1989

L'ouverture économique amorcée par l'Algérie durant la période 1989 à nos jours a entraîné une progression et une croissance du parc des entreprises privées, ce qui a concerné aussi bien le nombre de nouvelles entreprises. Cette période est notamment marquée par la mise en place des réformes macroéconomiques, appliquées au fur et à mesure des bouleversements de l'économie mondiale, la mondialisation des affaires, et l'adhésion aux principes de l'économie de marché.

Ainsi, en 1990, un mouvement important de création de PME a été enclenché, via la loi sur la Monnaie et le Crédit, qui consacre le principe de l'investissement étranger, et ouvre la voie à toutes formes d'investissement direct. En outre, cette loi prévoit la liberté

d'établissement des banques étrangères en Algérie ouvrant ainsi la voie au partenariat financier. À partir de 1990 (avec la loi 90-10), puis en 1991 (avec le décret n° 91-37 du 19 février 1991 portant libération du commerce extérieur) que les investissements majoritairement ou totalement étrangers ont été autorisés. C'est ainsi que le nombre d'entreprises privées est passé de 14 477 PME en 1988 à 22 382 entreprises en début de 1992. L'année suivante, un nouveau code d'Investissement a été promulgué le 05/10/1993 relatif à la promotion de l'investissement. Il a eu pour objectifs, la promotion de l'investissement, l'égalité entre les promoteurs nationaux privés et étrangers, le remplacement de l'agrément obligatoire par une simple déclaration pour investir auprès des institutions administratives concernées, la réduction des délais d'études de dossiers, et le renforcement des garanties. Selon les statistiques disponibles, 75% des PME recensées en 2005 ont été créées à la suite de l'adoption de ce nouveau code, alors que 35 % ont été créées durant l'intervalle [2000- 2005]. Cette période a été aussi marquée par l'adoption de la loi sur la privatisation en août 1995.

Dans les faits, le bilan de la mise en œuvre du code de 1993 est mitigé à cause de la guerre civile (1991-1998) ce qui a amené les autorités à renforcer les dispositions relatives au développement des investissements, en 2001 à travers, la promulgation de l'ordonnance relative au développement de l'investissement (ordonnance n° 01/03 du 20/08/2001), et la loi d'orientation sur la promotion de la PME (loi n° 01/18 du 12/12/2001). En effet, "l'ordonnance mise en place en même temps que la loi d'orientation de la PME définissent et fixent, entre autres, les mesures de facilitations administratives dans la phase de création de l'entreprise qui pourraient être mises en œuvre. Elles prévoient également la création d'un Fonds de Garantie des prêts accordés par les banques en faveur des PME, la création du Conseil National de l'Investissement (CNI) et la suppression de la distinction entre investissements publics et investissements privés.

À partir de 2000, le poids de la PME a nettement augmenté, est le nombre a plus que doublé en 2008. Environ 54 % des PME ont été créées durant les sept (7) ans (2001-2008) suite à l'adoption de la loi d'orientation sur la promotion de la PME de 2001, soit 212 120 PME privées. À la fin de 2013 le nombre des PME privées a connu une évolution remarquable, et a enregistré le nombre de 579 133 entreprises privées, alors qu'au début de 2001, elles étaient 179 893 entreprises privées, contrairement au nombre des PME publiques qui a enregistré une diminution de 231 durant la période 2001-2013. Par contre, le total des artisans durant la même période a connu une augmentation nette et a passé de 64 677 entreprises artisanales en 2001 à 168 801 entreprises à la fin de 2013.

En matière de densité, le secteur enregistre un taux de vingt-et-une PME pour mille habitants (21/1000), un taux qui reste très loin des normes internationales ou le taux le plus faible est de l'ordre de quarante-cinq PME pour mille habitants (45/1000). A titre de comparaison le nombre des PME au Maroc est de 1 200 000. Selon l'indicateur nombre des PME/1 000 habitants, le Maroc a une densité de (33/1000) et dans la république Tchèque, le taux est de 89 PME/ 1000 habitants. Pour être au niveau maghrébin, l'Algérie devrait détenir plus 1 500 000 PME. Des statistiques plus détaillées sur l'évolution du secteur des PME sont mentionnées dans le tableau 12 :

Tableau 12: L'évolution du nombre de PME en Algérie 2001/ 2013 :

Année	2001	2004	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Privé	179893	225449	269806	293946	392013	408 155	618515	511 856	550 511	579133
Public	778	778	739	666	626	591	557	572	557	547
Artisanat	64677	86 732	106222	116347	126887	162 085	-	146 881	160 764	168801
Totale	245348	312959	376767	410959	519526	587494	619072	659309	687386	747934

Source : Ministère du Développement industriel et de la Promotion de l'Investissement

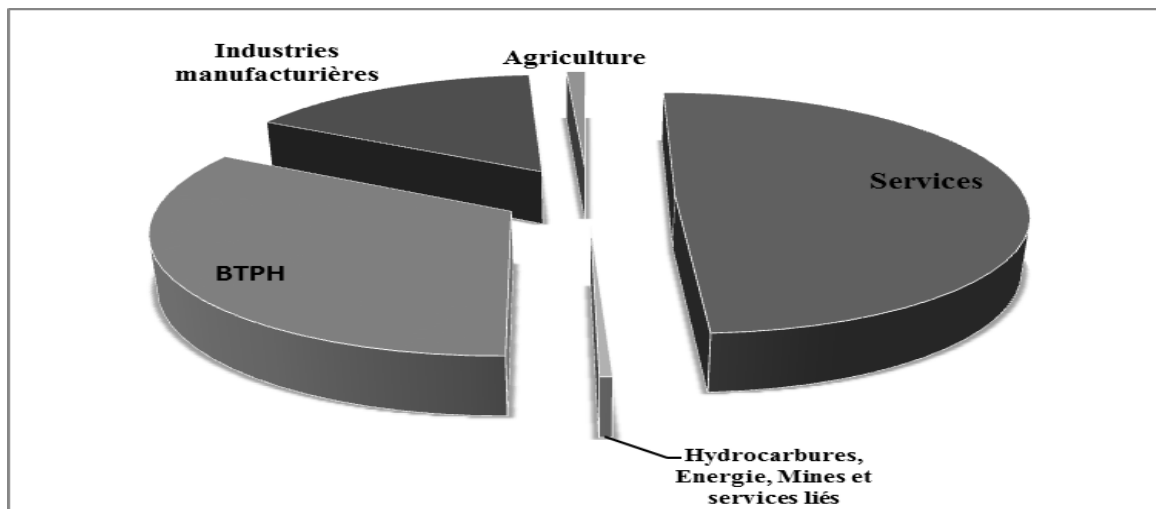
La typologie de la population des entreprises en Algérie révèle en effet une nette insuffisance en entreprises de taille moyenne et un nombre insignifiant de grandes entreprises, ce qui peut constituer un obstacle à la réalisation des grands chantiers engagés par l'Etat et à la mise n'œuvre de la nouvelle politique de développement industriel.

A la fin du 1er semestre 2013, la population globale des PME s'élève à 747 934 entités dont près de 59% sont constituées en personnes morales, le reste est constitué soit de personnes physiques (18,27%), soit d'entités exerçant dans les activités artisanales (22,57%). On recense, par ailleurs, 547 entreprises de type EPE.

Les PME privées (personnes morales) sont présentes en force dans les Services qui en concentrent près de la moitié avec 217 444 entreprises qui se divisent comme suit (transport et communication aux entreprises avec 34 463 entreprises, services aux ménages avec 30 482 entreprises, établissements financiers avec seulement 1 599 entreprises, affaire immobilières et services pour collectivités avec 1 397 et 2 769 entreprise). Elles sont suivies par le secteur du BTPH avec 147 005 entreprises, soit 33,26 % du total des PME personnes morales. En raison de leur vulnérabilité, les PME privées ont tendance de s'abriter dans les secteurs où la concurrence n'est pas rude et où le contrôle du respect de la législation du travail est plus délicat, leur offrant ainsi des marges de dérobade largement exploitées

notamment dans les Services (le transport en particulier) et le BTPH (le bâtiment en particulier). En troisième lieu, le secteur de l'industrie avec 70 840 entreprises, soit 16,03 % du total des PME (personnes morales) qui exercent dans les domaines suivants : l'industrie agro-alimentaire, avec un total de 21 022 PME; l'industrie du bois et du papier, avec un total de 15 157 PME ; ISMME, avec 10 875 PME, matériaux de construction avec 9 337 PME et l'industrie diverse avec 14 449 entreprises. Enfin, les secteurs les plus faibles en terme de quantité sont l'agriculture et la pêche avec 4 458 entreprises, soit 1 % du total des PME privées (personnes morales), suivi par les secteurs hydrocarbures, énergie, mines et services liés avec seulement 2 217 entreprises, soit 0,50 % du total des PME privées (personnes morales).

Figure 4: les PME privées par secteurs d'activité



Source : Bulletin d'information statistique de la PME 2013

3. Rôle des PME dans l'économie algérienne

La place et le rôle des PME dans l'économie suscitent toujours un large débat. En Algérie, les PME longtemps marginalisées et reléguées au second rang derrière les grandes entreprises publiques, qui absorbent la quasi-totalité des budgets des plans et des programmes de développement, elles occupent depuis deux décennies une place prépondérante dans l'économie. Si les grandes sociétés occupent une place capitale dans les systèmes industrialisés, les PME jouent un rôle essentiel et leur succès aura une incidence directe sur la santé de l'économie et de la société algérienne, puisqu'elles sont le vecteur de la création d'emplois, de la valeur ajoutée et de la croissance économique.

3.1. La création d'emploi

La tendance constatée ces dernières années dans l'évolution du taux de chômage en Algérie continue globalement sa tendance à la baisse, en raison de la contribution du secteur PME/PMI à créer de l'emploi, plus particulièrement par le secteur privé et les artisans. Ainsi, les données des taux de chômage en Algérie ont connu une stabilité durant les deux années successives 2010/2011 avec 10%, par contre ce taux a enregistré une légère augmentation de 1,3% en 2012.³³

Le dynamisme économique est dû principalement à des investissements dans le domaine de l'industrie, qui se jusqu'ici trouve face à plusieurs contraintes à savoir le manque de ressources financières, les coûts élevés, la centralisation de l'industrie, etc. Pour surmonter ces difficultés, il est judicieux de créer de petites filiales liées aux grandes entreprises, et faire appel à la sous-traitance. Cette opération permettra de construire plusieurs unités pouvant répondre à la demande progressive de l'emploi, en créant des postes permanents à moindre coût. L'Algérie comme beaucoup d'autres pays, a pris conscience de l'importance des PME/PMI et son apport important pour l'emploi, et a réalisé des parts considérables sur ce plan comme le montre le tableau suivant :

Tableau 13 : Evolution des emplois déclarés par type de PME 2004-2013

Année	2004	2005	2006	2009	2010	2012	2013
PME Privées	766678	1 081 573	1 157 856	1 494 949	1 577 030	1 728 046	1 869 363
PME Publiques	71 826	76 283	61 661	51 635	48 656	48 415	46 132
TOTAL	838 504	11 57 856	1 252 647	1 546 584	1 625 686	1 776 461	1 915 495

Source : Ministère du Développement industriel et de la Promotion de l'Investissement

L'effectif total des PME, en fin juin 2013, est de 1 915 495, dont seulement 46 132 relèvent de PME publiques. Il a progressé de 8,2% par rapport à 2012.

En ce qui concerne la configuration de l'emploi, il faut relever la concentration de leurs sources dans le secteur privé : 1 869 363 emplois (tableau 13). Le nombre moyen de personnes employées par entreprise est de 2 personnes, ce qui explique la grande présence de la très petite entreprise dans le parc des PME privées en Algérie. Ce nombre varie entre 2 personnes en Tunisie et 4 en Italie, jusqu'à 11 et 12 personnes au Royaume-Uni et aux Pays-Bas respectivement, alors que la moyenne pour l'Europe est de 7 personnes par entreprise.

³³ Les échos.fr: «Algérie, taux de chômage». <http://data.lesechos.fr/pays-indicateur/algerie/taux-de-chomage.html>.

Toutes les PME réparties à travers les sept (07) secteurs présentent un taux de création très faible n'ayant pas connu de progression durant la période arrêtée (2001-2007) et qui reste loin des normes internationales.

3.2. L'évolution de la part des PME privées dans le PIB et la valeur ajoutée

La désindustrialisation continue qu'a connue l'économie algérienne depuis les années 90, supportée par le secteur public, est un fait économique marquant. Exception faite de quelques années, l'industrie nationale manufacturière du domaine public a enregistré une décroissance depuis le milieu des années 80. A partir de 1998, le secteur public a commencé à céder progressivement sa place au secteur privé, avec 11 178 milliards de Dinars pour ce dernier, soit 53,6 % du PIB national et 1 019,8 milliards pour le secteur public, soit 46,4 % (SEDER. S, 2005).

Selon les données de l'Office National des Statistiques, le secteur privé a contribué au cours de l'année 2004 à concurrence de 48 % au PIB (hydrocarbures compris), et 78.2% (hors hydrocarbures), cela présente 2 146.7 M de DA en valeur, (O.N.S, [2006]). Et en 2011, le secteur privé avait contribué à hauteur de 50,7 % de la production brute (hydrocarbures compris), et 84,77 % hors hydrocarbures avec 5137,46 M de DA. Les secteurs privés les plus dynamiques ont été les industries agroalimentaires, le BTPH (bâtiment, travaux publics et hydrauliques) ainsi que les transports et les communications.

Les entreprises privées contribuent avec une moyenne de 80,85% dans le PIB sur la période 2001-2011, cette contribution est en constante évolution, de fait qu'elle a été à concurrence de 53,6 % en 1998. Notons au passage que la contribution de la PME au PIB est de 57 % au Japon, 64,3 % en Espagne, 56 % en France, 44 % en Autriche, 43 % au Canada, 33 % en Australie.

Tableau 14 : L'évolution de la part des PME privées dans le PIB et la valeur ajoutée (2001-2011)

		2001	2004	2005	2007	2008	2010	2011
Valeur ajoutée	Valeur	1 486,8	2 038,84	2 239,56	2 986,07	3399,53	4450,76	5424,15
	%	85,35	85,53	85,90	87,64	88,91	92,89	90,27
PIB	Valeur	1 560,2	2 146,7	2364,5	3153,77	3574,8	4681,68	5137,46
	%	76,4	78,2	78,41	80,8	82,45	84,98	84,77

Source : Bulletin statistique de la PME

Quant à la valeur ajoutée du secteur public, elle était de 617.4 milliards de dinars en 1994 représentant 53.5 % du total national, alors que celle dégagée par le secteur privé était de 536.6 milliards de dinars, soit 46.5 % du total national. À partir de 1998, les parts respectives se sont inversées faisant passer en tête le secteur privé avec 1 178 milliards de dinars, soit 53.6 % et 1 019.8 milliards de dinars soit 46.4 % pour le secteur public. Par ailleurs, il est à noter que plus de 65 % de la valeur ajoutée et de l'emploi des pays développés proviennent des PME/PMI. Une politique économique en vue de la constitution, de la promotion et des redéploiements des PME/PMI est incontournable dès lors que l'on aspire au développement. Après avoir représenté uniquement 40 % de la valeur ajoutée totale créée durant les années 1990, la part des PME privées a connu une augmentation importante durant la période 2001-2011, la valeur ajoutée totale créée par les PME privées est passé à 85,35 % en 2001, la part de ces PME n'a pas cessé d'augmenter pour atteindre 87,66 % en 2007, et 90.27 % en 2011, soit une moyenne de 88.07 % durant la période 2001-2011.

En 2011, la part de la valeur ajoutée apportée par le secteur privé est de 90,27 %, avec 5424,15 milliards de DA, soit un taux d'évolution de 17,94 % par rapport à l'année précédente. En dépit de leur nombre, la participation des PME algériennes reste restreinte dans la création de la richesse, qui n'est que de 1,3 %, alors qu'elle est de l'ordre de 56 % en France. Une situation due à plusieurs contraintes foncières, financières..., qui pèsent lourdement sur l'essor de l'initiative privée.

3.3. La balance commerciale

Dans les échanges extérieurs, les importations réalisées par les opérateurs privés durant les 9 premiers mois de l'année 1999 se sont élevées à 4399 millions de dollars, soit 65.77% des importations globales. Les exportations pour la même période par les opérateurs privés se sont situées à 115 millions de dollars soit 29% des exportations globales.

Le commerce extérieur algérien a enregistré au cours de la période 2005-2014, un volume moyen des importations de 43190 millions de dollars US, comme il a enregistré un volume moyen des exportations de 60 124 Millions de dollars US, dont près de 97.14 % sont des recettes des hydrocarbures. Les exportations hors hydrocarbures restent toujours marginales, avec seulement une moyenne de 1728 millions de dollars, soit 2.86 % du volume global des exportations durant la même période.

Tableau 15 : Statistique du commerce extérieur de l'Algérie 2005-2014 (Valeurs en millions USD)

	2005	%	2006	%	2008	%	2010	%	2013	%	2014	%
Exportations hors hydrocarbures	1 099	2,4	1 158	2,1	1 937	2,4	1 526	2,7	2 165	3,3	2 810	4,7
Exportations hydrocarbures	43937	97,6	53456	97,9	77361	97,6	55527	97,3	63752	96,7	60 146	95,3
Total des exportations	45036	100	54613	100	79298	100	57053	100	65917	100	62 956	100
Importations	20 048		21 456		39 479		40 473		55 028		58 330	
Balance commerciale	24 989		33 157		39 819		16 580		24 376		4 626	

Source : l'ANDI 2015

En Algérie, les PME sont peu engagées sur les marchés étrangers. Le volume des exportations globales hors hydrocarbures arrive à peine à franchir le cap de deux milliards de dollars/an. Les données disponibles au niveau de Ministère de l'industrie indiquent que la portée internationale des PME algériennes est très réduite; Les exportations hors hydrocarbures, qui restent toujours marginales, avec seulement 4,7 % du volume global des exportations soit l'équivalent de 2,8 milliards de dollars US en 2014, ont enregistré une augmentation de l'ordre de 45,7 % par rapport à 2010.

Les groupes de produits exportés en dehors des hydrocarbures sont constitués essentiellement par des semi-produits qui représentent une part de 3,73 % du volume global des exportations (soit l'équivalent de 2,35 milliards de \$US), des biens alimentaires avec une part de 0,51 % (soit 333 millions de \$US), des produits bruts avec une part de 0,17% (soit 110 millions de \$US et enfin des biens d'équipement industriel et des biens de consommation non-alimentaires avec les parts respectives de 0,02 % et 0,01%.

3.4. Investissement dans le secteur des PME

Le nombre de projets déclarés pour l'année 1997 a été de 4 989 contre seulement 2 075 en 1996, soit plus du double. L'ensemble de ces projets totalisent 437.8 milliards de DA contre 178.2 en 1996. Le nombre d'emplois prévu pour 1997 est de l'ordre de 266 000 contre 127 000 en 1996.

Les projets d'investissement enregistrés au niveau de l'ANDI, durant la période 2004-2012 se présentent dans le tableau 16. Durant cette période, la majorité des projets qui ont été réalisés sont dans le secteur des transports et télécommunication avec une moyenne de 4 970 projets par an, soit une moyenne de 50,68 % du nombre total des projets déclarés par l'ANDI

durant cette période. En deuxième lieu, le secteur de BTPH avec une moyenne de 1 620 projets par an, soit 18,42 % des projets et enregistré durant la même période.

Les secteurs les plus faibles en termes d'investissement sont : le tourisme et la santé avec une moyenne de 73 et 75 projets par an, soit (1,09%) et (1,3%) respectivement du nombre total des projets déclarés par l'ANDI durant la période 2004-2012.

Tableau 16: Projets d'investissement déclarés par secteur d'activité 2004-2012

Secteur d'activité	2004		2008		2011		2012	
	Nmbr	%	Nmbr	%	Nmbr	%	Nmbr	%
Transport et Telecom	721	31,97	10 916	64,49	4383	56,17	3 865	50,1
BTPH	406	18	3 258	19,25	1367	17,52	1 460	18,92
Industries	711	31,53	858	5,07	1004	12,87	1 135	14,71
Services	176	7,81	1 621	9,58	891	11,42	955	12,38
Tourisme	34	1,51	66	0,39	55	0,70	136	1,76
Santé	62	2,75	86	0,51	72	0,92	80	1,04
Agriculture	145	6,43	120	0,71	31	0,40	84	1,9
TOTAL	2255	100	16 925	100	7803	100	7715	100

Source : Etabli par nous d'après les données de Ministère du Développement industriel et de la Promotion de l'Investissement

Selon les dernières données de l'ANDI, la majorité des projets qui sont réalisés en 2012 sont de type très petites entreprises avec 5 726 entreprises, soit 74,22% du total des PME créées, avec un montant 97 962 millions de DA (12,01 % du montant total). Et en deuxième lieu, la petite entreprise avec 1 660 entreprises, soit 21,52 % avec un montant de 311 473 millions de DA (38,19 % du montant total). Quant à la réalisation de la moyenne et la grande entreprise reste faible avec seulement 305 et 24 projets, soit 3,95% et 0,31%, Avec un montant de 181 503 millions de DA (22,25% du montant total) et 224 607millions de DA (27,54% du montant total) respectivement.

3.5. Situation de la PME et l'emploi à Bejaia

La wilaya de Bejaia possède 18 970 PME créant un total 55 615 postes d'emplois. Le secteur privé domine avec 18 929 entreprises, (soit 99,78 % du total, les PME de la wilaya) qui assurent 53 151 emplois, soit 95,57% du total d'emplois créée par la PME dans la wilaya de Bejaia.

En revanche, Bejaia dispose seulement de 41 PME, soit 0,22% du total des PME de la wilaya et 7.49 % du total des PME publiques en Algérie. Ces PME créent près de 2 464 emplois, soit 5.34% de l'emploi créé par la PME publique algérienne.

En 2013 la wilaya de Bejaia, compte 17 205 PME soit, 2.30% de total des PME algériennes. La PME dans la wilaya de Bejaia a pris de l'ampleur en passant de 12 674 en 2010 à 18 970 en 2014, une augmentation de 6 296 entreprises, ou 33.19 % sur la période de 5 ans (tableau 17).

Tableau 17 : évolution de nombre de PME et l'emploi créé 2010-2014

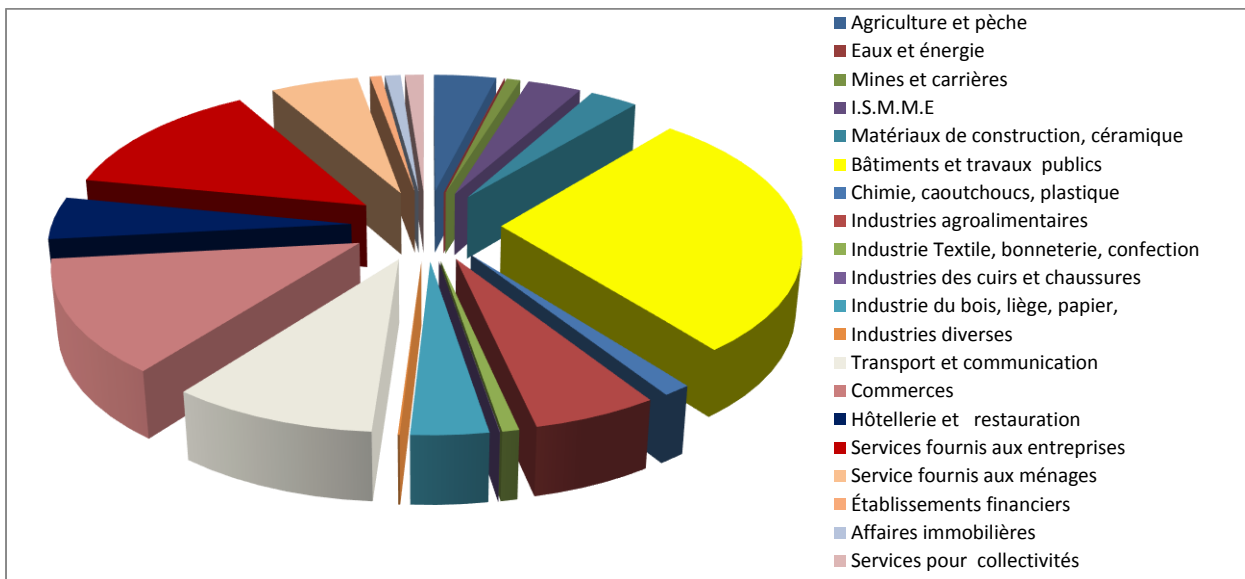
Années	2010	2011	2012	2013	2014
Nombres de PME	12 674	13 433	15 031	17 205	18 970
Emplois	44 297	43 927	48 857	53 182	55 615

Source : Direction de la PME Bejaia

Le nombre total des PME dans la wilaya de Bejaia est de 18 970 en 2014 pour 55 615 emplois. Le principal secteur de la wilaya est le secteur bâtiment et travaux publics avec plus de 4 511 entreprises qui contribuent avec 15 057 emplois, soit 27.07 % du total.

En deuxième lieu, on trouve les services fournis aux entreprises (7 216 emplois), les activités du commerce (6 806 emplois), et transports et communication (5 031 emplois), ce qui représente (12.97 %), (12.23 %) et (9.05 %) respectivement.

Figure 5: l'emploi par secteur d'activités dans wilaya de Bejaia



Source : Etabli par nous-même d'après les données de la direction de la PME de Bejaia

Les secteurs d'activité les plus faibles en matière de création d'emploi dans la wilaya de Bejaia sont l'industrie des cuirs et chaussures, l'industrie diverses, eaux et énergie et mines et carrières qui contribuant seulement avec 539 emplois, soit 0.97% du total des emplois créés par les PME dans la wilaya de Bejaia.

Par ailleurs, l'activité touristique dans la wilaya a enregistré 828 entreprises en 2014, un nombre qui a placé la wilaya au sixième rang au niveau national. Les activités hôtelières et de restauration ont enregistré 2 549 emplois, soit 4.58 % de total d'emploi crée par la PME.

Conclusion

Les mesures introduites dans le domaine des PME sont nombrables : création du fonds d'investissement en 2008 qui pourrait faciliter l'intégration des PME dans le marché par rapport aux engagements internationaux de l'Algérie avec l'Union européenne (UE), Fonds de garantie des crédits à la PME (FGAR), caisse de garantie des crédits d'investissements (CGCI PME) , centres de facilitation des PME, pépinières d'entreprise, conseil national consultatif pour la promotion des PME, création de l'Agence Nationale de Développement de la PME...etc. Ces mesures ont pour objectif de promouvoir le rôle des PME afin de réaliser des objectifs qui sont aussi beaucoup à dénombrer.

De manière générale, on peut considérer que les PME algériennes ont contribué à réaliser certains objectifs de façon partielle : création d'emplois, répondre aux besoins de certains secteurs (ex : BTP), mais elles sont loin d'arriver aux objectifs dits stratégiques ex : maintenir un certain niveau de compétitivité face à la concurrence interactionnelle, assurer des revenus hors hydrocarbures, ce qui nécessite plus d'efforts et de soutien à ce niveau.

Après avoir discuté dans ce chapitre de l'évolution du nombre de PME dans la wilaya, ainsi, que leur contribution dans la création d'emplois. Nous allons, présenter dans le chapitre suivant le potentiel touristique (géographique, historique et économique) de la wilaya de Bejaia.

Chapitre III

Chapitre III :

Présentation de la région de Bejaia

Introduction

Située dans l'espace méditerranéen, Bejaia, ville d'Algérie qui donna son nom aux petites chandelles (Les bougies) et à partir de laquelle les chiffres arabes ont été popularisés en Europe, renferme de nombreux sites naturels et vestiges historiques, qui témoignent encore aujourd'hui des fastes de sa longue histoire. Son tissu urbain est caractérisé par une continuité ininterrompue d'occupations depuis la plus haute antiquité.

Dans les temps préhistoriques la présence de l'homme à Bejaia et sa région sont attestées à divers endroits. La station et la grotte d'Ali Bacha représentent l'époque la plus ancienne de l'occupation humaine à Bejaia. Les vestiges recueillis sur les lieux remontent au paléolithique moyen (de 40.000 à 20.000 av. J.C.). Du côté des aiguades et du Pic des Singes, les structures préhistoriques ainsi que le mobilier retrouvé nous amènent aux temps Néolithiques (-10.000 ans) époque de la toute première révolution sociale de l'humanité avant de rentrer dans l'histoire.

Dans ce chapitre nous allons présenter les principaux patrimoines touristiques géographiques, historiques et économiques de la wilaya de Bejaia.

1. Aperçu géographique de la wilaya de Bejaia

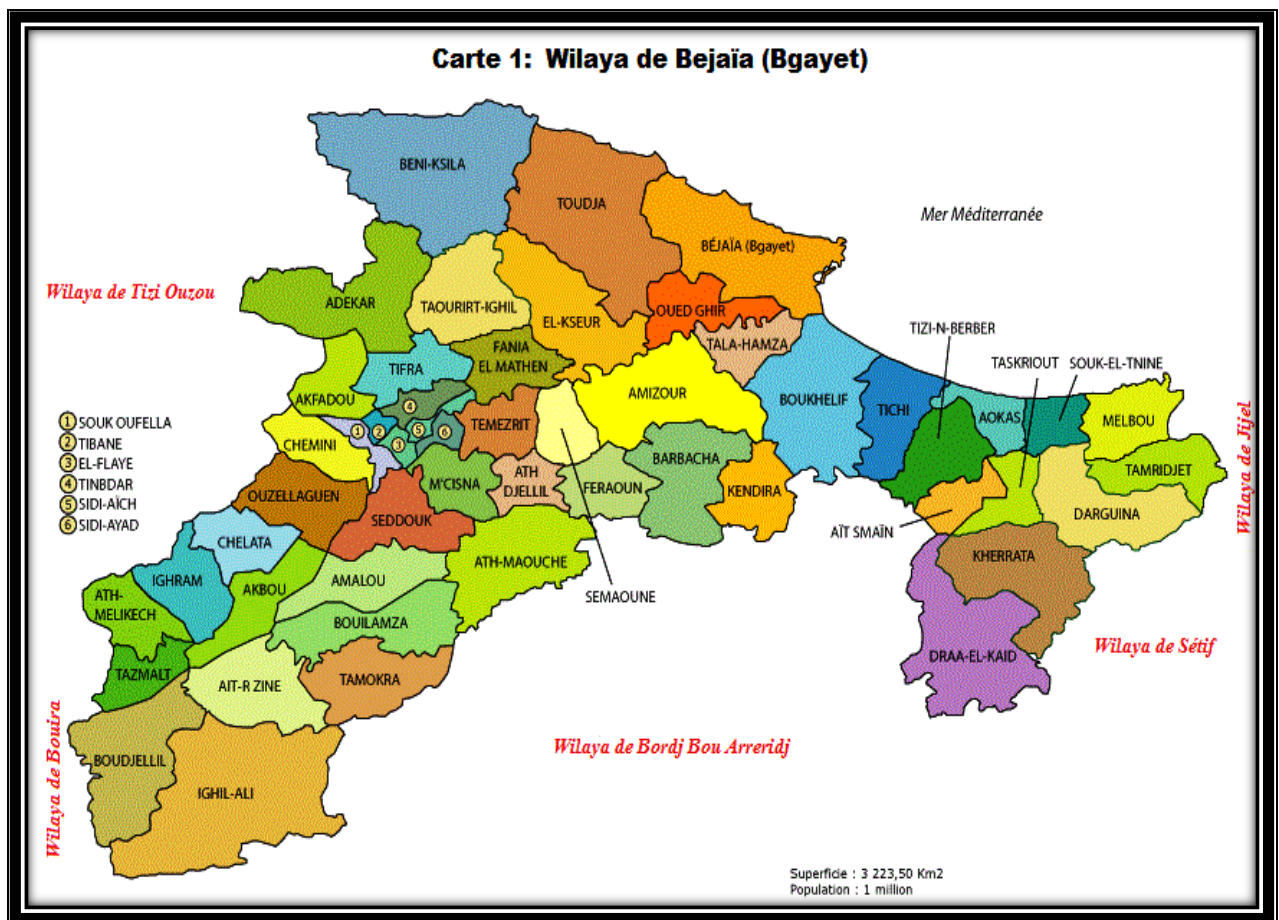
Bejaia est une ville millénaire qui possède de nombreux sites naturels (chaîne côtière, massif central et hydrographie).

1.1. Situation géographique

La région de Bejaia est située au nord-est de l'Algérie, et s'étend sur une superficie de 3 261,26 km². C'est une région riveraine de la Méditerranée sur une longueur avoisinant 100 km. Créée lors du découpage administratif de 1974 (J.O. n° 55 du 09/05/1974), la wilaya de Bejaia est organisée en 19 Daïras et 52 communes. Elle a des limites administratives avec cinq régions qui l'entourent qui sont Tizi-Ouzou et Bouira à l'Ouest ; Jijel à l'Est ; Sétif et Bordj Bou-Arredidj au Sud et La Méditerranée au Nord.

1.2. La population

La population totale de la wilaya de Bejaia issue des résultats préliminaires du RGPH d'avril 2008 est estimée à 912 580 habitants, elle a atteint 924 279 individus à la fin de l'année 2009³⁴, dont près de 56% a moins de 30 ans. La densité est de 289 habitants /Km2 avec des pointes dans les communes de Sidi Aich, Bejaia et Akbou avec 1812 habitants /Km2, 1500 et 1034 respectivement ; et des creux de 60 à Toudja, 49 à Ighil Ali et 24 habitants /Km2 dans la commune de Beni K'sila. La distribution de la population fait ressortir que 61% des habitants vivent dans les chefs-lieux, 26% dans les agglomérations secondaires et le reste dans des hameaux et les zones éparses. Ainsi, la population vivant en agglomération représente 87%. La population globale de Bejaia représente un poids statistique 2, 6 % de la population totale de l'Algérie qui s'élève en 2009 à 35, 5 millions d'habitants.



³⁴L'évaluation quantitative de l'évolution de la population de la région de Bejaia est basée sur les données procurées par la DPAT (direction de planification et d'aménagement du territoire) de la wilaya de Bejaia, reposant sur l'exploitation de divers recensements officiels nationaux de la population, ainsi que ses enquêtes annuelles sur l'évolution démographique.

1.3. Les potentialités touristiques naturelles

Le territoire de la wilaya de Bejaia se présente comme une masse montagneuse compacte et bosselée, traversée par le couloir formé par la vallée de la Soummam. On peut distinguer trois ensembles de reliefs:

Les montagnes dominent la région de Bejaia dont elles occupent les $\frac{3}{4}$ du territoire. Elles se présentent en deux massifs séparés de l'est à l'ouest par la vallée de la Soummam et détachées de la mer à l'est par une plaine côtière. Au nord, les massifs du Bouhatem et du Djurdjura et au sud, les massifs des Babors (oriental et occidental) et des Bibans. Ces montagnes, par la variété de leurs aspects topographiques, offrent plusieurs paysages : cols, gorges, pics, collines, plateaux... ainsi qu'une richesse faunique et floristique. Ces montagnes sont loin d'être explorées et restent à l'écart de toute activité touristique. Nous présentons en annexe 5 un échantillon de paysages de ces montagnes que nous jugeons intéressants. Il s'agit des pics (les points culminants avoisinent les 2000 m), des gorges du Chabet-El-Akhra (ravin du bout du monde), du col de chellata, de la montagne d'Aghbalou, du plateau d'Imedra et d'Akfadou qui est un massif montagneux. D'autres sites et curiosités sont à explorer : montagne de Barbacha, montagne d'Ibarissen, montagnes des Béni-Hassein et Béni Youcef (vallée de l'Oued Agriou), col Amsiouane (Timezrit), montagne de Takintoucht (Béni Mellikeche)... A cela s'ajoute le patrimoine déport de montagne et de spéléologie : les mâts d'escalade, les grottes (les plus importantes sont celles de Gueldamane à Akbou et de Tizi à Ighzar Amokrane), les gouffres, les avens...

Le climat de la région de Bejaia se caractérise, par deux traits majeurs. Un été chaud et bien ensoleillé où les précipitations sont rares et une saison hivernale pluvieuse, mais qui reste douce. C'est l'été qui valorise la région, car c'est une saison longue (elle englobe une partie du printemps et d'automne), chaude, très ensoleillée et rarement pluvieuse. Quant au soleil, la région en bénéficie beaucoup. La moyenne d'insolation de cinq ans d'observation confère à la région de Bejaia un ensoleillement annuel de 2 874 heures, ce qui la place parmi les régions bénéficiant d'une grande insolation (2 600 à 3 000, voire 3 200 heures d'insolation par an)³⁵. L'ensoleillement durant les jours d'été est régulier. L'insolation moyenne journalière en heure de cinq années d'observation montre que le soleil brille entre 9 et 11 heures pendant l'été. En dehors de l'été, les mois d'octobre et novembre, d'avril et mai sont généralement ensoleillés avec des températures su-estivales. L'hiver est caractérisé par sa douceur, malgré

³⁵Lorsque de riches Anglais avaient pris l'habitude de venir chercher le soleil sur les plages méditerranéennes (J-P. Besancenot, 1990).

la prédominance des montagnes qui restent couvertes de neige. Il offre des intervalles de belles périodes ensoleillées.

Les massifs forestiers de la région de Bejaia couvrent une superficie totale de 122 500 ha (soit 37,56 % de sa superficie totale). Ce patrimoine est réparti entre forêts (dense et claire) dont la superficie est 58 700 ha (47,92 %) et maquis avec une superficie de 63 800 ha (52,08 %). Ces forêts de la région offrent l'image d'un beau tapis végétal riche de plusieurs espèces. L'essence forestière en flore est constituée essentiellement de chêne-liège qui occupe 34% de la superficie totale forestière et d'autres espèces comme le pin d'alpe, le chêne zen, le Chêne vert ...

La région de Bejaia offre grâce aux quantités importantes de précipitations qu'elle reçoit et à ses conditions climatiques favorables, un terrain propice au développement d'une végétation variée et luxuriante. Deux espèces caractérisent le substratum forestier de la région, le chenet le pin d'Alpe. Quant à l'arboriculture, elle est dominée par le figuier et l'olivier. Le massif des Babors abrite une espèce arbustive, unique dans tout le Maghreb et d'un grand intérêt écologique et scientifique, à savoir le sapin de Numidie. En plus de la flore terrestre, la zone maritime de la région renferme une végétation maritime d'une grande richesse mais qui reste méconnue faute d'études pour la faire émerger. L'inventaire effectué par l'UCDF 20 fait état de 490 espèces végétales dont 86 espèces d'algues d'eau douce et 200 espèces médicinales.³⁶

Sur le plan d'étude de la faune, Bejaia abrite de nombreuses espèces telles que les gibiers (perdrix, cailles, lapins, sangliers...), les mammifères, les oiseaux, ainsi qu'une importante faune aquatique. La région est surtout réputée pour être le refuge du singe magot (*Macacus Sylvana*), mammifère endémique de l'Afrique du Nord. D'un comportement social positif, il prolifère au niveau du parc national de Gouraya et des gorges de Kherrata. Le même inventaire de l'UCDF fait ressortir 43 espèces de mammifères, 43 espèces de poissons et 165 espèces d'oiseaux. Une dizaine de mammifères et une cinquantaine d'oiseaux sont des espèces rares et protégées par la loi, comme l'aigle royal, le canard souchet et le balbuzard.

³⁶UCDF : unité de conservation et de développement de la faune et de la flore.

Tableau 18 : patrimoine faunistique de la wilaya de Bejaia

Les mammifères	Les rapaces diurnes et nocturnes	Les espèces communes
Le singe magot	Vautour fauve	La perdrix
Le renard roux	Vautour percnoptère	le lapin
Le porc épic	Aigle de Bonellie	le renard
La genette	Circaète jean le blanc	le sanglier
	Hibou grand-duc	
	Chouette hulotte	
	Chouette effraie	

Sources : Direction du tourisme et de l'artisanat de Bejaia

La wilaya de Bejaia possède un seul parc naturel, à savoir le parc naturel de Gouraya, maison territoire à l'extrême Est fait partie du parc national de Taza (Jijel) et le massif d'Akfadou mérite d'être classé parc national en raison de sa richesse faunique et floristique. Le massif abrite les chênes caducifoliés représentés par le chêne zen et le chêne afar qui n'existe qu'en Algérie. Le parc national de Gouraya avec ses 2 020 ha est, du point de vue superficie, le plus petit parc national en Algérie, mais il est d'une richesse extrêmement variée. En plus de la grande diversité de ses espèces animales et végétales, ce parc abrite des sites naturels exceptionnels (notamment le Cap Carbon, un promontoire rocheux de 220 m d'altitude, percé à sa base formant une grande arche, et couronné par l'un des plus grands phares naturels au monde) et des monuments historiques. Une autre spécificité c'est qu'il est mi-terrestre et mi-marin en intégrant une partie de la ville de Bejaia. Cette proximité fait qu'il est possible de passer, en quelques minutes, d'un espace urbain à un espace complètement sauvage.

Tableau 19: Potentialités touristiques naturelles

<i>Potentialités Naturelles</i>	<i>Potentialités Culturelles Et Historiques</i>
Une côte de 100 kilomètres avec 44 plages	Bab el fouka
Des montagnes denses de végétation	- BabElbhar
Le cap carbon	Les forts : gouraya, bordj moussa Adbelkader ;
Les aiguades	- La casbah
Le pic des singes	Le mausolée de sidi touati
Le parc national de gouraya	Cippe romain de lambèze
Le fort Lemercier	Vestige de la muraille hammadites
L'île des pisans	Vestiges de la cité romaine de tubusuptu (Tiklat) près d'Elkseur
Cascades de kefrida	L'aqueduc romain de Toudja
Les gorges de Kherrata	Biressalem (puits de la paix)
Le massif de l'Akfadou	La casbah d'Ighil Ali
Les sources thermales	Musée d'Ifri ouzelaguen
	Les villages kabyles traditionnels = Plus de 100 Villages

Sources : Direction du tourisme et de l'artisanat

1.4. Lacs et plans d'eau

La région de Bejaia dispose des éléments suivant : le littoral (mer, plage et curiosités), ressources thermales, lacs et cascade.

Bejaia est ouverte sur la Méditerranée sur une longueur avoisinant 100 km. Cette frange côtière est à proximité d'une chaîne de montagnes riches en faune et en flore. Ce littoral est subdivisé en deux parties distinctes. La côte Est, d'une longueur de 45 km, s'étend du Cap Bouak à l'ouest jusqu'à Ziama Mansouria à l'est. Cette côte dessine un golf surplombé par la chaîne de montagnes des Babors. Elle offre une série de plages interminables de sable fin et de mer peu profonde. La côte Ouest s'étend sur une longueur de 55 km, entre le cap Bouak à l'est et l'embouchure de Béni Ksila à l'ouest. Cette côte est très accidentée mais riche de sa variété naturelle (île, presqu'île, cap, anse, plage de roche, de galet et de sable fin, grottes, rochers...).

La mer et la plage sont les principaux atouts du littoral de la région. Nous y comptons 44 plages avec une capacité avoisinant 100 000 baigneurs. Les plages de la côte Est sont faites de sable fin et d'une mer azurée et peu profonde. Elles se succèdent, sans rupture, sur la courbure presque parfaite de la baie à la lisière d'une plaine qui sert de tampon avec les montagnes. La côte Ouest, par contre, est rythmée par des avancées rocheuses qui délimitent et séparent de magnifiques plages d'une mer plus au moins profonde. Ces plages, tantôt de sable fin et de galets, tantôt de roche, prennent les formes de petites anses et de presqu'îles, entourées d'une végétation luxuriante.

En plus de ses plages, le littoral de la région, recèle plusieurs curiosités offertes par la nature et d'autres aménagées par l'homme. Tout au long de ce littoral, nous avons recensé 16 curiosités. Il s'agit de : la corniche des falaises, le cap Aokas, la grotte féérique, la baie de Sidi Yahia (la promenade de Léonardo Fibonacci), le bois des oliviers, le cap Bouak, la baie des aiguades, la pointe noire, la corniche du grand phare, le cap Carbon et le Grand phare, le pic des singes, la crête de djebel Gouraya, l'anse de Tamelaht (les salines), la zone sauvage de la partie nord de Gouraya, l'île des Pisans et le cap Sigli. La zone maritime de ce littoral abrite une grande variété d'espèces végétales et animales. La liste de la faune et la flore maritimes ne sont pas exhaustives faute d'étude approfondie sur cette zone.

Bejaia recèle également plusieurs zones humides avec des attraits touristiques importants dont certaines sont exploitées principalement pour la fourniture de l'eau pour

les différents besoins de consommation. Nous y recensons 5 zones : le lac d'Ighil Emda à Kherrata, d'une capacité de 109 millions de m³; le lac de Tichy-Haf à Bouhamza, d'une capacité de 1,5 milliard de m³; le lac des oiseaux (Mézaia), d'une superficie avoisinant 2,5 ha, qui constitue un refuge pour près de 40 espèces d'oiseaux dont certains sont migrateurs. Le lac de Tamelaht à Sidi Ali Lbhar, d'une superficie de 10 ha qui abrite, en outre, 54 espèces végétales, 17 oiseaux terrestres, 11 oiseaux d'eau et plusieurs mammifères. Enfin, les lacs Aguelmim Aberkane (lac noir) et Alsous situés à Adekar en pleine forêt de Yakouren.

Bejaia abrite la plus importante chute d'eau en Algérie, c'est la cascade de Kefrida qui tire son nom du latin : "Aquae Frigida", qui veut dire l'eau fraîche. Elle est située dans la commune de Tskriout 50 km du chef-lieu de la région, au pied du col de Kefrida (787m). Son cours d'eau, douce et intarissable, s'amorce sur les hauteurs de Tala Kefrida pour tomber d'une hauteur de 40 m dans un bassin peu profond, d'une capacité de 10 m³. Enfin, Bejaia possède aussi trois sources thermales (Hammam de Sidi Yahia El-Aïdli, Hammam Silal et Hammam Kiria) dont les eaux offrent des propriétés curatives importantes mais leur mode d'exploitation demeure traditionnel et elles sont très faiblement équipées pour accueillir les curistes.

Tableau 20: Les sources thermales de la willaya de Bejaia:

Désignation de La source	Commune	Débit	Températures	Caractéristiques Thérapeutiques
Sidi yahia L'Aidli	Bouhamza	2 L/S	35° à 45°	-Rhumatisme - Maladies respiratoires - Affections neurologiques
Sillal	Tifra	6 à 8 L/S	40° à 45°	- Maladies respiratoires
Kiria	Adekar	1,6 L/S	42°	-Maladies inflammatoires des veines - Inflammation chronique des voies urinaires, foie et intestins

Sources : Direction du tourisme et de l'artisanat

2. Aperçu historique de willaya du Bejaia

Asselden, Saldae, al-Naciriya, Bougie, Bejaia et Bgayte, des noms qui renvoient à une ville qui a marqué l'histoire de l'Afrique du Nord, depuis les temps anciens. La cité a traversé les siècles avec une histoire riche en évènements politiques et militaires, et en bouleversements économiques et sociaux.

2.1. Bejaia à travers l'histoire

Longtemps avant le règne de Massinissa, les Phéniciens, peuple de marchands et de la mer, établirent des comptoirs en Afrique du Nord pour des raisons commerciales. Cependant, il n'y a pas d'informations sur les conditions de leur installation autour de Bejaia. Sur ce point, les historiens romains et grecs furent avares en informations.

A l'époque romaine, les données ont changé. L'annexion de l'Afrique du Nord par Rome attira tout naturellement les regards des auteurs italiens, et les écrits sur les Berbères abondent. Selon Pline³⁷, l'empereur romain auguste créa la colonie de Saldae (Bejaia) après 27 avant J.C ; ce territoire dépendait alors de la Maurétanie césarienne. Une autre colonie fut créée, à trente km de Bejaia ; il s'agit Tubusuctu/ Tubusuptu actuelle Tiklat. Durant longtemps, Saldae était un lieu d'implantation pour les colons italiens.

Les conquêtes se suivent et se ressemblent. Après des siècles de colonisation romaine, une fois encore les Vandales débarquèrent en Afrique du Nord, à partir de 429. Malheureusement, beaucoup d'informations manquent sur l'évolution de la ville sous la domination vandale.

L'arrivée des Arabes au 7^{ème} siècle après J.C, bouleversa profondément l'histoire du Maghreb. Les Berbères se convertirent en masse à l'Islam mais résistèrent longuement à l'arabisation. Bejaia et sa population subirent des transformations. On sait d'après Ibn Khaldoun que cette population appartient à Koutama, une tribu berbère présente dans la partie Est du Maghreb central (Bejaia, Sétif, Constantine, Annaba...). Dépendante du gouverneur de Kairouan, après l'islamisation du Maghreb, la région de Bejaïa vivait tantôt dans une liberté totale, et tantôt annexée à une des dynasties qui se sont succédé, et ce, jusqu'à la période hammadite.

³⁷ Alice kadrI : « Bejaia, ville d'histoire et de civilisation », communication : Université Abderrahmane Mira, Bejaia. octobre 2012.

A l'époque hammadite (1067-1152), la nouvelle ville dénommée al-Naciriya voit le jour. Ce fut le temps de la grandeur. Capitale des Hammadites, à partir de 1090, Bejaia devint l'une des villes les plus prospères du Maghreb. Le fondateur de Bejaia, Nacer ibn Alinas, et son fils al-Mansour déployèrent de grands efforts pour construire de splendides châteaux dont aucune trace ne subsiste de nos jours. Le commerce se développa surtout par le biais du port de la ville et les activités industrielles connurent un grand essor. Bejaia, ville d'ouverture et de tolérance devint depuis, un pôle de savoir qui attira des étudiants et des savants du monde entier. Dans ce sens, elle ouvrit ses portes au célèbre mathématicien italien Léonard Fibonacci (qui a écrit plusieurs ouvrages de vulgarisation des chiffres arabes), venu acquérir les sciences auprès d'un des illustres enseignants de la ville. Au 12^{ème} siècle, Bejaia accueillit, à titre d'exemple, le célèbre savant soufi A Boumediene Chouaib (1126 – 1197) et le chef spirituel des Almohades Ibn Toumert (vers 1117).

En 1152, les Almohades prirent la ville de Bejaia, sans difficulté. De cette époque à 1510, date du début de l'occupation espagnole, Bejaia perdit sa stabilité. Les conflits pour le pouvoir ne cessent de se répéter. La ville est dominée pour quelque temps par Ibn Ghania, et reprise par les Almohades, et plus tard par les Hafside et les Mérinides ; les tentatives zianides de s'emparer de la ville, demeurèrent sans lendemain. Cependant, Bejaia continua à attirer des visiteurs célèbres (voyageurs, jurisconsultes...) Tel que 'Ibn Khaldoun qui y séjourna plusieurs fois entre 1352 – 1354 et 1365-1366, et le maître soufi Yahya al-Idli (mort en 1477).

Les attaques espagnoles sur les côtes du Maghreb redoublèrent, au début du 16^{ème} siècle. Après Mers al-Kebir en 1505, Oran en 1509, Bejaia fut prise en 1510 par les troupes commandées par Pédro de Navarro et ce, en dépit d'une vive résistance menée par les derniers chefs hafside. Durant 45 ans, les Espagnols préservèrent leur acquis et repoussèrent toutes les attaques destinées à la reprise de la ville. L'occupation espagnole prit fin en 1555. Attaquée par mer et par terre par les troupes de Salah Rais, Beyle bey d'Alger, la ville fut prise de vive force. Rattachée d'abord à la ville d'Alger, l'ancienne capitale des Hammadites fera partie du beylik de Constantine à partir de 1567. La situation demeura ainsi jusqu'en 1830.

En 1830, les Français entrèrent dans la ville d'Alger, et les villes côtières subirent le même sort, en quelques années. Bejaia fut occupée par les troupes du général Trezel à la fin de l'année 1833. Deux ans après, des quartiers entiers de la ville furent rasés par la nouvelle autorité en place. Il en résulte le départ massif de la population vers d'autres lieux (Alger,

Annaba..) et la construction progressive d'une nouvelle enceinte. A l'époque coloniale, Bougie, dénomination préférée chez les Français, était une sous-préfecture qui dépendait de la province de Constantine et qui comprenait quatre communes mixtes (Sidi Aiche, Akbou, Djidjel, Guergour). Tandis que la ville connaît un développement de ses activités économiques, commerciales et touristiques, des révoltes secouèrent de temps à autre, l'autorité en place. Depuis le début du 20e siècle, Bejaïa vivait au rythme de la lutte politique pacifique instaurée par les militants nationalistes algériens. Les enfants de la ville apportèrent leur contribution au mouvement national et à la guerre qui va éclater le 1er novembre 1954.

2.2. Les monuments architecturaux traditionnels

Les monuments architecturaux traditionnels de la région sont représentés essentiellement par les villages traditionnels kabyles et les zaouïas. Le village traditionnel kabyle (*Tadert*) occupe généralement les crêtes des montagnes, les plateaux ou les versants comme l'indiquent les noms des villages traduisant leur emplacement : *Tizi* (col), *Tawwirt* (colline), *Agwuni* (plateau), etc. ils ont recensé dans la région plusieurs villages qui gardent leur cachet traditionnel avec un minimum d'altération. La zaouïa c'est à la fois un lieu de culte et de transmission du savoir. Elle est constituée généralement d'une mosquée, avec une architecture islamo-berbère, là où se déroulent les cours et les prières, d'un lieu d'hébergement et de restauration des étudiants (internat) et la maison de la famille fondatrice de la zaouïa. Les zaouïas de Bejaia qui remontent à plusieurs siècles sont célèbres. Elles se sont implantées surtout dans l'arrière-pays après le déclin de la ville de Bejaia comme lieu de savoir avec la fin de la période hafside vers 1509. Les zaouïas les plus connues sont celles de Cheikh Ahaddad à Seddouk oufella et de celles de Chellata.

2.3. Les musées

Il existe à Bejaia cinq musées dont certains renferment des objets rares qui sont des témoins de l'histoire riche de la région et ses environs. Il s'agit des musées, de Bordj Moussa, d'Ifri, de Kherrata, écomusée du parc national de Gouraya, musée de géologie et du musée de l'eau.

Tableau 21 : Les musées de la wilaya de Bejaia

Musées	Début de fonctionnement	Localisation	Exposition
Le musée de Bordj Moussa.	1989	/	archéologie, histoire naturelle, artisanat, peinture et sculpture.
Musée de géologie	2003	/	géologie générale et géologie locale.
Musée de l'eau de Toudja (Akham Ouaman)	/	Touja	l'usage de l'eau dans la région
Musée d'Ifri	/	Ighzer Amokrane	expose des documents, archives, photos... relatifs à la révolution de 1954 et au congrès.
Musée de Kherrata	1921	Kherrata	Le musée expose des documents, archives photos et autres objets relatifs à la révolution de 1954 et les événements tragiques de 8 mai 1945.

Source : Etabli par nous-même d'après les données de la direction du tourisme de Bejaia

2.4. Le patrimoine culturel

La littérature de la région est représentée par deux genres majeurs : la poésie et le conte. La poésie ou *asfrou* (pluriel : *isfra*) est composée de trois genres : le premier est le poème épique, dit *Taqsit* (histoire) qui peut être chanté ou récité. Il est composé autour d'un thème historique pour glorifier les exploits d'un héros, décrire les horreurs de la guerre... Il y a le poème lyrique, dit *asfrou* (élucidation), qui est composé généralement de neuf vers à thème dont la rime est respectée. Enfin, vient le poème léger, dit *izli* (courant d'eau), qui est généralement court, rythmé et dont la forme n'est pas fixe.

Le conte kabyle est caractérisé par son abondance et son souci moralisateur. Il traite plusieurs thèmes et intervient à tous les niveaux de la vie sociale. Plusieurs anciens contes de la région subsistent encore.

Le patrimoine musical de la région est fort de ses fondements ancestraux qui ont été enrichis tout au long de l'histoire. Il est composé essentiellement de trois genres musicaux : populaire, classique (andalous) et moderne. Les musiques populaires et modernes sont chantées généralement en Kabyle. La première est divisée en deux branches : la musique folklorique qui chante l'exil, les légendes...en utilisant les instruments de répercussion soutenus par des flûtes et la musique chaâbi qui chante l'amour, le pays, l'exil et les grands moments de la vie en utilisant plusieurs instruments tel le banjo, la mandoline... La musique

moderne s'est développée au début des années 1970 avec plusieurs améliorations qui y ont été introduites dans le souci de la perfection et de l'universalité. La musique classique (andalouse), chantée en arabe, est héritée des exilés d'Andalousie après la chute de Grenade. Bejaia est parmi les aires géoculturelles au Maghreb où cette musique s'est implantée. Elle s'y est développée grâce notamment au patient travail du maître Sadek El-Béjaoui qui lui a donné un cachet local. Cette musique est très structurée et utilise plusieurs instruments traditionnels (luth, rebab, derbouka...).

2.4.1. L'artisanat

Les petits métiers représentant l'artisanat traditionnel sont millénaires dans la région, comme en témoignent certains objets trouvés, et leur richesse qui porte des empreintes séculaires de plusieurs civilisations. C'est de cet attachement au tréfonds de l'histoire que l'artisanat local tire son authenticité et sa valeur culturelle. Plusieurs activités artisanales sont recensées dans la région utilisant diverses matières et fabriquant plusieurs objets.

2.4.2. Les fêtes et les festivals

La région de Bejaia participe à la célébration de certaines fêtes qui concernent la communauté berbère, comme elle organise quelques fêtes locales qui concernent essentiellement les produits agricoles et deux festivals. Les fêtes de la communauté berbère sont :

- Amenzu n'yennayer : fête du nouvel an amazigh (nouvel an berbère), célébré le 12 janvier de chaque année.
- Amenzu n'tefsut : fête célébrée le premier jour du printemps qui correspond au 28 février de chaque année.

Les fêtes locales concernent les produits agricoles pour lesquelles la région a une certaine notoriété :

- La fête de l'orange : organisée en décembre/janvier à Amizour, commune réputée par ses vergers d'orangers.
- La fête de la figue : célébrée entre les mois de septembre et octobre à Béni Maouche.
- La fête de l'olive : organisée également chaque année en décembre/janvier à Akbou.

Tableau 22 : les fêtes de la wilaya de Bejaia

Fêtes	Régions	Période	OBS
Fête Yennayer(Nouvel an Berbère)	Wilaya	12 janvier	Dans une ambiance de festivité, Les Villageois des montagnes, les kabyles se rassemblent autour d'un convivial couscous bien garni.
AderguisFête du Printemps	Wilaya	1er Mars	Arracher une plante, la préparer à base du couscous.
Fête de la Figue	Beni Maouche	Septembre Octobre	La région est connue pour la qualité des figues sèches
Fête du Miel	Bejaia	Octobre	La région est connue pour la qualité de son miel
Fête de l'Orange	Amizour	Hiver	
Fête de l'olivier	Akbou	Décembre / Janvier	Occupe la première place dans la production d'huile d'olive en Algérie

Source : Direction du tourisme et de l'artisanat

Par ailleurs, la région célèbre les principales fêtes musulmanes par des cérémonies typiques et les fêtes religieuses dédiées à la mémoire d'un marabout de la région. La région organise chaque année deux festivals, il s'agit du festival culturel local de la musique et de la chanson kabyles et du festival de Djoua. Ce dernier est organisé au village de Djaoua sur les hauteurs de la commune de Boukhlifa. Une manifestation autour de plusieurs activités (artisanat, littérature, soirées artistiques, découverte de la région, conférences et débats...) dont l'objectif est de promouvoir un développement économique et social en mobilisant les ressources locales.

2.4.3. L'art culinaire

L'art culinaire de la région se distingue par ses plats variés, préparés à base de céréales (semoule et farine), d'huile d'olive et de viande. Concernant la pâtisserie traditionnelle, la région garde également l'originalité de ses gâteaux malgré l'introduction de plusieurs variétés étrangères. A cela s'ajoutent d'autres produits agricoles et leurs dérivés caractérisant toutes les 49 régions de la Kabylie: Les figues sèches (tazert), l'huile d'olive, les figues de barbarie (akermous), atmine (poudre de plusieurs légumes secs), petit lait (*ighi*), lait caillé (*ikil*), lait écrémé (*taouerch*)... Ces produits sont préparés d'une manière traditionnelle qu'on découvre avec intérêt, notamment les dérivés du lait que la femme kabyle prépare avec soin dans unealebasse (tafqlucht) en chantant.

3. Infrastructures et activité économique de la wilaya de Bejaia

Cette section sera consacrée à la présentation des différentes infrastructures de base ainsi que les principales activités productives de la wilaya de Bejaia.

3.1. Les infrastructures des Transports, Postes et Télécommunication

Les transports et les télécommunications permettent de réduire les distances entre des régions et même des pays, et une bonne gestion du temps. Bejaia est desservie par tous les modes de transport : terrestre, ferroviaire, maritime et aérien, ce qui lui permet d'entreprendre des relations au niveau régional, national et international.

Réseau routier : Le territoire de la wilaya de Bejaia est irrigué par un important réseau routier d'une longueur totale de 3750.76 Kms ; qui se compose de 444.2 kms de Route Nationale (RN), de 659 kms de chemins de wilaya (CW) et de 2647.56 Kms de chemins communaux (CC). On relève pour cette dernière catégorie, un tronçon de 831.54 kms soit 22,17% du réseau global est en mauvais état. Le réseau des pistes observé au niveau de plus des deux (2/3) des communes, dont le linéaire de 510.04 Kms, contribue certainement à la facilitation des déplacements des personnes et des marchandises. Globalement, le réseau, hors-pistes est prédominé par les chemins communaux qui représentent plus des deux tiers (2/3), soit 71% du réseau global de la wilaya.

La situation globale du réseau, y compris le linéaire des pistes évalué à 510.04 Kms, est peu reluisante. En effet, le niveau de maintenance en bon état chute à 48,28% du réseau global de la wilaya. Dans ce cas, l'essentiel du réseau est constitué de chemins communaux et de pistes qui à eux seuls, représentent près des trois quart (3/4) du réseau, soit 74,11 % du linéaire total. Le niveau de dégradation relevé, particulièrement au niveau des chemins communaux et des pistes, constitue en période hivernale rude un facteur bloquant le déplacement voire un isolement de la population notamment celle localisée dans les parties montagneuses de la wilaya.

Les principaux axes du réseau routier sont dans un état relativement convenable, et desservent les centres les plus dynamiques de la Wilaya du point de vue économique. Nous allons les solliciter en trois (3) principaux axes :

- La RN 12 : l'épine dorsale de la wilaya et une liaison structurante avec les wilayas du centre et de l'ouest du pays, l'axe composé de la RN 26 d'une distance de 62,400 Kms a atteint un niveau maximum de sollicitation, de plus cet axe se trouve être le couloir privilégié d'urbanisme.
- La RN 12 distante de 69 Kms, auquel est greffée la RN 34, constitue quant à elle un deuxième grand axe de communication et de liaison avec les autres wilayas du centre (Tizi-Ouzou, Boumerdes, Alger, Blida, Médéa etc. ...). Cet axe assure des liaisons inter- communales et de dessertes des zones Ouest et Sud-ouest de la wilaya.
- L'axe du littoral formé de la RN 24 (60,5Kms) et de la RN 09 (jonction S.El Tenine-RN 43) prolongée de la RN 43 sur un linéaire de 11,500 Kms, constitue non seulement une liaison entre la wilaya de Bejaia et les Wilayas de Tizi-Ouzou et de Jijel, mais un important atout pour le développement du tourisme dans la wilaya.

A ces trois grands axes routiers structurants, s'ajoutent d'autres axes de communication de niveau national (RN 74, RN 75, RN 09 « Souk El-Tenine-limite Wilaya de Sétif », RN 106) assurant d'importantes fonctions de desserte entre le chef-lieu de la wilaya et les communes, notamment de montagne situées à l'Est de la wilaya (Taskriout, Kherrata, Draa El Kaid) et au Sud (Amizour, Barbacha et Kendira).

On relève par ailleurs, que l'important réseau routier de la commune de Bejaia est composé de près de 9/10^{ème} de chemins communaux ; chemins dont le linéaire est à 20% en très mauvaise état. La sensibilité du milieu à certains agents naturels (agressivité du relief, la géologie des sols etc.) est une des causes de la dégradation d'une grande partie du réseau, notamment celui relevant des chemins communaux situés en zone montagneuse.

Le réseau ferroviaire de la wilaya de Bejaia se limite à une seule ligne ferroviaire d'une longueur de 88,8 Km (Bejaia, Béni Mansour), cette ligne compte 09 gares au niveau des principaux centres urbains de la vallée de la Soummam par lesquelles transitent près de 140 677 voyageurs. Ce réseau pourrait jouer un rôle des plus importants dans la vie économique de la région, et insuffler une réelle relance de l'activité des zones industrielles et d'activités se trouvant de part et d'autre de son tracé.

Le réseau aéroportuaire relie Bejaia au Sud algérien, à Alger et à l'Europe avec des vols réguliers. L'infrastructure se compose d'une piste de 2 400 m x 45, d'une aérogare de 250 passagers/jour en moyenne et une aire de stationnement de 24 576 m². L'aéroport de Bejaia est classé 4^{ème} au niveau national (situé à 5 km au sud de la ville de Bejaia).

L'aéroport est desservi par la compagnie nationale algérienne Air Algérie et par les compagnies aériennes Tassili Airlines et Aigle Azur ces vols sont destinés principalement pour les villes algériennes (d'Alger, d'Oran, d'Hassi-Messaoud, Biskra et d'Hassi R'Mel), et les villes françaises (Paris, Lyon, Marseille et Orly). Durant l'année 2009, l'aéroport de Bejaia a enregistré sur les lignes internationales l'arrivée de 84 405 voyageurs et le départ de 87 329 et sur les lignes intérieures l'arrivée de 28 619 voyageurs et le départ de 28 619.

Enfin, avec les infrastructures routières et ferroviaires, le port de Bejaia constitue un atout stratégique pour toute la région aussi bien pour le transport de marchandises que celui des voyageurs. Sa consistance est composée de 03 bassins d'une superficie de plus de 156 Ha, d'un terre-plein de 50 Ha et 2 730 ml de quais cernés par cinq (05) jetées d'une longueur totale de 3 400 ml.

Les mouvements de la navigation ont été en 2009 de 1 400 navires pour une jauge brute entrante de 14 281 T et de 1 404 navires pour une jauge sortante 14 647 T. Pour le trafic de marchandises, les quantités embarquées sont de l'ordre de 7 991 675 T et celles débarquées de 7 856 330 T soit au total 15 848 005 Tonnes. Le trafic des passagers quant à lui est de 14 980 personnes débarquées et 15 587 personnes embarquées soit au total 30 567 voyageurs sur la ligne Bejaia - Marseille.

En matière de télécommunications, la wilaya est dotée de plusieurs infrastructures, nous retenons 118 bureaux de poste de plein exercice. La capacité des centrales téléphoniques est de 104 648 lignes. Le nombre d'abonnés 85 895, soit, (01) bureau pour 7 881 habitants. Concernant Internet la wilaya a été dotée de 31 128 appareils ADSL avec un nombre d'abonnés de 28 391 au 31/12/2011.

Le secteur des postes et Télécommunication est développé et constitue un appoint appréciable au développement des infrastructures économiques en général.

3.2. Les principales activités économiques :

En matière d'activités économiques, La wilaya de Bejaia est incontestablement une des régions nationales les plus dynamiques. Ceci peut être illustré par la diversification des activités de la wilaya telle que la pêche, l'agriculture, l'industrie, l'énergie et le tourisme.

3.2.1. Agriculture

Le secteur agricole de la région de Bejaia est dominé par les cultures permanentes et maraichères et dont la production reste insuffisante pour satisfaire les besoins de la wilaya. La superficie agricole totale (SAT) qui couvre la wilaya est de 287 294 ha dont la superficie agricole utile (SAU) est de 130 348 ha (45 % de la SAT). La wilaya de Bejaia dispose de 6500 Hectares irrigués soit près de 5% de la SAU. Une grande partie de la Superficie Agricole Utile est composée de terres improductives 3 587 ha, ainsi que des zones de pacages et de parcours, en piémonts et en montagne, représentant 34 446 ha (environ 12 % de la SAT). La wilaya recèle d'importantes potentialités foncières de haute valeur agricole, particulièrement les terres situées dans la vallée de la Soummam et les plaines côtières qui pénètrent parfois jusqu'à 4 Km en direction des piémonts.

La fertilité de ses sols confère au secteur de l'agriculture des aptitudes à une exploitation intensive (irrigation, mécanisation) dans le domaine du maraichage, des agrumes, des fourrages et dans les élevages bovins laitiers et avicoles. Les zones de piémonts et de montagne, qui constituent l'essentiel du territoire de la Wilaya concentrent presque toutes les activités arboricoles. Les espèces dominantes sont l'olivier et le figuier, les cultures maraichères sont aussi présentes mais pratiquées sur des espaces réduits avec le recours aux serres et orientées vers l'autoconsommation ainsi que vers le marché local. L'élevage du cheptel dans la région reste insuffisant pour satisfaire ses besoins en viande.

3.2.2. La pêche

Le secteur de la pêche dans la région de Bejaia présente, a priori, des potentialités considérables (une façade maritime de 100 km, un stock de pêche estimé à 10 000 tonnes/an, un réseau hydrographique important, un port de pêche séculaire...) mais qui ne sont pas exploitées pleinement car la production halieutique reste faible. La région possède trois ports de pêche, le premier et le vieux port, situé dans le môle "Abdelkader", non loin du port

commercial et se trouvant sur le point d'en réceptionner un deuxième à Tala-Guilef à 20 km à l'ouest du chef-lieu communal et un troisième port de pêche dans la zone de Beni Ksila)³⁸.

En outre, la façade maritime de la wilaya de Bejaia, est caractérisée par un relief accidenté et un plateau continental très réduit. Les zones d'intervention pour la production halieutique sont la zone côtière, la pêche au large, la pêche hauturière, la pisciculture en milieu continental et en mer ouverte avec plusieurs embouchures d'oueds qui s'y déversent (Oued Soummam, Oued Agrioun, Oued Djemaa, Oued Daas). Le stock de pêche de la frange côtière est estimé à 10 000 Tonnes / An. Au plan de la valorisation, il est à signaler qu'actuellement, seule la frange côtière est exploitée, et la production annuelle est de l'ordre de 2 154 Tonnes toutes espèces confondues, dont 86,3 % de poissons pélagiques (Bleu).

Les sites continentaux incluent le barrage de Kherrata pour la pêche continentale et l'élevage intensif de la carpe en cages flottantes et le barrage Tichy-haf par la pisciculture d'eau douce. Nous retenons pour sites en mer la pisciculture maritime à Tazeboudjt, El Euch et Beni Ksila ; et Conchyliculture et pisciculture marine à Beni Ksila 01 et 02. Ces sites permettront l'élevage intensif d'espèces telles que la dorade, le loup de mer, la crevette et la carpe.

Les infrastructures du secteur de la pêche se résument en un port de pêche mole Sidi Abdelkader de Bejaia, le vieux port de pêche de Bejaia, aménagé en 2009 d'une superficie de terres pleines de 1,4 ha. Le port de pêche de Beni-Ksila dont la capacité d'accueil est égale à 20 sardiniers et la production projetée est de 4 200 T/an. Enfin, le port de pêche et de plaisance à Tala Guilef avec une capacité d'accueil de plus de 80 embarcations de pêche côtière, de 15 navires de pêche hauturière et de 50 embarcations de plaisance.

3.2.3. L'industrie

Le secteur industriel de la région a connu ces dernières années un certain dynamisme porté notamment par la contribution du secteur privé. Ce secteur est représenté essentiellement par un ensemble de 18 929 PME, soit 2,76 % du total national à la fin 2013. Le secteur industriel public est représenté dans sa majorité par la grande industrie avec. La région a bénéficié, dans le cadre des premiers plans de développement de l'Algérie de plusieurs complexes industriels. Ces unités sont extraverties, elles s'adressent directement à l'étranger pour leur approvisionnement et n'entretiennent que peu d'échanges entre elles. La part de l'emploi offert par le secteur industriel public a beaucoup diminué après

³⁸ <http://www.bejaiainfo.com/le-ministre-de-la-peche-et-des-ressources-halieutiques-a-bejaia/>; « le ministre de la pêche et des ressources halieutiques a Bejaia », avril 2013.

les réformes entreprises par l'Algérie à partir 1994 sous la supervision des institutions financières internationales. L'emploi industriel dans le secteur public a subi les conséquences directes du plan d'ajustement structurel. Plusieurs emplois ont été enlevé, soit par dissolution des entreprises, soit par compression des effectifs (départs volontaires, retraite anticipées, etc.).

La wilaya de Bejaia est dotée de trois zones industrielles d'une superficie totale de 210 ha et 16 zones d'activités de 130 ha. Bejaia dispose d'un tissu industriel important et diversifié. On dénombre 220 unités en activité couvrant presque toutes les branches d'activités, mais avec une dominante manufacturières et de transformation agro-alimentaire (les corps gras, le sucre, les produits laitiers, les produits céréaliers) et les textiles et cuir avec 6 grands complexes (Bejaia ville, R'Mila, Kherrata et Akbou).

La wilaya de Bejaia a bénéficié d'une enveloppe financière de 419 Milliards DA dans le cadre du programme quinquennal 2010-2014.

Tableau 23 : Zones industrielles de la wilaya de Bejaia

Commune	Propriétaire	Sup total (ha)	Sup cessible (ha)	Nombre de lots créés	Nombre de lots attribués	Nombre de lots vacants	Sup disponible (ha)
Bejaia	URBAS	119	103	88	88	0	/
Akbou	URBAS	40	38	6	5	1	3
El Kseur	Commune	50	33	57	57	0	/

Source : ANDI 2013

Bejaia compte aussi 16 zones d'activités de la wilaya de Bejaia sont présenter dans le tableau 24 :

Tableau 24 : Zones d'activités de la wilaya de Bejaia

Commune	Dénomination	Superficie (ha)	lots créés	lots attribués	Lots disponibles
El kseur	El kseur	16	189	189	0
Fenaia	Ilmaten	10	58	50	8
Ouzellaguen	Hellouane	4	18	18	0
Timzrit	Iderken	4	28	28	0
Seddouk	Seddouk	3	16	16	0
Addekar	Addekar	4	43	43	0
Akbou	Taharachet	25	50	50	0
	Taharachit extension	23	45	41	4
Soukel tennine	Souk el tennine	9	93	93	0

Taskriout	Taskriout	2	15	15	0
Akfadou	Tiniri	3	21	0	21
Sedouk	2 ^{ème} tranche	2	9	9	0
Aokas	Aokas	4	28	28	0
Oued-ghir	Oued-ghir	9	93	93	0
Toudja	Toudja	6	32	30	2
Tala- hamza	Tala- hamza	4	26	26	0
Amizour	Amizour	3	13	13	0

Source : ANDI 2013

3.2.4. L'énergie

Le territoire de la wilaya de Bejaia est quasi totalement électrifié, le taux d'électrification avoisine le 99%. En effet, Le taux de raccordement en gaz naturel est de l'ordre 27,04 %, taux insuffisant par rapport à la taille et à l'ampleur de la wilaya. Le territoire de la wilaya recèle des gisements de substances minérales, métalliques et non métalliques importantes.

Le secteur de l'énergie et des mines de la wilaya dont les missions de suivi et de contrôle relèvent de la compétence de l'administration locale des mines est caractérisé essentiellement par des infrastructures énergétiques et gazières et par une industrie extractive de matériaux de construction.

Le territoire de la wilaya recèle des gisements de substances minérales, métalliques et non métalliques importants : les gisements d'argile R'mila d'une capacité de 16 millions de tonnes; le gisement de gypse de Boudjellil; les grès siliceux de Tourirt Ighil; le gisement de poly-métaux (ZN, PB, CD et AG) dans le massif, vulcanaux sédimentaire d'Amizour et le gisement de Célestine dans la région de Beni Mansour. Les réserves sont de l'ordre de 6,1 millions de tonnes avec une teneur moyenne en Célestine de 70 %. Ce minerai est destiné pour la fabrication du verre cathodique.

Treize (13) carrières d'agrégats dont quatre (04) de statut sont recensées et à cela s'ajoute (08) autres nouvelles carrières, par conséquent, la capacité de production annuelle est de 1 660 300 tonnes, en outre, les gisements d'argilites localisés au niveau des sites : R'mila – Oued Kintouche – Ighil Ouberouak représente une capacité de production annuelle de 123 000 tonnes, tandis que celle de gisement des gypses et qui est situé à Ain El Bir commune de Boudjellil, atteint 29 800 tonnes.

Tableau 25 : localisation des principales ressources minières de la wilaya de Bejaia

Localisation	Nature du gisement	Capacité de production annuelle
R'mila	Argile	16 millions de tonnes
AinEl Bir (commune Boudjellil)	Gypse	29 800 tonnes
TaurirtIghil	Grès siliceux	/
Massif d'Amizourvulcano sédimentaire.	Poly métaux	/
Beni Mansour de Boudjellil	Célestine (destinée à la fabrication du verre cathodique)	6,1 millions de tonnes (teneur moyenne en Célestine 70%)

Source : Plan d'aménagement du territoire de la wilaya de Bejaia. Septembre 2012

3.2.5. Le tourisme

L'un des atouts majeurs qui donne à la wilaya de Bejaia sa vocation touristique est l'hétérogénéité de son relief (mer, montagnes, forêts) auquel s'ajoute une zone côtière avec de véritables curiosités propres à la région (des sites historiques, de nombreuses manifestations et fêtes culturelles et agricoles). Les principales fêtes locales sont la fête de l'orange à Amizour, de la figue à Beni Maouche, de l'olive à Akbou et la fête du miel à Bejaia. La wilaya occupe une place importante dans le schéma national de développement du tourisme qui est défini, par décret de novembre 1988, 14 zones d'extension touristique (ZET), totalisant une superficie de 956,5 hectares. La particularité de ces ZET est qu'elles ne couvrent que les zones côtières, à l'Est et à l'Ouest de Bejaia, et ne concernent pas les parties intérieures du territoire de la wilaya.

Conclusion

En guise de conclusion, il est nécessaire de revoir la problématique d'aménagement de la wilaya de Bejaia qui a été construite sur la base de contradictions en relevant quelques constats, dont certains sont considérés comme des atouts et au même temps des contraintes et obstacles au développement de la région. Le problème est que tous ces facteurs découlent de spécificités naturelles (et culturelles) de la région, ce qui n'explique en rien la variation des caractéristiques économiques et sociales à travers le temps car le caractère montagneux, la diversité des sites naturels, la façade maritime ...sont des constantes ou des données,

qu'il faut combiner en rapport avec l'homme (besoins, croyances...) dans le cadre d'un développement harmonieux, équilibré et durable.

Par ailleurs l'explication simpliste et mécaniste de la croissance des besoins, donc de la demande, par la croissance démographique n'est plus admise en raison de la faiblesse de celle-ci dont le taux au niveau de toute la wilaya est le 2^{ème} plus faible sur le territoire national. Il est plutôt lié à l'émergence d'exigences nouvelles concernant la qualité des conditions de vie et la recherche de confort (résidences secondaires, maisons de campagne, Bungalows, véhicules...etc.).

Cependant, les orientations que veulent donner ses auteurs à la stratégie de développement, qui ne diffère en rien de la tradition de développement. D'ailleurs, il est clairement dit que l'aire d'aménagement de Bejaia, dédiée au tertiaire supérieur, à l'industrie et au tourisme balnéaire, comprenant 20 communes réparties en quatre (04) sous-zones, dont la sous-zone de Bejaia (qui regroupe les communes de Bejaia, Tala-Hamza, Oued Ghir) et qui est dédiée aux équipements du tertiaire supérieur regroupe les métiers du savoir et aux fonctions, commandement et d'appui des structures industrielles. Il est plus que nécessaire aujourd'hui de s'appuyer pour l'élaboration d'une stratégie de développement d'une région sur une approche pluridisciplinaire qui prend en compte tous les aspects du développement économique et social en harmonie avec la nature.

Chapitre IV

Chapitre IV :

La contribution de la PME au développement du tourisme à Bejaia

Introduction

Le processus de valorisation du patrimoine dans la wilaya de Bejaïa a donné lieu à la constitution d'un ensemble de petites et moyennes entreprises du secteur touristique (hôtels, agences de voyages, restaurants...), notamment après la naissance de l'entrepreneuriat privé local dans le tourisme. Son rôle dans le développement est de permettre une valorisation satisfaisante du potentiel touristique de la région, ces entreprises préfigurent une zone de développement touristique en raison de plusieurs facteurs : présence de ressources touristiques abondantes, processus d'agglomération de PME, présence d'un entrepreneuriat local, existence d'une demande touristique locale et nationale de plus en plus élevée...etc. Elle est composée essentiellement d'hôtels-restaurants de petit et moyen standing organisé sous forme de PME émietées.

Il s'agit dans le présent chapitre d'étudier les principales caractéristiques de cet ensemble et ses rapports avec le développement touristique. À cet effet, nous avons entamé une enquête réalisée dans les établissements touristiques que nous allons présenter dans ce chapitre. Ensuite, nous essaierons de faire l'analyse et l'interprétation des résultats de notre enquête, et nous terminerons par exposer quelques problèmes mais aussi les perspectives du développement du tourisme dans la wilaya de Bejaia.

1. L'offre touristique de la wilaya de Bejaia

Nous étudierons les principales caractéristiques technico-économiques de l'ensemble des petites et moyennes entreprises constituant le secteur touristique dans la région de Bejaïa pour comprendre la manière dont il est organisé et fonctionne.

1.1. Infrastructures touristique

Les infrastructures touristiques de la région comportent principalement des établissements d'hébergement, des restaurants et des agences de voyages. Les structures d'hébergement comptent des hôtels, des campings et des résidences secondaires. L'hôtel demeure l'élément principal de cette structure. En 2013, on recense 80 hôtels tous genres

confondus (public et privé, standing, populaire...) offrant une capacité d'accueil de 4 049 lits. La répartition par catégorie met en lumière le faible nombre d'hôtels classés et l'absence d'hôtels dans les catégories 4 et 5 étoiles. Le nombre d'hôtels classés est de 11, soit moins de 14% de l'ensemble représentant une capacité de 1 268 lits et localisés dans 3 communes. Le classement actuel manque visiblement de rigueur, il avantage certains hôtels auxquels il attribue un rang au-dessus de celui qu'ils méritent et en pénalisant des hôtels méritants en les classant en dessous de leur valeur réelle ou bien en tardant à les classer.³⁹ Souvent, d'ailleurs, les propriétaires hôteliers, ignorant l'enjeu du classement, ne sont pas enthousiastes à obtenir le classement de leur établissement pour ne pas passer dans la tranche supérieure des impôts. À vrai dire, les hôtels répondant aux normes de classement ne sont pas nombreux, la commission de classement de la wilaya les estime à 20 hôtels, correspondant à 1 500 lits environ.

Les hôtels sont diversifiés dans leurs formes de propriété, les services offerts, leurs équipements, et leur localisation. Les hôtels de statut privé constituent 97,70% des établissements et 82,95% des lits. Certains hôtels offrent seulement le lit, d'autre proposent également le couvert en plus d'un café-bar. Seulement 11 hôtels sont les mieux équipés (Téléviseur par satellite, téléphone, climatisation, salle de bain, internet et WC + lavabo) correspondent à 1 268 lits, soit 31.32 % de la capacité hôtelière totale de la région.

Tableau 26 : Hôtels classés

COMMUNE	Publics			Prive			Total		
	Nbre d'hôtels	Nbre de Chambres	Nbre de lits	Nombre d'hôtels	Nombre de Chambres	Nbre de lits	Nombre d'hôtels	Nombre de Chambres	Nombre de lits
Bejaia	/	/	/	07	261	519	07	261	519
Tichy	01	142	267	02	76	160	03	218	436
Melbou	01	80	313	/	/	/	01	80	313
Total	02	222	580	09	337	679	11	559	1 268

Source : Direction du tourisme

Les hôtels non classés sont un nombre de 69, soit 86,25% du nombre total, offrant une capacité d'accueil de 2 781 lits. La commune d'Adekar occupe la première place avec 20

³⁹ Aouni Mehenna : «Centralités urbaines et développement touristique à Bejaia (Algérie)», thèse de doctorat : l'université de Reims Champagne-Ardenne, 2014.P181.

hôtels non classés sur les 69 que compte la wilaya (28,98% du total des hôtels non classés), offrant une capacité d'accueil de 487 lits. La commune de Bejaia vient en deuxième position avec 19 hôtels (27,53% du total des hôtels non classés), offrant une capacité d'accueil de 1009 lits, suivie en troisième position par la commune balnéaire de Tichy avec 8 hôtels, (11,59 % du total des hôtels non classés), offrant une capacité d'accueil de 591 lits.

La commune de Bejaia concentre un tiers des établissements hôteliers avec 26 hôtels sur les 80 que compte la wilaya (32,50%) ce qui lui permet d'occuper la première place avec 37,82% des capacités d'hébergement totales. La commune balnéaire de Tichy vient en deuxième position (25,20 %), suivie en troisième position par la commune d'Adekar (12,05%), qui ne relève pas cependant des communes du littoral, mais qui est caractérisée par la présence dans ses villages proches de deux stations thermales que fréquente un nombre important de touristes nationaux.

Le deuxième élément de la structure d'hébergement dans la région est représenté par les villages de vacances qui sont d'un seul type : les villages ou les camps de toile qui sont implantés le long du littoral. En 2013, la wilaya compte 58 campings avec une capacité d'accueil de 24 156 lits. On distingue deux types de camps de toile. Les villages, à but lucratif ou les clients paient un prix forfaitaire qui comprend la tente, l'utilisation des services collectifs et les activités d'animation, notamment les agences de voyages et les particuliers. Il y a ensemble des villages de tourisme social, à but non-lucratif, dont la gestion est assurée généralement par les œuvres sociales des entreprises et les institutions publiques (direction de la jeunesse et des sports, direction de l'éducation....).

Tableau 27 : Les parcs camping

Commune	Nombre de camping	Capacité en lits
Melbou	10	3225
Souk el Tenine	21	12180
Aokas	17	7556
Tichy	05	735
Boukhelifa	01	400
Bejaia	01	/
Béni K'Sila	02	/
Total	58	24156

Source : Direction du tourisme

L'occupation de l'ensemble de ces villages réservés généralement aux familles et aux colonies de vacances n'excède pas les trois mois de la saison estivale. Les commodités

qu'ils offrent demeurent limitées. Sur un terrain en bordure de la mer, ces villages, munis de l'électricité et de l'eau, offrent, généralement, une tente avec des installations communes construites en dur (cuisines et sanitaires), et parfois, des aires de loisirs et des espaces verts.

Les résidences secondaires sont une autre forme des structures d'hébergement qui commence à prendre de l'ampleur dans la région ces dernières années. Elle est constituée d'appartements en immeuble collectif, de villas et de bungalows, autres que les résidences principales que les propriétaires utilisent à leur convenance. Ils occupent eux-mêmes les logements durant la saison estivale ou bien, ils les louent aux estivants. Ces résidences sont réalisées par des particuliers ou des investisseurs dans le cadre de la promotion immobilière touristique.

Les restaurants classés de cet ensemble des entreprises touristiques de la région de Bejaia. Ils incluent également 12 d'une capacité de 460 couverts. La majorité de ces restaurants est localisée à Bejaia-ville (10 restaurants). À cette capacité, il faut ajouter les couverts offerts par les hôtels équipés d'un restaurant, ce qui porte la capacité totale de la région à environ 1 600 couverts. Par contre, l'essentiel du service de restauration est assuré par les nombreux restaurants populaires et un grand nombre de cafés, bars, pizzerias, salons de thé, fast Foods... etc.

La wilaya compte en outre, 23 agences de voyages dont 2 de statut public (ONAT et TCA), dont la moitié est localisée dans le chef-lieu de la wilaya. Elles ont généralement un siège équipé d'un bureau avec l'outil informatique et le système de réservation de billets. Elles emploient en moyenne deux personnes, le propriétaire et un agent de bureau. Les services offerts par ces agences se limitent à la vente des titres de transport des compagnies aériennes et des voyages organisés notamment en Méditerranée (Tunisie, Maroc, Egypte, Grèce, Turquie...) au profit des tour-opérateurs étrangers.

Tableau 28: les agences de voyage de la wilaya de Bejaia

Agences	Commune	Natures d'activité
Amizour tour	Amizour	Réservations, billetterie
Sabrinal tour	Aokas	Vent de voyages organisé, billetterie
Kabylie voyages	BEJAIA	Réservations, billetterie
Tazmelt voyages	Tazmalt	Voyages organisé, billetterie
Tazmalt voyages (Succursale)	Sidi-aich	Voyages organisé, billetterie
Sarrasine tours	Bejaia	Voyages organisé, billetterie
Akbou tour	Akbou	Billetterie, Réservations

Key tours	Akbou	Billetterie, voyages organisés, réservation
Sirius star travel	Bejaia	Vent de voyages organisé
Gouraya tour	Bejaia	Billetterie, Réservations
Tichyvoyages	Tichy	Vent de voyages organisé, billetterie
Bejaia tour	Bejaia	/
Seddouk Tourisme et Voyage	Seddouk	Réservation d'hotels, voyages organisé interne et externe
Boulimat tours	Tichy	Vent de voyages organisé, billetterie
Jil voyage	Bejaia	voyages organisés, circuits, excursions, visa, réservations d'hôtel.
Aghbaluttravel	Bejaia	Voyages organisé, billetterie
Nouzha Voyage et Tourisme	Bejaia	Billetterie, voyages organisés, réservation
Ziguades-tour	Bejaia	/
Nadjahtravelagency (succursale)	Bejaia	/

Source : Direction du tourisme

La wilaya a aussi bénéficié de quatorze (14) zones d'expansion touristique (ZET) pour une superficie totale de 956,50 Hectares. Elles sont réparties entre la Côte Ouest (09) ZET et la Côte Est (05) ZET.

Tableau 29: les zones d'expansion touristique de la wilaya de Bejaia

les zones d'expansion touristique de la Côte Ouest					
Dénomination de la Z.E.T	Commune	Superficie par décret (HA)	Nature juridique des terrains		
			Domaines de l'état (HA)	Domaines de la commune (HA)	Propriété privée (HA)
Gouraya Sud-Est	Bejaia	134	/	/	/
AdrarImoula	Bejaia	62	0,5750	25,8750	53,1250
Boulimat	Bejaia	74	0,2646	/	35,0000
Pointe des moules (Saket)	Bejaia	52	/	/	/
Oued Daas	Toudja	105	29,3923	41,3950	17,8575
Acif n'Taida	Beni ksila	82	12,0520	07,5000	33,7980
Pointe Ksila Ouest	Beni ksila	30	/	/	/
Tghremt	Touja	29	/	/	/
Point l'sila ouest 2	Beni k'sila	172	/	/	/
Total « A »	Ouest	740	/	/	/
les zones d'expansion touristique de la Côte Est					
Acharchour	Boukhelifa	80	49,2956	/	/
Aokas plage	Aokas	61	35,3245	/	/

Agrioune	Souk El Tenine	32	22,1360	03,8950	/
Les falaises	Melbou	33	/	/	/
Total « B »	<i>Est</i>	216,5	106,7561	03,8950	/
Total « A+B »	14 ZET	956,5 HA	149,0400	78,6650	139,7805

Source : Direction du tourisme

1.2. L'investissement dans le tourisme

L'Etat a consenti des avantages importants en matière d'investissements touristiques à la faveur des Lois de finances des années 2009, 2011 et 2013, notamment en terme de bonification des taux d'intérêts sur les crédits d'investissement, en plus de facilités d'accès au foncier. Ces réglementations prévoient aussi l'exemption du droit d'enregistrement pour les actes de constitution et d'augmentation de capital des sociétés exerçant dans le secteur du tourisme ainsi que la bonification du taux d'intérêt, à savoir 3% pour les projets d'investissement ou de modernisation et 4,5 % pour ceux à réaliser dans les wilayas du Sud.

Le Ministère du tourisme et de l'artisanat a annoncé en décembre 2014 l'approbation par ses services de 847 projets pour un investissement global de 355,5 milliards de dinars algériens (3,312 milliards d'euros). Ces projets, qui ont une capacité cumulée de 100 000 lits, devraient générer 44 000 emplois. La part de la wilaya de Bejaia dans ces investissements vise à créer quelque 20 000 lits supplémentaires contre 4 000 actuellement. D'un autre côté, la wilaya de Bejaia a bénéficié d'une enveloppe d'un milliard de dinars pour la modernisation de l'hôtel les Hammadites qui sera renforcée de 32 bungalows et deux piscines avec au bout la création de 182 nouveaux emplois. Dans le cadre du plan de modernisation de quelque 70 infrastructures hôtelières publiques implantées sur le territoire national pour une enveloppe totale de 700 millions de dollars.

La création et le développement des entreprises dans la wilaya de Bejaia sont des initiatives privées depuis la naissance de l'entrepreneuriat local dans le tourisme dans les années 1980. Les acteurs qui y investissent sont des algériens. On assiste souvent à la reconversion d'un patrimoine (Foncier, épargne, savoir-faire...) pour créer des entreprises touristiques. En effet, rares sont les entrepreneurs qui jouissent d'un savoir-faire ou d'un diplôme dans le tourisme, ils sont plutôt attirés par le caractère lucratif de l'investissement touristique. Les obstacles auxquels se heurtent les investisseurs lors de la création de leurs entreprises sont d'ordre administratif, foncier et financier. Les lourdeurs administratives

qui concernent essentiellement l'obtention du permis de construire, l'accès au foncier qui est livré à une forte spéculation et l'accès au financement bancaire.

Bejaia a mis en chantier 31 projets en décembre 2014 dans le domaine touristique afin de hisser ses capacités d'accueil et améliorer les prestations pour attirer un maximum de touristes, selon la direction du tourisme et de l'artisanat de la wilaya. Ils s'agissent des hôtels, bungalows plus hôtels, hôtel plus appart et d'un village de vacances pour un investissement global de plus de 1,2 milliard DA. La capacité d'accueil de ces infrastructures en cours de réalisation par des investisseurs privés est de 2 633 lits, devant générer 1 081 emplois. Le taux d'avancement des travaux est de l'ordre de 50%. La capacité d'accueil du village de vacances dont le taux d'avancement des travaux est estimé à 30%, est de plus de 66 lits et devrait générer 33 emplois.

En ce qui concerne les projets arrêtés, la direction du tourisme et de l'artisanat a enregistré 04 hôtels, d'une capacité de 282 lits, qui devrait générer 152 emplois. Les motifs de cet arrêt sont soit litiges familiaux soit des raisons administratives. D'un autre côté, la commission d'aide à la localisation, la promotion de l'investissement et la régulation du foncier (CALPIREF) au niveau de la wilaya a enregistré 62 demandes d'investissement en décembre 2014 dans le domaine du tourisme. La capacité d'accueil de ces infrastructures est de 21 949 lits. Ces projets comptent des hôtels haut de gamme, des motels touristiques et des villages touristiques.

2. La contribution de la PME au développement touristique

Cette section sera consacrée au type des PME qui contribuent au développement du tourisme dans la wilaya de Bejaia à travers l'analyse de l'origine des produits utilisés dans les établissements touristiques.

À cause du manque d'informations sur ce sujet au sein des directions du tourisme et de la direction de la PME, nous avons mené une enquête sur le terrain auprès d'une dizaine de structures d'hébergement (hôtels, bungalows) de la wilaya. Cette enquête a pour objectif : la collecte d'informations et statistique sur les produits utilisés dans ces structures d'hébergement. Nous avons tenté aussi de comprendre les relations et coopérations entre les établissements touristiques et des PME qui exercent dans les autres secteurs d'activité. Mais nous tenons à signaler de nombreuses difficultés durant cette enquête à cause du manque

de professionnalisme dans certains hôtels qui refusent de coopérer pour des raisons de confidentialité des données et de manque de temps.

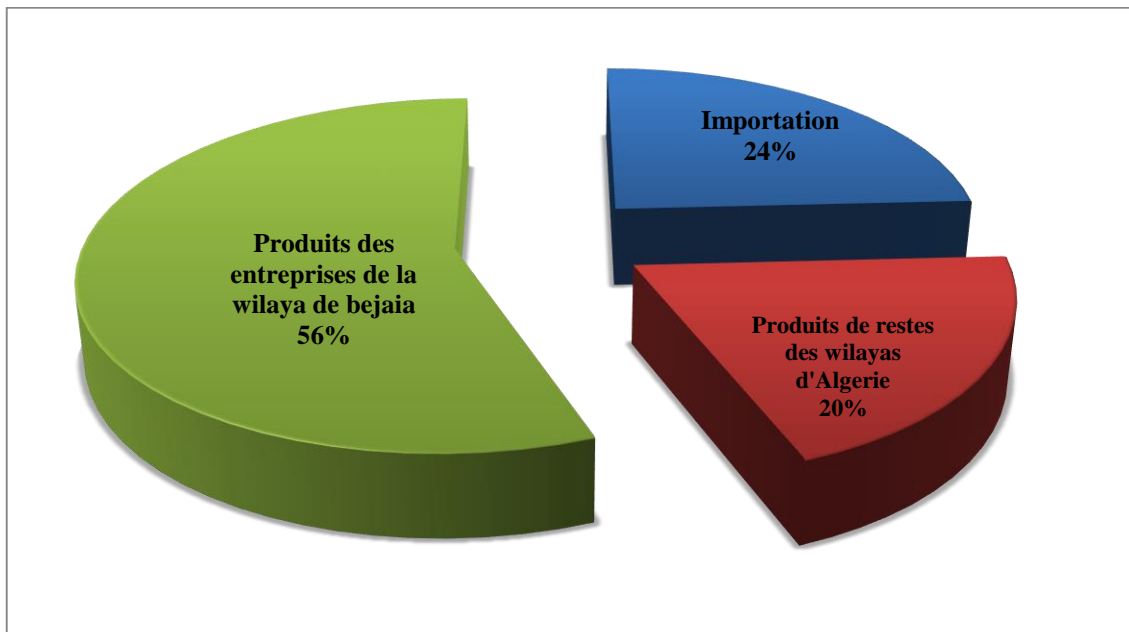
2.1. La part des produits locaux utilisés dans les hôtels de la wilaya

Les produits utilisés dans les établissements sont divisés en 5 catégories : denier alimentaire, produits d'entretien, équipements, literie et autres produits. Ensuite, nous tenterons de voir quelle est la part des importations, la part des produits en provenance du reste des wilayas de l'Algérie et la part des produits qui sont produits par l'entreprise de la wilaya de Bejaia.

2.1.1. Le denier alimentaire

Les produits de denier alimentaire compte tous achats des hôtels pour le petit déjeuner (café, lait, beurre...), ainsi que les achats pour leurs restaurants lors qu'il y'a lieu (la viande, le poisson, légumes et fruits, le pain...). Les résultats de notre enquête montrent que les achats de denier alimentaire des hôtels de Bejaia sont dominés par les produits des entreprises de Bejaia avec plus de la moitié, les résultats sont présentés comme suit :

Figure 6: Source de deniers alimentaires utilisés par les hôtels de Bejaia

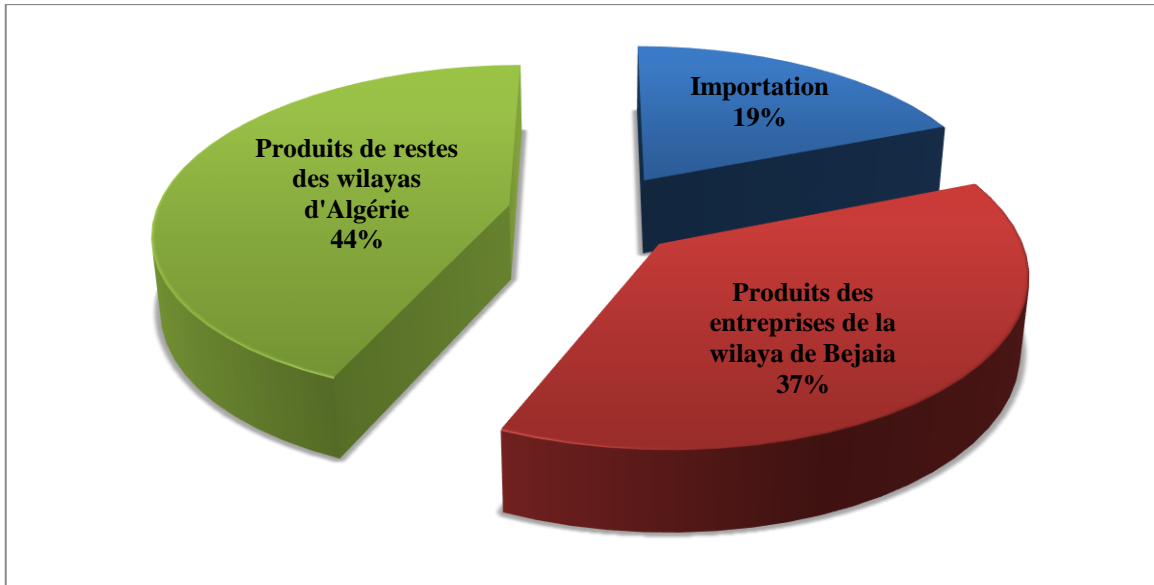


Source : Etabli par nous-même d'après les résultats de l'enquête

2.1.2. Les produits d'entretien

La provenance des produits d'entretien divers, hygiène des mains (savons, sèche-mains...), essuyage papier (papier WC, bobines industrielles...), entretien du linge (lessives liquides, lessives en poudre, assouplissants, détachants...), collecte des déchets et matériel de nettoyage (sacs poubelle, balais, éponges...), utilisé dans les hôtels sont présents comme suit :

Figure 7: Source des produits d'entretien utilisés les hôtels de Bejaia

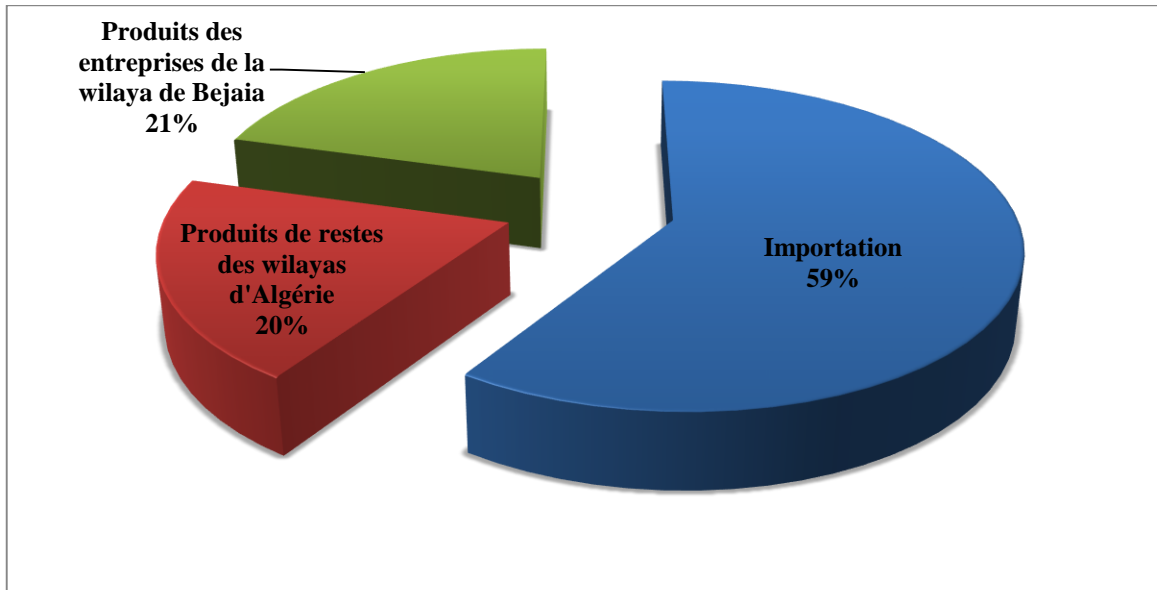


Source: Etabli par nous-même d'après les résultats de l'enquête

2.1.3. L'équipement

Les équipements de l'hôtel comprennent les équipements des chambres (téléviseurs, climatisations, WC + lavabo...) et les équipements de la restauration qui se divise en deux : équipements de la salle (tables, chaises...) et les équipements de la cuisine (équipement froid, four mixte, matériel de pizzeria...). Les équipements utilisés dans les hôtels et restaurants de la wilaya de Bejaia sont dominés par les équipements importés à cause de la mauvaise qualité des équipements locaux, le reste des résultats de la provenance des équipements sont comme suit :

Figure 8: Source des équipements utilisés les hôtels de Bejaia

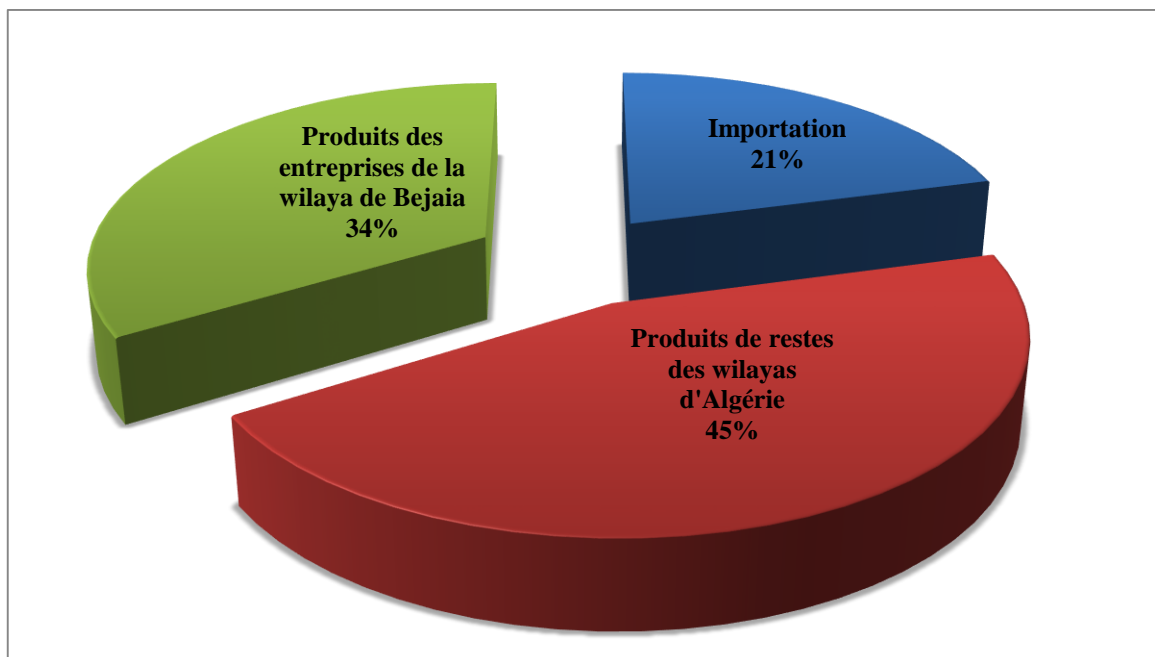


Source: Etabli par nous-même d'après les résultats de l'enquête

2.1.4. La Literie

Les literies utilisées dans les chambres d'hôtel incluent les matelas, les oreillers, les couettes et les draps. Les résultats de notre enquête montrent que la literie qu'utilisent les établissements d'hébergement de Bejaia est dominée par les produits en prévenance des entreprises des autres wilayas de l'Algérie. Les résultats complets sont présentés comme suit :

Figure 9: Origine de la literie utilisés les hôtels de Bejaia

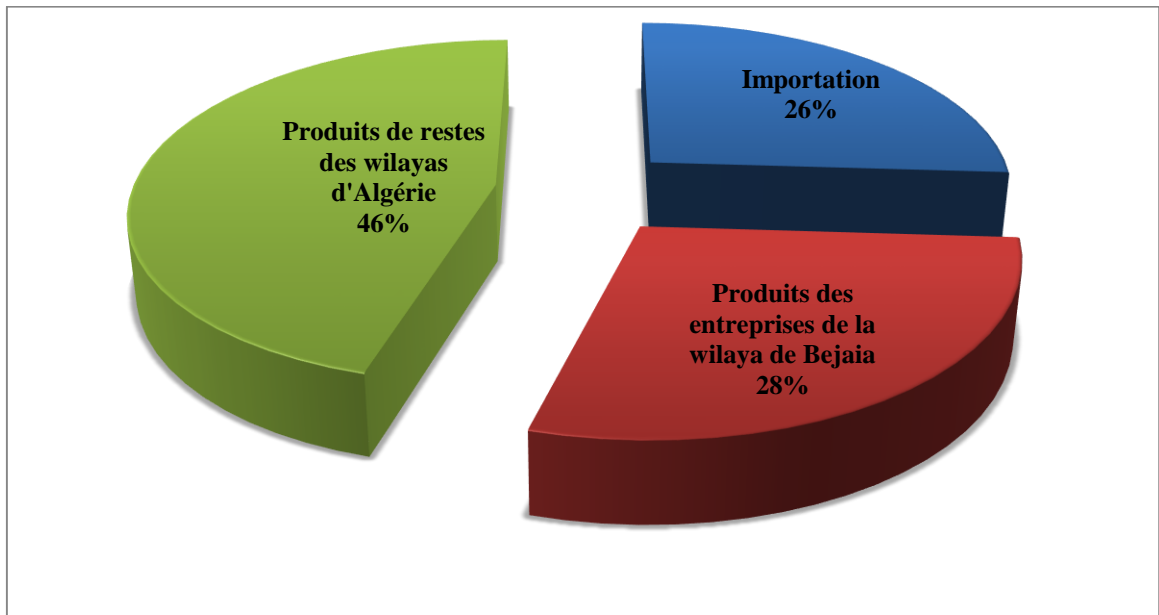


Source: Etabli par nous-même d'après les résultats de l'enquête

2.1.5. Autres produits

Nous entendons par le reste des produits des divers produits tels : les produits d'accueil (cosmétiques, pantoufle, Stylo, Verre jetable et les fauteuils roulant pour les handicapés...). La provenance des restes des produits qu'utilisent les hôtels est présentée suit :

Figure 10 : Origine des restes des produits qu'utilisent les hôtels de Bejaia



Source: Etabli par nous-même d'après les résultats de l'enquête

2.2. Type de contributions au développement touristique

Il ressort de notre enquête auprès de quelques hôtels de la wilaya et nos visites à la direction du tourisme et de l'artisanat, que différents types d'entreprise contribuent au développement touristique de la wilaya de Bejaia, cette contribution peut prendre deux formes : indirect et direct.

2.2.1. La contribution indirecte

La contribution indirecte c'est par des PME qui exercent dans les différents secteurs d'activités (Agriculture et pêche, bâtiments et travaux publics, industries agroalimentaires, et eaux et énergie... etc.). Leurs produits ne sont pas offerts par l'entreprise elle-même aux touristes, mais par d'autres entreprises intermédiaires. Les entreprises des travaux publics et bâtiments est le secteur le plus dominant dans la wilaya et qui contribuent dans le développement du tourisme par la construction des différents hôtels ou zone d'expansion

touristique. A titre d'exemple, l'entreprise des Travaux Publics Boussouira qui a participé à la construction de la majorité des établissements touristiques de la wilaya et du bureau d'étude Axxam, une PME spécialisée dans les études d'architecture et d'aménagement pour certains projets touristique. Dans le même contexte, selon la direction du tourisme et de l'artisanat de la wilaya, il n'existe pas une entreprise de travaux publics spécialisée dans la construction des établissements touristiques et d'aménagement des zones d'expansions touristiques, l'octroi de projet se fait au plus bas soumissionnaire. Aussi, différentes entreprises agroalimentaires approvisionnent les hôtels de Bejaia. Nous retenons à titre d'exemple Gouraya-thon qui fournit du poisson pour les restaurants des différentes hôtels ou encoure l'entreprise Ifri (eaux minéralisées et jus) et la laiterie Soummam (lait et produits laitier). Nous pouvons citer encore d'autres PME performantes qui fournissent les différentes structures touristiques de la région, comme la PME Cojek (eaux fruitées, confitures et concentré de tomate) et Albrau d'El-Kseur pour les boissons alcoolisées. Cependant, très peu d'hôtels travaillent directement avec des PME en signant le logo de l'hôtel. La raison est : l'absence de la demande par les hôtels ou le manque des entreprises professionnelles dans ce domaine. En effet, seuls deux hôtels travaillent directement avec la PME : le premier est l'hôtel le Zéphyr de Bejaia travaille avec la savonnerie Soummam pour les produits Savons, détergents et lessives, et la PME kherib & compagnie des essuyages papier (papier WC et papier mouchoirs) de Sidi-Aïch. Le second, est l'hôtel de la Zone à Akbou qui travaille avec l'entreprise Ramdy (Yaourts, Fromages, laits) parce que les deux établissements appartiennent au même propriétaire.

2.2.2. La contribution directe :

La contribution directe se fait généralement par des PME touristiques (hôtels, restaurants et agences de voyages). Le nombre total à Bejaia est de 800 PME, soit 4.37 % du total des PME de la wilaya durant l'année 2014. La contribution de ce type de PME à travers leurs services offerts d'une manière directe aux touristes. À titre d'exemple les hôtels sont les entreprises qui contribuent en premier lieu dans le développement touristique dans notre zone d'étude à travers l'offre des chambres ou des appartements meublés en location aux touristes. L'hôtel peut aussi comporter un service de restauration. La participation des hôtels de Bejaia dans le développement reste insuffisante, en raison de l'absence des infrastructures de grande classe et le manque des personnes qualifiées aux seins des hôtels existant. Quant aux agences de voyage, leur contribution se fait à travers l'aide qu'elles apportent aux touristes par la vente des billets. L'offre des agences de voyages de Bejaia se limite à la billetterie, réservations et

vente de voyages organisés. La promotion de la destination Bejaia ne semble pas comme un objectif pour les agences de voyages qui ne font rien pour attirer les touristes étrangers vers la wilaya.

Les entreprises commerciales qui contribuent au développement touristique de la wilaya de Bejaia sont de deux types : il y a d'abord les petites boutiques qui s'installent au bord des routes pendant les trois mois d'été pour satisfaire les passagers. Il y a ensuite, les magasins qui sont installés au bord de la mer ou dans des sites touristiques. Nous retenons à titre d'exemple la supérette Édélweiss dans le complexe Capritour qui travaille 24/24h pendant la période d'été, ce type d'entreprises et le seul qui satisfait les visiteurs en raison de la bonne qualité et la diversité des produits exposés, cela est dû au grand nombre de produits importés.

À ces entreprises, il faut ajouter les entreprises de transports terrestres qui contribuent directement au développement touristique par les entreprises de type Taxi qui s'installent dans l'aéroport de la wilaya pour s'assurer le déplacement des voyageurs vers leur lieu de séjour. Un autre type d'entreprise qui contribue dans le développement du tourisme sont les taxis qui s'assurent des déplacements vers les lieux touristiques. À titre d'exemple les petits véhicules qui sont installés sur le site du mont Gouraya. La majorité des entreprises des transports de la région n'ont pas de coopération avec les hôtels de la wilaya à l'exception de l'hôtel Sarrasin qui travaille avec des différentes entreprises du transport.

La politique de développement du secteur du tourisme doit être axée sur la prise en considération de plusieurs éléments. En premier lieu, la participation des artisans à la construction des infrastructures touristiques basées sur la conservation et la protection du patrimoine local. En deuxième lieu, la réalisation de villages et de sites où les traditions artisanales sont encore fortes et témoignent de l'authenticité et l'identité artisanale. Enfin, l'intégration dans les circuits touristiques des visites d'ateliers, des sites de production et d'exposition de l'artisanat. Il contribue à la création d'emploi et à l'investissement, même s'il n'est pas aisé d'avoir une idée exacte de son rôle. Selon la direction du tourisme et de l'artisanat, le nombre d'artisans et de 9794 inscrits dans les trois (03) domaines de l'artisanat à savoir : artisanat traditionnel et d'art (1612 entreprises), artisanat de production de biens (1876 entreprises) et artisanat de production de services (6306 entreprises), (voir l'annexe 2). Ce type d'entreprise contribue de façon faible dans le développement touristique de la wilaya à travers la vente des souvenirs dans des petites boutiques pour les visiteurs et aussi dans les salons nationaux et les foires de l'artisanat organisé de temps en temps par wilaya. Ces petites boutiques des produits d'artisanat exposent divers produits (le costume traditionnel Kabyle,

la poterie, la céramique, le tapis, la vannerie, les bijoux, la dinanderie et la maroquinerie) qui représentent les traditions du peuple kabyle. Malgré le nombre important d'entreprises d'artisanat dans la wilaya de Bejaia leurs relations avec les établissements touristiques sont vraiment très faibles, sauf quelques établissements qui ont des accords avec les entreprises de la fabrication de poterie, la nature de cette relation consiste à produire des vases pour ces hôtels.

3. Le développement du tourisme à Bejaia : Entraves et perspectives

Cette section traitera des soucis qui entravent l'essor de l'activité touristique à Bejaia, et éventuellement des perspectives qui vont permettre aux PME de mieux contribuer au développement du tourisme dans la région.

3.1. Les entraves au développement touristique:

Les problèmes qui entravent le développement de l'activité touristique à Bejaia sont identiques à ceux de la majorité des wilayas du pays à cause de l'absence d'une stratégie officielle de développement touristique. Juste après l'indépendance, l'Etat a adopté une politique pour le développement du tourisme local mais après l'augmentation des prix du pétrole, l'économie algérienne et basée totalement sur les hydrocarbures avec une marginalisation des autres secteurs. Le développement du tourisme n'a jamais été une priorité en Algérie ce qui a provoqué plusieurs obstacles qui entravent le développement de l'activité touristique dans le pays en général et dans la wilaya de Bejaia particulièrement.

Les problèmes majeurs qui entravent l'activité touristique sont la malpropreté de la wilaya et l'état des routes qui sont soit cabossées soit encombrées, en plus le nouveau phénomène qui a apparu dans la wilaya, à savoir la fermeture des routes.

Les institutions de régulation et les entreprises touristiques dans les pays développés utilisent des sites Internet comme une vitrine pour exposer leur produit touristique et la qualité des produits et ou services offerts à la clientèle. À Bejaia, il y a aucun site Internet qui 'est à jour ni une la direction de tourisme ni des entreprises touristiques qui exposent l'offre de la région. Bejaia comme d'autres wilayas de l'Algérie pratiquement inconnues non-seulement par les étrangers, mais aussi par les Algériens eux-mêmes, comme l'écrit explicitement Marc Côte à cet égard : « La richesse en paysages et en patrimoine de l'Algérie est exceptionnelle.

Mais cette richesse est négligée par les touristes, et souvent ignorée par les habitants eux-mêmes». ⁴⁰

Les entreprises touristiques (hôtels et agences de voyage) de la région souffrent de carences en termes de professionnalisme. Ce manque touche aussi bien les propriétaires de ces entreprises que le personnel employé. Jean-Louis Caccamo estime que les ressources humaines d'une destination sont aussi importantes que les ressources naturelles : « Si le tourisme ne parvient pas à se développer dans un grand nombre de pays qui disposent de tous les ingrédients naturels, c'est souvent à cause de l'absence cruelle de ces ressources humaines. Une grande partie des ressources touristiques vient donc de la formation des compétences, notamment dans les métiers de l'accueil et de l'hébergement». ⁴¹ Le déficit en hébergement hôtelier de la région se manifeste surtout en saison estivale où les hôtels balnéaires affichent souvent complet. En plus de ce déficit, les hôtels bien classés ne sont pas nombreux, la majorité d'entre eux sont de moyen standing. Le développement, ces dernières années, dans la région, de formes d'hébergement alternatives (campings, résidences secondaires, location d'appartements...) ne compense que partiellement l'insuffisance des structures hôtelières. Et même, l'offre en restaurants classés dans la catégorie touristique et les agences de voyages demeure limitée.

En outre, le maillon incontournable dans la chaîne touristique et un élément de l'offre touristique dérivée le transport, souffre de désorganisation et de la mauvaise qualité de service (horaires de passage aléatoires, conditions médiocres de transport, absence d'abris bus...). En matière de transport ferroviaire et maritime, leur offre reste très limitée. L'absence de la concurrence dans le transport aérien a causé un monopole de la part de ces deux compagnies (air Algérie et aigle azur) qui détiennent le marché, imposant leurs prix et ne fournissent pas d'efforts pour améliorer leurs services (ponctualité, confort, services...), ce qui constitue un handicap pour le développement du tourisme dans la région.

⁴⁰ Cote M. (2006) Guide d'Algérie : Paysages et Patrimoine, Éd. Média-Plus, Constantine, p. 5. Cite par Nassima Djouher Kacimi Zeggai dans sa thèse doctorat «pour un développement intégré du Tourisme en Algérie - le cas du littoral algérois», Université Paris-Sorbonne, 2013.

⁴¹ Caccamo J.-L. (2007) Fondements d'économie du tourisme: Acteurs, marchés, stratégies, Éd. De Boeck Université, Bruxelles, p. 211. Cite par Nassima Djouher Kacimi Zeggai dans sa thèse doctorat «pour un développement intégré du Tourisme en Algérie - le cas du littoral algérois», Université Paris-Sorbonne, 2013.

3.2. Perspectives pour le développement du tourisme

Pour développer la wilaya de Bejaia et permettre à la population locale d'améliorer le niveau de vie à long terme, nous avons constaté quelques possibilités de développer l'activité touristique à travers :

3.2.1. Mise en valeur des sites touristiques

Comme nous l'avons rappelé dans le troisième chapitre, Bejaia est considérée comme l'une des wilayas les plus vieilles de l'Algérie, et renferme de nombreux sites naturels et vestiges historiques, qui témoignent encore aujourd'hui des fastes de sa longue histoire. La restauration de ces sites et monuments historiques doit être une priorité pour les responsables de la wilaya, ainsi que le revêtement des accès menant aux sites touristiques et ouverture d'autres vers les sites enclavés.

3.2.2. Amélioration et modernisation des infrastructures de base et de l'équipement public

Il est essentiel d'investir dans l'infrastructure de base et l'équipement public autour des sites touristiques, et la mise à niveau des infrastructures portuaires, aéroportuaires et ferroviaires et la modernisation et l'entretien de l'infrastructure routière. Ainsi, l'augmentation des capacités de stockage et de distribution des infrastructures hydrauliques et énergétiques (électricité et gaz), et l'accroissement des capacités d'accueil des équipements publics et l'amélioration des prestations des services bancaires et financiers, notamment ceux facilitant les transferts monétaires. Un système sûr et efficace de transfert monétaire est l'un des facteurs principaux d'une industrie touristique réussie.

3.2.3. Lutte contre la pollution

La promotion de la culture de l'hygiène et de la propreté dans les communes de la wilaya, qui doit être à travers l'éradication du phénomène d'égout à ciel ouvert notamment au niveau de la ville de Bejaia. En outre, il faut mettre en place des moyens humains et matériels pour assurer une collecte régulière des ordures et la sensibilisation de la population sur les effets de la pollution. Il y a aussi, la nécessité de créer un réseau de stations d'épuration des eaux usées pour les agglomérations importantes qui se situent à proximité des plans d'eau et le long du réseau hydrographique. Enfin, l'éradication des décharges sauvages et la mise en place des décharges contrôlées dans des sites appropriés, également l'éradication des carrières

d'agrégat notamment celles situées à proximité des sites touristiques. Et surtout d'éviter l'installation des activités polluantes et encombrantes sur les grands axes de communication et autour des sites touristiques.

3.2.4. L'ouverture des cycles de formations spécialisées dans le domaine du tourisme et de l'hôtellerie

L'une des préoccupations des propriétaires des hôtels de la wilaya, c'est l'absence de la main-d'œuvre qualifiée en matière du tourisme et l'hôtellerie. Durant notre enquête, plusieurs propriétaires nous ont demandé de citer ce problème dans nôtres mémoire.

La formation aux métiers du tourisme permet d'avoir une main-d'œuvre qualifiée, d'améliorer la qualité des services offerts et d'intégrer facilement les jeunes de la région qui souhaitent travailler dans ce secteur. La formation dans le tourisme permet aussi de fournir des programmes de formation et des programmes éducatifs sur les différents aspects du tourisme, notamment au gens et au personnel qui sont engagés directement dans les activités du secteur. Ces programmes devraient porter sur un grand choix de sujets tels que les langues étrangères, les techniques en matière d'affaires et de tourisme.

Conclusion

Le développement du tourisme dans la région de Bejaia demeure dans un état embryonnaire malgré la présence d'un entrepreneuriat local porteur de projets et une demande nationale (saisonnrière) en croissance continue. Ces facteurs sont insuffisants pour propulser le tourisme à un stade avancé en raison de plusieurs obstacles. D'abord des obstacles d'ordre macroéconomique et méso économique qui renvoient à l'environnement global dans lequel évolue le tourisme balnéaire développé dans la région. Un environnement que les politiques touristiques en Algérie depuis 1966 ne sont pas parvenues à asseoir. À cela, s'ajoute d'autres obstacles d'ordre microéconomique qui concernent l'entreprise touristique locale qui ne parvient pas à offrir des produits variés, de qualité et riche en services.

Conclusion générale

Conclusion générale

La conclusion résultant de notre mémoire, est que l'activité touristique n'a jamais été considérée comme un atout réel pour le développement économique. Dans sa stratégie de développement, l'Algérie a accordé au début un rôle moteur à l'industrie ensuite aux hydrocarbures. Le pays a délaissé l'activité touristique malgré les avantages qu'elle procure. De la même façon, le secteur de la PME qui joue un rôle primordial dans une économie a été marginalisé en Algérie. L'Etat n'a pris conscience de l'importance de la PME dans une économie que à partir de la fin des années 1980, dans cet esprit que des mesures d'encouragement et d'accompagnement sont mises en place et d'autres sont à l'état de réflexion en vue de redynamiser les PME. Malgré ces mesures la contribution de la petite et moyenne entreprise dans la création des richesses et au développement économique de pays reste faible.

La position géographique de la wilaya de Bejaia lui procure des atouts et des avantages comparatifs par rapport aux autres wilayas du pays. D'un côté, son relief (mer, montagne, forêt) est une zone côtière avec de véritables curiosités, constitue des potentialités touristiques certaines. D'un autre côté, Bejaia dispose d'un nombre important de PME qui exerce dans les différents secteurs d'activité, ainsi une offre d'hébergement qui dépasse 28 000 lits. L'existence de ses grandes potentialités peut permettre de développer une synergie entre le tourisme et la PME, cela en encourageant l'investissement dans le domaine de la recherche et de la technique pour rattraper le grand retard existant, ainsi que la formation d'une main-d'œuvre qui doit être qualifiée pour développer le secteur de l'hôtellerie.

A travers notre mémoire, nous avons essayé aussi de se faire une idée sur le degré et le type de PME qui contribue au développement touristique dans la wilaya on a constaté que :

- La majorité des produits qu'utilisent les hôtels sont des produits locaux sauf l'équipement qui est dominé par l'équipement importé ;
- Les relations des PME avec les établissements touristiques de la wilaya sont faibles ;
- Les secteurs du commerce et l'industrie agroalimentaire sont les secteurs qui contribuent le plus au développement du tourisme de la wilaya.

Il faut souligner que les entreprises qui contribuent dans le développement de secteur du tourisme doivent se regrouper dans l'espace et que leurs activités soient complémentaires les unes avec les autres dans le but de bénéficier des avantages du regroupement. Il est obligatoire d'implanter plus de petites et moyennes entreprises à cause des effets positives qu'elles dégagent en étant flexibles face aux différentes situations économiques, dynamiques et compétitives. L'implantation de ses entreprises se fera selon un plan d'aménagement territorial qui tiendra compte des contraintes du présent et des exigences de l'avenir, tout en vivant en harmonie avec l'environnement. Nous soulignons aussi que l'État ainsi que les opérateurs publics et privés doivent collaborer pour faciliter l'investissement touristique et remédier aux problèmes de la faiblesse des réserves foncières et autres ressources naturelles.

Bibliographie

Bibliographie

Ouvrages généraux :

- 1- Pierre Py : « *Le tourisme un phénomène économique* », Edition 1996.
- 2- François Vellas : « *Economie et Politique du Tourisme International* »; Economica, 2007.
- 3- Nicole Widmann : « *Le tourisme en Algérie, In: Méditerranée* », Deuxième série 1976.
- 4- Robert Wtterwulghé : « *La PME. Une entreprise humaine* », 1998.
- 5- J.E. Bolton: « *Report of the committee of inquiry on small firms* », Londres 1971.
- 6- M. Woitrin : « *Enquête sur la situation des PME industrielles dans le pays de la C.E.E, étude, série, concurrence* », Bruxelles, 1966.
- 7- Mokhtar Kheladi : « *Développement locale* », 2012.
- 8- Claude Picart : « *Les gazelles en France* », Direction des Études et Synthèses Économiques, 2006.
- 9- J-P. Besancenot : « *Lorsque de riches Anglais avaient pris l'habitude venir chercher le soleil sur les plages méditerranéennes* », 1990.
- 10- Heddar Belkacem : « *Rôle socio-économique du tourisme, cas de l'Algérie*», 1988.

Reuves et articles :

- 1- Walid Ben Cheikh Ahmed : « *Les techniques du tourisme: les services les produits et les attraits touristiques* ». Cours Institut des Hautes Etudes Touristiques de Sidi Dhrif Tunisie, 2008.
- 2- Alice KadrI : « *Bejaia, ville d'histoire et de civilisation*». Communication Université de Bejaia. octobre 2012
- 3- Aimad Datoussaid : « *PME et création d'emploi en Algérie : Quelles réalités ?* » (Algérie), Communication 2010.
- 4- M. Aidli Lakehal : « *Le rôle des dépenses publiques dans Les performances touristiques en Algérie* », Communication Université de Bejaia 2013.
- 5- Djemai Sabrina : « *Les PME Exportatrices: Croissance Economique Hors Hydrocarbures* », université de Sétif 1, mars 2013.
- 6- Samia Gharbi : « *Les PME/PMI en Algérie : état des lieux* », documents de travail, laboratoire de recherche sur l'Industrie et l'Innovation. Mars 2011.
- 7- Farida Merzouk : « *PME et compétitivité en Algérie* ». Communication Université de Bouira, 2009.
- 8- Centre indien de recherche Equations, Expansion du tourisme international et libéralisation des services ; Alternatives Sud, volume 13, 2006.

Mémoires et thèses

- Fatiha Harrat : « *L'étude sociologique et empirique de la pratique du tourisme dans le cadre de la culture artisanale et moderne* », Alger 2001-2002.
- Habiba Sehab: « *Le conflit entre le tourisme et l'industrie dans la Daira de Skikda* ». thèse de magistère, Université de Annaba 2012-2013.
- Karim Aouzellag : « *PME et développement touristique dans la wilaya de Bejaia* », mémoire de master 2. Université de Bejaia 2012-2013.
- Younes Chaouche Nabil : « *L'industrie et le tourisme conflits ou synergie dans la wilaya de Bejaia*», mémoire de master 2. Université de Bejaia, 2012-2013.
- Mehenna Aouni : « *Centralités urbaines et développement touristique à Bejaia (Algérie)* ». Thèse doctorat l'université de Reims Champagne-Ardenne.2014.
- Mohamed Sofiane Idir : « *Valorisation du patrimoine, tourisme et développement territorial en Algérie : cas des régions de Bejaia en Kabylie et Djanet dans le Tassili n'Ajjer* ». Thèse doctorat université de Grenoble en sciences économiques, 2014.
- Nassima Bouri : « *Compétitivité et mise à niveau des PME : logique et résultats ?* », Thèse doctorat Université d'Oran, 2011-2012.
- Nassima Djouher Kacimi Zeggai : « *pour un développement intégré du Tourisme en Algérie - le cas du littoral algérois*», thèse doctorat : Université Paris-Sorbonne, 2013.

Sites internet :

- 1- <http://www.ons.dz/>
- 2- www.unwto.org/Fr.
- 3- <http://www.un.org/fr>
- 4- <http://www.doc-etudiant.fr/Rapport-de-stage-qr/Definition-du-tourisme-saharien-54064.html>.
- 5- l'ANDI : <http://www.andi.dz/index.php/fr/statistique/bilan-du-commerce-exterieur>
- 6- <http://www.bejaiainfo.com/le-ministre-de-la-peche-et-des-ressources-halieutiques-a-bejaia/>
- 7- <http://www.andt-dz.org/>
- 8- <http://www.dtabejaia.com/index.html>

Directions régionales :

- 1 - Direction du tourisme et de l'artisanat de la wilaya de Bejaia.
- 2 - Direction de l'industrie des mines
- 3 -Direction du parc national de Gouraya.
- 4 -Direction de la PME.
- 5 -Agence national de développement de l'investissement.

Annexes

Annexe 1

Lieu d'enquête

Notre enquête s'est déroulée auprès de 10 hôtels 8 sont classés, dans 5 communes différents (Bejaia, Tichy, Aokas, Ouzellaguen et Akbou), ces hôtels rassemblent 410 chambres et 694 lits. Cette enquête a pour objectif : collecte d'informations et statistique sur les produits utilisés dans cette structure d'hébergement, ainsi qu'un aperçu sur les relations et coopérations entre les établissements touristiques et des PME qui exercent dans les autres secteurs d'activité. Mais nous tenons à signaler de nombreuses difficultés durant cette enquête à cause de manque de professionnalisme dans certains hôtels qui refusent de coopérer avec nous pour des raisons de confidentialité des données et de manque de temps. Le tableau suivant montre plus d'informations sur ces différents hôtels :

Tableau : Montre le lieu de notre enquête

Nom de l'établissement	Commune	Classe	Nmbr de chambres	Nombre de lits	Capacité du restaurant
Hôtel Deux Rochers	Tichy	★	33	57	/
Hôtel Club Alloui	Tichy	★★	50	90	150
La Roseraie	AOKAS	★★★	39	59	120
Saphir Bleu	TICHY	★	42	65	/
Thiziri	Bejaia	★★	54	120	80
Zéphyr	Bejaia	★★	55	75	50
Hôtel Sarrasin	Bejaia	/	80	145	100
Auberge Mimosa	Ouzellaguen	★★	14	20	/
La Zone	Akbou	★★	19	21	
Hôtel le Majestic	Akbou	/	24	42	/
TOTAL	/	/	410	694	500

Questionnaire

1. Caractéristique de l'établissement

1. Nom de l'établissement : 2. Adresse :
3. Nombre de chambres : 4. Nombre de lits :
5. Capacité du restaurant s'il y a lieu :

6. Votre établissement offre t'il les services suivants :

- 1- Service information 4- Service Médical
- 2- Service de change 5- Location de voiture
- 3- Agence de voyage

7. Comment le projet a-t-il été financé ?

- 1- Apport personnel 2- Association
- 3- Héritage 4- Crédit bancaire

8. Quels sont les facteurs ayant déterminé votre choix pour ce type d'investissement?

- La politique incitative de l'Etat. Le diplôme obtenu dans la branche.
- L'héritage d'une entreprise. Le caractère lucratif de l'activité.
- Autres (précisez) :

9. Quels sont les facteurs ayant déterminé le choix du lieu de localisation de votre établissement ?

- 1- Proximité de la mer. 2- Proximité d'un centre urbain.
- 3- Proximité de l'infrastructure de transport (route nationale, aéroport, etc.)
- 4- Terrain acquis à un prix favorable ou hérité.
- 5- Autres (précisez):

10. Quelles sont les principaux problèmes ayant entravé la réalisation de votre projet ?

.....

.....

2. Le personnel

11. Nombre d'employés permanents ?
12. Nombre d'employés temporaires ?
13. Quelles sont leurs qualifications?

- Niveau universitaire :
- Diplôme supérieur en hôtellerie et tourisme :
- Diplôme de technicien en hôtellerie et tourisme :
- Autres formations :
- Sans formation :

3. La clientèle

14. Nombre de clients ayant séjourné dans votre établissement

Année 2013: 1er trimestre..... 2eme trimestre:.....
 3eme trimestre :..... 4eme trimestre :.....

Année 2014: 1er trimestre..... 2eme trimestre :

3eme trimestre :..... 4eme trimestre :.....

15. Nombre de nuitées

Année 2013 :..... Année 2014 :.....

16. Quel est la durée moyenne du séjour?.....

17. Type de clients :

1 - La majorité des clients sont :

- Résidents de la wilaya. Résidents hors wilaya. Étrangers.

2- Catégorie de clients :

- Hommes d'affaire Touristes individuels Groupe de touristes
- Délégation sportive Délégation culturelle

4. Service de restauration et d'hébergement

18. Les plats offertes sont : Traditionnel , Modernes , Variés .

19. Surface moyenne des chambres :.....m2

20. Les chambres sont-elles équipées de ?

- Téléviseur par satellite -Téléphone -Climatisation
- Salle de bain - Internet WC + lavabo

21. Quelle est la part de produits importés dans les produits que vous utilisez ?

- Denrées alimentaires.....%

- Produits d'entretien.....%
- Equipement%
- Literie.....%
- Autres produits%

24. Quelle est la part de produits des entreprises de Bejaia ?

- Denrées alimentaires.....%
- Produits d'entretien.....%
- Equipement%
- Literie.....%
- Autres produits%

25. Est-ce que il y'a des produits spécialement fabriqués pour votre établissement par les entreprises de la wilaya de Bejaia? Oui Non

1. Si oui citez quelques produits :

Nom de l'entreprise	Produit

2. Si non pourquoi ?

- 1-L'absence de la demande par l'hôtel
- 2 -L'incapacité de l'entreprise à répondre à vos besoins
- 3-Les visiteurs sont satisfaits des produits existant
- 4-Autres

26. Avez-vous des accords de coopération avec des entreprises de transport ?

Oui Non

Si oui, indiquez le nom d'entreprise.....

27. Avez-vous des relations avec des entreprises d'artisanat de la wilaya?

Oui Non

- Si oui, indiquez le nom de l'entreprise.....
- En quoi consistent ces relations

28. Quelle-est le type d'entreprise qui coopère plus avec votre établissement pour développer le tourisme dans la wilaya de Bejaia ?

- 1-Agriculture et pêche 2-Industrie agroalimentaire 3-Industrie du bois et papier
- 4-Commerce 5-Établissements financiers 6-Transport et communication
- 7-Autres :.....

• Perciez les raisons de votre choix

.....
.....

29. A votre avis, quelle sont les actions qui peuvent améliorer l'état de l'activité touristique dans la wilaya de Bejaia?.....

.....
.....

Annexe 2

Artisanat

Nombre d'artisans de la Wilaya de Bejaia

Le nombre d'artisans actifs est de 9 794, inscrits dans les trois (03) domaines de l'artisanat à savoir : artisanat traditionnel et d'art (1612), artisanat de production de biens (1876) et artisanat de production de services (6306). On cite dans cette annexe les potentialités artisanales de la wilaya pour bien expliquer, nous allons mettre des photos que nous avons prises dans le site de la direction du tourisme de la wilaya ainsi que des photos amateurs prises par nous :

Le Costume Traditionnel Kabyle :

Bejaïa étant une région de Kabylie, elle est connue pour son costume typiquement spécifique à elle, qu'on appelle « THAKENDOURTH Djebet E'Chemsa » qui est l'élément de base du costume. Il est essentiellement fabriqué à Bejaïa ville.



La Poterie :

C'est un art millénaire en évolution constante. Ait Smail, Béjaïa, Aokas, Darguina, Akbou, Fenaia et Oued Ghir se partagent la palme de qualité.



La Céramique :

On y décèle un fond Berbère mais aussi les influences arabo-musulmanes. Bejaia, Oued Ghir et Aokas renferment des potentialités dans cette activité.



La Sculpture sur Bois :

Cet art tient ses origines de l'époque Berbère et Ottomane, l'art décoratif est destiné à l'architecture et aux mobiliers. Les bois employés sont le noyer, le chêne, l'acajou... etc. Les régions connues pour la sculpture de bois sont : Adekar, Tazmalt, El-Kseur et Sidi-Aich.



Le Tapis et le Tapissage :

Le tissage des tapis a su préserver les formes et les styles authentiques même si des touches modernistes ont été introduites dans certains tapis tel que le tapis de Béni-Maouche, Timezrit, Ait Smail et Seddouk.



La Vannerie :

Cet art qui consiste à travailler l'osier et à en fabriquer plusieurs objets tel que les corbeilles, les paniers, ...



La fabrication des Bijoux :

Activité à réhabiliter surtout dans les communes de Béjaïa, Akbou et Ifri.



La Dinanderie :

Activité à réhabiliter surtout dans les communes de Boudjelil et Ighil Ali.



Annexe 03

Tourisme Balnéaire

Côte Est de Bejaia/ Région : Côte Est de Bejaia



Côte Ouest de Bejaia/ Région : Côte Ouest de Bejaia



Tourisme de Montagne

Mont Gouraya



Le Lac Noir « Aguelmim Aberkan » Région : Adekar



Cascades de Kefrida / Région : Taskriout



Grotte Féérique d'Aokas/ Région : Aokas



Village de Djebbla/ Région : Beni Ksila



Tourisme Thermal

Source Thermale de Sidi Yahia L'Aidli/ Région : Bouhamza



Source Thermale de Kiria/ Région : Adekar



Source Thermale de Sillal/ Région : Tifra



Tourisme d'Aventure

Randonnée/ Région : Ain Zebda (Béni Melikeche)



Alpinisme & Escalade/ Région : Tizi N'Berber



ANNEXE 4: Liste des plages de la Wilaya de Bejaia pour l'année 2014 (44 plages) :

Daira	Commune	N°	Dénomination	Longueur (m)	Largeur (m)	Observation
Souk el Tenine	Melbou	01	Tiqsert	300		Non
		02	Les Falaises			Non
		03	Tassift El	500	70	Autorisée
		04	El Djorf Dahabi	600	70	Autorisée
		05	8 MAI 1945	500	70	Autorisée
		06	Plage du Lac	1200		Non
		07	Agrioun	1000	60	Autorisée
	Souk El Tenine	08	Tassabout	600	70	Autorisée
		09	Ighzer Leblat	600	70	Autorisée
		10	Souk El Tenine	900	100	Autorisée
		11	Lota Plage	600	100	Autorisée
		12	Ennouar	600	100	Autorisée
		13	Ighil Hsein	700	100	Autorisée
Aokas	Aokas	14	Acherit	1000		Non
		15	Carrefour	700		Non
		16	Sidi Rihane	800	70	Autorisée
		17	Oued Tabellout	900	70	Autorisée
		18	Aokas Centre	700	60	Autorisée
		19	Oued Zitouna	600	70	Autorisée
		20	Oued Djemaa	100	80	Autorisée
Tichy	Tichy	21	Taghzouyith	800	80	Autorisée
		22	Cité Ben Said	600	60	Autorisée
		23	Tassift	650		Non
		24	Tichy Centre	1200	60	Autorisée
		25	Tichy Stade	850	70	Autorisée
		26	Les	900	80	Autorisée
	Boukhelifa	27	Oued Afalou	800	70	Autorisée
		28	El Djabia	600	60	Autorisée
		29	Acherchour	1000	80	Autorisée
		30	El Meghra	1100	80	Autorisée
		31	Oued Djoua	1200	70	Autorisée
		32	Club Hippique	1200		Non
Bejaia	Bejaia	33	Les Aiguades	200	40	Autorisée
		34	Sidi Ali El Bahr	800		Non
		35	Boulimat	1200	70	Autorisée
		36	Saket	1200	60	Autorisée
El Kseur	Toudja	37	Timridjine	800	60	Autorisée
		38	Tardemt	800	60	Autorisée
		39	Oued Daas	1200	60	Autorisée
Adekar	Beni Ksila	40	Ait Mendil	1000	60	Autorisée
		41	Oued Sidi Krou	100		Non
		42	Tizouiar	600		Non
		43	Azaghar	1000	60	Autorisée
		44	Pointe Ksila Ouest	800		Non autorisée

ANNEXE 5 : Un échantillon de paysages montagnards de la région de Bejaia

Les pics

Les massifs des Babors et du Djurdjura comptent plusieurs pics dont les points culminants approchent les 2000 m, comme : Djebel Tababort (1969 m), Djebel Takouch (1895 m) et Azrou N'Thour (1884 m) pour le massif des Babors et Adrar Ounari (1633 m), Chibla (1564 m) et Azrou N'Taghat (1542 m) pour le massif du Djurdjura. En hiver, les pics les plus élevés connaissent des précipitations neigeuses en particulier sur les crêtes des Babors, qui embellissent avec leur couverture blanche un décor déjà agréable du golfe de Bejaia entouré d'une majestueuse chaîne de montagne, et dans les régions forestières d'Adekar et d'Akfadou.

Les gorges du Chabet-El-Akhra (ravin du bout du monde)

A 53 km au sud-est de Bejaia, sur l'Oued Agrioun et au pied des Babors se trouvent les gorges de Chabet-el-Akhra (ravin du bout du monde), théâtre des tragiques événements du 8 mai 1945. Longues de 7 km entre de hautes parois rocheuses. A droite, on découvre Adrar Takouch dont les points culminants atteignent 1896 m et à gauche Adrar Amellal avec un pic de 1773 m. La route a été creusée de 1863 à 1870 comme l'indique la plaque commémorative à l'entrée des gorges en venant de Bejaia. Une eau douce et abondante coule dans la vallée où se développent une végétation luxuriante et plusieurs espèces animales dont le plus emblématique est le singe magot. Ces gorges renferment également plusieurs cavernes, grottes et surtout des galeries étagées qui ont été ouvertes dans le gisement minier de cuivre et de fer d'autrefois (Tadergout). A la sortie des gorges, on découvre le château Dussaix qui fut construit en 1913 (aujourd'hui le château est le siège de la daïra de Kherrata) et une source d'eau fraîche et intarissable. La route des gorges est, aujourd'hui, supplantée par le tunnel (le plus long en Algérie) auquel on accède par un imposant viaduc.

Le col de Chellata

A environ 80 km au sud-est de Bejaia et à l'ouest de la vallée de la Soummam se dresse l'impression col de Chellata. C'est une partie du contrefort du Djurdjura dans son prolongement vers l'ouest de la Soummam. Il est dominé par deux pics dont les points culminants atteignent 1633 m (Adrar Ounari) et 1564 m (Djebel Chibla). Ils offrent un

panorama magnifique qui s'étend sur l'Azrou N'Thour (1884 m) au sud, les montagnes bordant la rive droite de la Soummam à l'est et le col de Tirour da (1750 m) sur la chaîne du Djurdjura à l'ouest.

La montagne d'Aghbalou

Elle est située dans la commune de Toudja qui se trouve à 25 km au sud-ouest de Bejaia. On y accède par la RN 12 qu'on quitte au niveau de l'Oued Ghir pour emprunter le CW 34 jusqu'à Toudja. Là dans un milieu de verdure réputé par ses magnifiques orangeries (des oranges à la peau fine) on découvre avec intérêt la splendide montagne d'Aghbalou (1317 m) d'où jaillissent les fameuses sources millénaires que les Romains ont captées autrefois pour alimenter Saldae Civita (Bejaia). Ajouter à cela le patrimoine de spéléologie qu'elle renferme (grottes, avens, gouffres...) qui demeure une curiosité à découvrir.

Le plateau d'Imedra

Il se situe dans la partie sud de la commune de Boukhelifa qui se présente sous la forme d'une masse montagneuse compacte composée d'une série de chaînes séparées par plusieurs petites vallées. On y accède par le chemin communal qui prend naissance sur la RN 9 au niveau du village Talanjaste et en passant par le village Timanachine. Le plateau d'Imedra se trouve à 333 une altitude de 700 m, au milieu d'une grande forêt dont la végétation est luxuriante et à proximité du site historique du mont El-Hit (théâtre de plusieurs événements durant la guerre de libération). C'est un lieu par excellence de repos et de détente, comme il offre les conditions propices pour les randonnées pédestres, la chasse et la pratique de sport de montagne. De surcroît, il dégage un panorama saisissant (de préférence à découvrir en vue aérienne) sur l'arrière-pays et les mamelons voisins ainsi que le golfe de Bejaia et la bande côtière.

Liste des tableaux

Chapitre I : poids du tourisme et de la PME dans l'économie algérien

Tableau 1 : Les structures touristiques en Algérie.....	p.14
Tableau 2 : Bilan du programme triennal 1967-1969.....	p.16
Tableau 3 : Entrée des voyageurs de 1970-1977.....	p.18
Tableau 4 : Les capacités nationales d'hébergement en 1989.....	p.19
Tableau 5 : Entrée des voyageurs de 1980 à 1989.....	p.20
Tableau 6: Répartition des flux touristiques de 1990 à 1999.....	p.21
Tableau 7 : Répartition des capacités hôtelières selon le type de la catégorie.....	p.22
Tableau 8 : Evolution des arrivées touristiques vers l'Algérie.....	p.22
Tableau 9: Répartition des projets d'investissement 2005-2010.....	p.28

Chapitre II: La PME, origine et poids dans l'économie Algérienne

Tableau 10: Définition des PME selon la Commission européenne.....	p.32
Tableau 11: Critères de classification des PME.....	p.34
Tableau 12 : L'évolution de nombre de PME en Algérie durant 2004-2013.....	p.40
Tableau 13 : Evolution des emplois déclarés par type de PME 2004-2013.....	p.42
Tableau14: L'évolution de la part des PME privées dans le PIB et la valeur ajoutée	p.43
Tableau 15: Statistique du commerce extérieur de l'Algérie 2005-2014.....	p.45
Tableau 16: Projets d'investissement déclarés par secteur d'activité 2004-2012.....	p.46
Tableau 17 : Evolution de nombre de PME et l'emploi créé 2010-2014.....	p.47

Chapitre III : Présentation de la région de Bejaia

Tableau 18 : Le patrimoine faunistique de la wilaya de Bejaia.....	p.53
Tableau 19: Potentialités touristiques naturelles.....	p.53
Tableau 20: Les sources thermales de la willaya de Bejaia	p.55
Tableau 21: Les musées de la wilaya de Bejaia.....	p.59
Tableau 22 : Les fêtes de la wilaya de Bejaia.....	p.61

Tableau 23 : Zones industrielles de la wilaya de Bejaiap.68
Tableau 24: Zones d'activités de la wilaya de Bejaia.....p.68
Tableau 25 : Localisation des principales ressources minières de la wilaya de Bejaia.....p.70

Chapitre IV : La contribution de la PME au développement du tourisme a Bejaia

Tableau 26 : Les Hôtels classés de la wilaya de Bejaia.....p.73
Tableau 27 : Les parcs camping.....p.74
Tableau 28: Les agences de voyage de la wilaya de Bejaia.....p.75
Tableau 29: Les zones d'expansion touristique de Bejaia.....p.76

Liste des figures

Chapitre I: origine et poids du tourisme dans l'économie algérienne

Figure 3 : L'évolution de la balance touristique-poste voyagep.26

Figure 4 : Evolution de l'emploi dans la branche Hôtels, café, restaurants.....p.27

Figure 3 : L'évolution de la de secteur du tourisme dans le PIB.....p.28

Chapitre II: La PME, origine et poids dans l'économie Algérienne

Figure 4: Les PME privées par secteurs d'activitép.41

Figure 5: L'emploi par secteur d'activités dans wilaya de Bejaia.....p.47

Chapitre IV : la contribution de la PME au développement du tourisme a Bejaia

Figure 6: Source de diner alimentaire utilisés les hôtels de Bejaiap.79

Figure 7: Source des produits d'entretien utilisés les hôtels de Bejaia p.80

Figure 8: Source des équipements utilisés les hôtels de Bejaia p.81

Figure 9: Origine de la literie utilisés les hôtels de Bejaiap.81

Figure 10 : Origine de restes des produits utilisés les hôtels de Bejaia.....p.82

Liste des cartes

Chapitre III : Présentation de la région de Bejaia

Carte 1 : La wilaya de Bejaia.....p.50

Carte 2 : Le réseau routier de la wilaya de Bejaiap.64

Sommaire

Introduction générale et problématique.....	p.01
<u>Chapitre I</u> : origine et poids du tourisme dans l'économie algérienne.....	p.05
Introduction	p.05
Section I : Généralité sur le phénomène du tourisme.....	p.06
Section II : Les étapes d'évolution du tourisme en Algérie.....	p.13
Section III : Le Rôle socioéconomique du tourisme	p.25
Conclusion	p. 29
<u>Chapitre II</u> : La PME, origine et poids dans l'économie Algérienne.....	p.30
Introduction	p.30
Section I : Définition, atouts et faiblesses de la Petites et Moyennes Entreprises.....	p.30
Section II : Genèse et développement des PME en Algérie.....	p.36
Section III : Rôle des PME dans l'économie algérienne.....	p.41
Conclusion	p.48
<u>Chapitre III</u> : Présentation de la région de Bejaia	p.49
Introduction	p.49
Section I : Aperçu géographique de la wilaya de Bejaia.....	p.49
Section II : Aperçu historique willaya du Bejaia.....	p.56
Section III : Infrastructures et activité économique de la wilaya de Bejaia	p.62
Conclusion	p.70
<u>Chapitre IV</u> : la contribution de la PME au le développement du tourisme.....	p.72
Introduction	p.72
Section I : L'offre touristique de la wilaya de Bejaia.....	p.72
Section II : La contribution de la PME au développement touristique	p.78
Section III : Le développement du tourisme à Bejaia : Entraves et perspectives	p.85
Conclusion	p.88
Conclusion générale	p.89

Résumé :

Le tourisme peut être considéré comme un secteur économique de première importance. En effet, aujourd'hui il est de plus en plus considéré comme le moteur du développement durable par ses effets d'entraînement sur les autres secteurs (Agriculture, Artisanat, Culture, Transports, Services, Industrie...). Pareillement, la petite et moyenne entreprise (PME) en tant qu'agent économique producteur de richesses, outil de lutte contre chômage et facteur d'innovation et de compétitivité sur le marché mondial. Les PME sont considérées comme élément essentiel et tangible de la dynamique de développement. Au sein des économies en développement, une forte part des prestations touristiques est réalisée par de petites et moyennes entreprises (PME). La plupart de ces entreprises ont une base locale, à travers l'emploi et l'achat de produits locaux.

L'objectif de ce mémoire est d'évaluer la contribution de la PME au développement du tourisme avec l'étude de cas de la wilaya de Bejaia.

Après avoir présenté l'origine et poids du tourisme dans l'économie algérienne et l'origine et poids de la PME dans l'économie algérienne, nous avons procédé à la présentation notre zone d'étude (la wilaya de Bejaia) et au final expliquer la façon de la contribution de la PME au développement du tourisme à Bejaia.

Pour apporter des éléments de réponse à notre problématique, nous avons effectué une enquête de terrain auprès des établissements d'hébergement de la wilaya. Les résultats de cette étude montrent que : la majorité des produits qu'utilisent les hôtels sont des produits locaux, les relations des PME avec les établissements touristiques de la wilaya sont faibles et les secteurs du commerce et l'industrie agroalimentaire sont les secteurs qui contribuent le plus au développement du tourisme de la wilaya. Enfin, la contribution de la PME au développement du tourisme dans la wilaya de Bejaia prendre deux formes, soit direct ou indirect.

Mots clés : *Algérie, Bejaia, Tourisme, PME, entreprises touristiques, développement touristique.*

ملخص

يمكن اعتبار السياحة قطاعا اقتصاديا هاما. في الواقع اليوم ايزداد حيث يعتبر كمحرك لتنمية المستدامة من خلال تأثيره على القطاعات الأخرى (الزراعة والحرف اليدوية، الثقافة، النقل، الخدمات و الصناعة...). بالمثل، الشركات الصغيرة والمتوسطة الحجم تعتبر كاملا اقتصادي منتج للثروة، أداة لمكافحة البطالة وعامل للابتكار والقدرة على المنافسة في السوق العالمية. المؤسسات الصغيرة والمتوسطة تعتبر عنصرا حيويا في التنمية الأساسية. في الاقتصادات النامية، جزء كبير من الخدمات السياحية تتحقق بفضل مؤسسات الصغيرة والمتوسطة الحجم. معظم هذه الشركات لديها قاعدة محلية، من خلال التوظيف وشراء المنتجات المحلية-

الهدف من هذه الأطروحة تقييم مساهمة المؤسسات الصغيرة والمتوسطة في تنمية السياحة بدراسة الحالة الخاصة بولاية بجاية.

بعد تقديم أصل و أهمية السياحة في الاقتصاد الجزائري، وأصل و أهمية الشركات الصغيرة والمتوسطة في الاقتصاد الجزائري،

قمنا بتقديم المنطقة الدراسة (ولاية بجاية) وفي النهاية شرحنا كيف تساهم المؤسسات الصغيرة والمتوسطة في تنمية السياحة ببجاية.

لجلب عناصر الإجابة لمشكلتنا، قمنا بتنفيذ تحقيق ميداني بفنادق في الولاية. وتبين نتائج هذه الدراسة أن: غالبية المنتجات

الستخدامة من طرف الفنادق منتجات محلية ، العلاقات بين المؤسسات الصغيرة والمتوسطة مع الشركات السياحية جد منخفضة في

الولاية وقطاعي الصناعة والتجارة الزراعية-الغذائية هي القطاعات التي تساهم في معظمها في تطوير السياحة بولاية بجاية. وأخيراً،

مساهمة المؤسسات الصغيرة والمتوسطة في تنمية السياحة في ولاية بجاية تتخذ شكلين، أما مباشرة أو غير مباشرة-

كلمات البحث : الجزائر ، ولاية بجاية ، السياحة ، الشركات الصغيرة والمتوسطة، الشركات السياحية، تنمية السياحة.